Histoire générale
de l'Afrique
Études et documents 1

Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique

Unesco

Histoire générale de l'Afrique **1**
Études et documents

Dans cette collection :

1. *Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique*
2. *La traite négrière du XVe au XIXe siècle*
3. *Les contacts historiques entre l'Afrique de l'Est, Madagascar et l'Asie du Sud-Est par les voies de l'océan Indien*
4. *L'historiographie de l'Afrique australe*
5. *La décolonisation de l'Afrique. Afrique australe et Corne de l'Afrique*
6. *Ethnonymes et toponymes africains*
7. *Les relations historiques et socioculturelles entre l'Afrique et le monde arabe de 1935 à nos jours*
8. *La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine*
9. *Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique*
10. *L'Afrique et la seconde guerre mondiale*

Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique

Actes du colloque tenu au Caire
du 28 janvier au 3 février 1974

Unesco

Les opinions exprimées sont celles des auteurs
et ne sauraient engager l'Unesco.

Publié par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture,
7, place de Fontenoy, 75700 Paris

Première édition, 1978
Imprimé par Nici, Gand (Belgique)

Réimpression, 1986
Par l'Imprimerie des Presses Universitaires de
France, Vendôme

ISBN 92-3-201605-2
Éd. anglaise : ISBN 92-3-101605-9

© Unesco 1978, 1986

Avant-propos: Élaboration d'une «Histoire générale de l'Afrique»

En 1964, la Conférence générale de l'Unesco, dans le cadre des efforts déployés par l'Organisation pour favoriser la compréhension mutuelle des peuples et des nations, a autorisé le Directeur général à prendre les mesures nécessaires en vue de l'élaboration et de la publication d'une *Histoire générale de l'Afrique*.

Il a semblé que cette réalisation ferait progresser sensiblement la connaissance de l'histoire de l'humanité. En particulier, on a jugé qu'il était urgent d'étudier le passé de l'Afrique à une époque où les institutions traditionnelles de ce continent et leurs formes d'expression étaient menacées par une évolution économique, sociale et culturelle qui, dans une large mesure, ne répondait à aucun plan et n'était pas dirigée. On a également pensé que l'exécution de ce projet pourrait assurer une certaine continuité culturelle parmi les nations et les peuples qui ont récemment acquis leur indépendance, en leur permettant de prendre une plus claire conscience de leur identité dans le passé et le présent. Enfin, cette entreprise, si elle se réalisait sous les auspices de l'Unesco, fournirait l'occasion de rassembler des érudits de diverses nationalités ayant des préoccupations communes, et aboutirait à la publication d'ouvrages d'un intérêt immédiat pour le public, non seulement en Afrique, mais aussi dans les autres pays. Cela était important à un moment où le développement de l'éducation suscite une demande croissante, tant dans l'enseignement que parmi le grand public, d'ouvrages historiques et culturels.

La première phase de l'exécution du projet (1965-1970) a consisté essentiellement en des travaux faits en Afrique et visant à rassembler des éléments de documentation, écrits et oraux.

En même temps, des consultations scientifiques internationales ont été organisées pour l'étude des méthodes à utiliser. Elles ont abouti à un certain nombre de recommandations formulées au cours de réunions d'experts tenues à Paris (1969) et Addis-Abeba (1970), qui ont marqué le lancement de la deuxième phase du projet, c'est-à-dire la préparation et la rédaction de l'*Histoire générale de l'Afrique*, en huit volumes, sous l'unique responsabilité intellectuelle et scientifique d'un organisme savant, le Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique.

Aux termes des statuts adoptés par le Conseil exécutif de l'Unesco en

1971, ce comité se compose de 39 membres (dont deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains) siégeant à titre personnel et nommés par le Directeur général de l'Unesco pour la durée du mandat du comité. La liste de ces membres est jointe au présent document.

Le comité, à sa première session, a défini comme suit les principales caractéristiques de l'ouvrage:

Tout en visant à la plus haute qualité scientifique possible, l'Histoire ne cherchera pas à être exhaustive et sera un ouvrage de synthèse qui évitera le dogmatisme. A maints égards, elle constituera un exposé des problèmes indiquant l'état actuel des connaissances et les grands courants de la recherche, et n'hésitera pas à signaler, le cas échéant, les divergences de doctrine et d'opinion. Elle préparera en cela la voie a des ouvrages ultérieurs.

L'Afrique sera considérée comme un tout. Le but sera de montrer les relations historiques entre les différents parties du continent, trop souvent subdivisé dans les ouvrages publiés jusqu'ici. Les liens historiques de l'Afrique avec les autres continents devront recevoir l'attention qu'ils méritent et être analysés sous l'angle des échanges mutuels et des influences multilatérales, de manière à faire apparaître sous un jour approprié la contribution de l'Afrique au développement de l'humanité.

L'Histoire générale de l'Afrique sera, avant tout, une histoire des idées et des civilisations, des sociétés et des institutions. Elle fera connaître les valeurs de la tradition orale autant que les multiples formes de l'art africain.

L'Histoire sera envisagée essentiellement de l'intérieur. Ouvrage savant, elle sera aussi, dans une large mesure, le reflet fidèle de la façon dont les auteurs africains voient leur propre civilisation. Bien qu'élaborée dans un cadre international et faisant appel à toutes les données actuelles de la science, l'Histoire sera aussi un élément capital pour la reconnaissance du patrimoine culturel africain et mettra en évidence les facteurs qui contribuent à l'unité du continent. Cette volonté de voir les choses de l'intérieur constituerait la nouveauté de l'ouvrage et pourrait, en plus de ses qualités scientifiques, lui conférer une grande valeur d'actualité. En montrant le vrai visage de l'Afrique, l'Histoire pourrait, à une époque dominée par les rivalités économiques et techniques, proposer une conception particulière des valeurs humaines.

Le comité a décidé de présenter l'ouvrage en huit volumes, comprenant chacun environ 750 pages, ainsi que des illustrations, des photographies, des cartes et des dessins au trait. Les huit volumes traiteront des sujets suivants:

Volume I: Introduction et préhistoire africaine
(directeur de volume: Professeur J. Ki-Zerbo)

Volume II; Afrique ancienne
(directeur de volume: Dr G. Mokhtar)
Volume III: L'Afrique du VIIe au XIe siècle
(directeur de volume: S.E. M. M. El Fasi)
Volume IV: L'Afrique du XIIe au XVIe siècle
(directeur de volume: Professeur D. T. Niane)
Volume V: L'Afrique du XVIe au XVIIIe siècle
(directeur de volume: Professeur B. A. Ogot)
Volume VI: Le XIXe siècle jusque vers les années 1880
(directeur de volume: Professeur J. F. A. Ajayi)
Volume VII: L'Afrique sous domination étrangère, 1880-1935
(directeur de volume: Professeur A. A. Boahen)
Volume VIII: L'Afrique depuis la guerre d'Éthiopie, 1935-1975
(directeur de volume: Professeur A. Mazrui)

Commencée en 1972, la rédaction des volumes se poursuit. En outre, des colloques et des rencontres scientifiques, consacrés à des sujets connexes, sont organisés au titre des travaux préparatoires.

Les communications présentées et les échanges de vues qui ont eu lieu sur toute une série de sujets lors de ces réunions constituent les éléments d'une documentation historique de grande valeur à laquelle l'Unesco se propose d'assurer la plus large diffusion possible en la publiant dans le cadre d'une collection intitulée «Histoire générale de l'Afrique. Études et documents».

Le présent ouvrage, qui inaugure cette collection, contient les communications présentées lors du Colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique organisé par l'Unesco et qui s'est tenu au Caire du 28 janvier au 3 février 1974. On y trouvera également le compte rendu des discussions auxquelles elles ont donné lieu.

Table des matières

Introduction *11*

Première partie. Le peuplement de l'Égypte ancienne

Le peuplement de l'Égypte ancienne, par J. Vercoutter *15*
Peuplement de la vallée du Nil au sud du 23e parallèle, par N. Blanc *37*
Parenté linguistique génétique entre l'égyptien (ancien égyptien et copte) et les langues négro-africaines modernes, par Th. Obenga *65*
Colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne: compte rendu des débats *73*

Deuxième partie. Le déchiffrement de l'écriture méroïtique

Le déchiffrement de l'écriture méroïtique: état actuel de la question, par J. Leclant *107*
Colloque sur le déchiffrement de l'écriture méroïtique: compte rendu des débats *121*

Annexes

1. Système de transcription analytique des textes méroïtiques *129*
2. Liste des participants au colloque *134*
3. Colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique: document de travail *136*

Dans cet ouvrage, l'ère chrétienne a été retenue comme repère international pour la présentation des dates, mais les termes «avant Jésus-Christ» et «après Jésus-Christ» ont été remplacés respectivement par les signes moins (—) et plus (+). Par exemple, «2900 av. J.-C.» devient «—2900» et «1800 apr. J.-C.» «+1800».

Lorsque l'on fait référence aux siècles ou aux millénaires, les expressions «avant notre ère» et «de notre ère» sont utilisées.

Introduction

Le Colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique [1] s'est déroulé en deux temps: la première partie, du 28 au 31 janvier 1974, a été consacrée au «Peuplement de l'Égypte ancienne»; la seconde partie a porté sur «Le déchiffrement de l'écriture méroïtique» et a eu lieu du 1er au 3 février 1974.

Le colloque a été ouvert par le Dr Gamal Mokhtar, sous-secrétaire d'État au Ministère égyptien de la culture, auquel a fait suite M. Glélé, qui a parlé au nom du Directeur général de l'Unesco. M. Glélé a souligné la place que tenait l'Égypte dans le projet, en cours de réalisation par l'Unesco, d'une Histoire générale de l'Afrique, aussi bien par ses liens historiques et culturels avec le reste de l'Afrique que par la présence, dans le Comité scientifique international chargé de contrôler scientifiquement cette rédaction, du Dr Mokhtar qui était directeur du volume II de l'*Histoire générale de l'Afrique*. M. Glélé a rappelé que, pour l'Unesco, il s'agissait de proposer une nouvelle lecture de l'histoire des peuples et du continent africain, en renouvelant les méthodes d'approche, d'analyse et d'interprétation.

M. Glélé a ensuite expliqué qu'il avait paru nécessaire aux membres du Comité scientifique international de réunir, dans le cadre d'un colloque relatif au peuplement de l'Égypte ancienne, un certain nombre de spécialistes de réputation mondiale venus de différents pays. Il s'agissait de faire le point sur l'origine ethnique et les appartenances anthropologiques des populations et sur les liens culturels entre l'Égypte et le reste de l'Afrique. Les participants étaient invités comme savants à apporter des éclaircissements, à établir des faits et à les étayer de preuves en toute rigueur scientifique, à aborder ces questions en toute sérénité et avec le constant souci de la vérité scientifique, en ayant l'attitude scientifique réelle de celui qui ne sait pas, qui s'est trompé ou qui doute.

Le colloque a élu un bureau composé du Dr Gamal Mokhtar (Égypte) président; du professeur Théophile Obenga (Congo) vice-président; du professeur Jean Devisse (France), rapporteur.

1. On trouvera la liste des participants à l'annexe 2.

Première partie
Le peuplement de l'Égypte ancienne

Le peuplement de l'Égypte ancienne

Jean Vercoutter

Point des connaissances actuelles

Le problème du peuplement de l'ancienne Égypte est parmi les plus complexes qui soient. Il a été et reste obscurci, dénaturé, par des prises de position que l'on peut qualifier de «sentimentales» ou du moins d'irrationnelles. Pour le résoudre, il est indispensable de retourner aux sources qui ont été tellement «interprétées», voire déformées — le plus souvent inconsciemment — qu'il faut maintenant les rassembler et les examiner à nouveau.

Au demeurant, les «connaissances» que nous avons — ou croyons posséder — aujourd'hui sur ce problème si important pour l'histoire ancienne de l'Afrique sont beaucoup moins précises et cohérentes qu'on pourrait le souhaiter. Elles s'accompagnent en fait d'«ignorances» qui gênent considérablement l'interprétation correcte des sources à notre disposition et, dans l'état actuel de notre savoir, rendent difficile, peut-être même impossible, la solution du problème.

Les sources à notre disposition pour l'étude du peuplement de l'Égypte ancienne ont une quadruple origine. Elles sont:

Scientifiques au sens étroit du terme, c'est-à-dire relevant de l'étude anthropologique physique des restes humains anciens que le climat sec de l'Égypte nous a conservés;

Iconographiques: ce sont celles qui réunissent toutes les représentations — dessins, peintures, bas-reliefs, statues — des habitants anciens de la vallée du Nil, que les monuments nous ont transmises;

Linguistiques, le langage et l'écriture d'un groupe humain pouvant fournir des renseignements sur l'origine et la nature ethnique de ce groupe;

Ethnologiques, enfin, grâce à la comparaison de l'ensemble des sources précédentes avec les caractéristiques des groupes ethniques ou culturels connus dans l'Antiquité.

L'interprétation correcte de ces diverses catégories de sources exige, d'une part, la datation exacte des restes humains ou des documents retenus, principe qui n'a pas toujours été observé et datation qui souvent prête à discussion lorsqu'elle n'est pas corroborée par le carbone-14, par exemple, et, d'autre part,

un consensus entre les différents observateurs sur la signification des termes employés dans l'interprétation finale. C'est ainsi, notamment, que les mots «nègre» et «négroïde» paraissent prendre des sens différents suivant les historiens qui les utilisent; que le mot «hamite» ou «chamite» dont tout le monde réprouve l'application à une «ethnie» (Obenga, 1973, p. 101 et n° 17 avec références; Cornevin, 1963, p. 71) et non à un groupe linguistique, en est venu cependant à désigner des groupes ethniques, et qu'il serait souhaitable que ce mot soit défini de façon claire dans cette acception... si celle-ci répond bien à une réalité.

Par ailleurs, comme il paraît évident que l'on ne peut à aucun moment parler de «race» ou d'«ethnie» pure en Égypte (Vandier, 1952, p. 11; Massoulard, 1949, p. 424), l'interprétation correcte des éléments qui composent le peuplement de l'Égypte ancienne exige *ipso facto* la connaissance des peuples contemporains voisins de l'Égypte. Si cette connaissance, à des degrés d'ailleurs divers, est plus ou moins acquise pour l'Asie du Nord-Ouest et l'Europe méditerranéenne, il n'en va pas de même pour l'Afrique, et notamment pour l'Afrique saharienne. Il résulte de ce fait une distorsion certaine dans l'appréciation des origines possibles des différents composants de la population égyptienne. C'est, on le voit, le problème de la continuité ou de la discontinuité de l'occupation humaine de la vallée égyptienne du Nil qui se trouve ainsi posé.

Impressionné par le nombre des restes humains anciens, souvent en très bon état de conservation (Massoulard, 1949, p. 386 et 387), découverts dans les vallées égyptienne et nubienne du Nil, on a tendance à croire qu'on possède suffisamment de documents anthropologiques pour se faire une idée exacte de l'origine des habitants de l'Égypte à un moment déterminé. En réalité, pour nombreux qu'ils soient, ces restes ne nous donnent qu'un aperçu très incomplet de l'ensemble de la population primitive de la vallée du Nil. Ils sont, en effet, très irrégulièrement répartis dans l'espace comme dans le temps.

Jusqu'à ces dernières années, avant la Campagne de sauvetage des monuments de la Nubie lancée par l'Unesco en 1960, on ignorait l'anthropologie nilotique au Paléolithique, et l'on ne savait que fort peu de chose sur celle du Néolithique. Les campagnes de fouilles intensives qui ont eu lieu de 1960 à 1964 ont en grande partie comblé des lacunes dans nos connaissances, mais, d'une part, les résultats ne sont pas encore tous publiés et, à fortiori, analysés et, d'autre part, ils ne concernent que la Nubie du Nord, ou Basse-Nubie, et ne nous apportent rien sur l'Égypte au nord d'Assouan.

On voit donc, par ce qui précède, que l'anthropologie physique fournit des documents importants bien que souvent incomplets:

1. Au Paléolithique: pour la Basse-Nubie seulement, le reste de la vallée n'ayant rien donné dans ce domaine;

2. Au Néolithique: pour la Basse-Nubie et, à un degré très insuffisant, pour la Haute-Égypte si l'on admet que le Tasien est une culture néolithique — ce qui est contesté; pour un site proche du Caire, El Omari (Bovier-Lapierre, 1925, p. 280 et 281), et enfin pour la lisière ouest du delta méridional, Mérimdé Beni-Salamah (Derry, 1929-1932);
3. Au Prédynastique: pour la Basse-Nubie et la Haute-Égypte, à l'exclusion de la Basse-Égypte (delta) qui n'a rien fourni, du moins où les résultats anthropologiques des fouilles, limitées d'ailleurs à la pointe sud du delta près du Caire, ne sont pas encore connus (Debono, 1950) ou n'ont donné que des renseignements très insuffisants (Müller, 1915);
4. Au Protodynastique: pour la Basse-Nubie et la Haute-Égypte, le delta n'ayant encore révélé à peu près aucun document anthropologique pour cette période.

Ainsi, à part des renseignements très limités au Néolithique, le delta reste une inconnue du point de vue anthropologique pendant tout le Prédynastique et le Protodynastique, et l'on ne possède, en fait, de documentation continue que pour la Basse-Nubie et, avec plus d'incertitude, pour la Haute-Égypte à partir du Néolithique. Les interprétations qui ont été tirées de cette documentation de base ont été résumées de façon claire par le Dr Massoulard (1949, p. 424). Étant donné la date de publication de l'ouvrage, ce résumé ne comprend pas les résultats acquis en Nubie de 1960 à 1964. Si l'on incorpore ces résultats dans le résumé très objectif du Dr Massoulard, on obtient le tableau schématique suivant sur le peuplement de l'Égypte et de la Basse-Nubie, depuis le Paléolithique jusqu'à la fin du Protodynastique (—12000 à —3000), tableau qui, bien entendu, ne tient compte que de la seule documentation anthropologique physique.

Au Paléolithique supérieur (—12000-10000), la Basse-Nubie est occupée par une race dolichocéphale de stature moyenne (Anderson, 1968, p. 998-1028; Wendorf, 1968*a*, p. 954-995). Le fouilleur, tout en notant des rapprochements entre cette population et les restes humains contemporains ou plus anciens découverts en Afrique du Nord et en Europe (hommes de Mechta et de Cromagnon), se refuse à la classer comme «négroïde» ou «non négroïde» (Anderson, 1968, p. 1031).

Au Néolithique (—8000?-5000), en l'absence des résultats des fouilles récentes en Nubie, l'analyse ne porte que sur une vingtaine de mesures précises (Derry, 1929) et sur l'«impression» du fouilleur du site d'El Omari, où les restes humains étaient en trop mauvais état pour pouvoir être mesurés (Massoulard, 1949, p. 392). De ces maigres données, il ressortirait que la population égyptienne, au Néolithique, ne serait pas de même race que les populations prédynastiques qui vont lui succéder en Haute-Égypte.

Au Prédynastique (—5000-3300), la population égyptienne et nubienne

dans son ensemble serait mélangée, comprenant à la fois des «négroïdes», des «méditerranéens bruns», un type rappelant la race de Cromagnon, et enfin des métis de ces trois composantes. Les proportions de chaque composante dans l'ensemble de la population diffèrent selon les analystes, mais elles oscillent autour de 30 à 35% de «négroïdes», 30% de «méditerranéens», le reste étant composé de cromagnoïdes et de métis (Fawcett, 1902; Warren, 1898; Thomson et Randall MacIver, 1905; Falkenburger, 1946, 1950). Cette hétérogénéité n'empêche cependant pas de parler d'une «race» égyptienne (Smith, 1923, p. 91 et 92). On notera, d'une part, que ces résultats ne sont pas unanimement acceptés, même par les anthropologues (Keith, 1905, p. 295; Zaborowski-Moindron, 1898, p. 597-611) et, d'autre part, que le mot «négroïde» est ambigu. A de multiples reprises, les anthropologues le distinguent du mot «nègre», mais ne précisent pas autrement ses caractéristiques. Cette ambiguïté a été relevée récemment (Obenga, 1973, p. 53 et suiv., d'après Diop, 1955, p. 21-253). Anderson, pour sa part, fait remarquer qu'on ne connaît pas les caractères distinctifs d'un squelette «négroïde»... si un tel squelette existe (Anderson, 1968, p. 1038).

Au Protodynastique (—3300-3000), dans leur majeure partie, les restes humains sont identiques à ceux du Prédynastique et, dans son ensemble, la population égyptienne garde le même aspect. Toutefois, les tombes royales d'Abydos, sans apporter d'éléments raciaux nouveaux, ont fourni un ensemble de squelettes dans lequel la composante «méditerranéenne» serait nettement plus forte que la composante «négroïde». Au Prédynastique, comme au Protodynastique, apparaissent quelques individus brachycéphales, mais ils ne deviennent relativement nombreux qu'à l'époque pharaonique (Massoulard, 1949; p. 425).

Tels sont les résultats fournis par l'anthropologie physique. On a essayé de compléter ces indications, ou de les préciser, en utilisant la documentation iconographique. En se fondant sur cette dernière, on a cru pouvoir distinguer, aux périodes pré- et protodynastiques, six types humains différents: un type libyen; deux types venus, l'un des bords de la mer Rouge, l'autre du désert arabique; trois autres types distincts, enfin, auraient habité l'un la Moyenne-Égypte, l'autre la Basse-Égypte, le dernier la Haute-Égypte (Petrie, 1901, p. 248-255). Par ailleurs, en utilisant les représentations rupestres des déserts environnant l'Égypte et la Nubie, on a proposé de reconnaître cinq grands groupes humains différents: *a*) des chasseurs primitifs *(Earliest Hunters)*, les plus anciens; *b*) des montagnards autochtones *(Mountain Dwellers)* «hamites», ancêtres des Blemyes, Bedjas actuels; *c*) des sédentaires anciens de la vallée *(Early Nile Valley Dwellers = Standarten Leute)*; *d*) enfin, en bordure de la vallée, à l'est, les habitants primitifs des oasis *(Early Oasis Dwellers)* [Winkler, 1938 résumé dans Vandier, 1952, p. 13 et 14].

Le Dr Massoulard a montré l'inanité de l'utilisation des sources iconographiques, notamment des statuettes, à des fins de déterminations anthropologiques (Massoulard, 1949, p. 289-391). L'utilisation des représentations rupestres, qui se fonde en partie sur le degré de patine des figurations est plus légitime, mais il est difficile, sinon impossible, de lier les résultats obtenus à des critères anthropologiques, raciaux, sûrs. En fait, ces résultats reflètent essentiellement des critères culturels, non anthropologiques. C'est sur un mélange de documents anthropologiques physiques, d'une part, et de traits culturels, voire historiques, d'autre part, que s'établissent les thèses sur le peuplement de l'Égypte que nous allons examiner maintenant.

Les thèses en présence

A la suite de G. Elliot Smith (Smith, 1923, p. 53-69) et, plus anciennement, de Sergi (Sergi, 1895), la majorité des égyptologues (Vandier, 1952, p. 22) estime que la population primitive qui occupe la vallée du Nil égyptienne et nubienne, dès le Prédynastique (Badarien et Amratien ou Nagada I) et jusqu'à la première dynastie, appartient à une «race brune», «méditerranéenne» ou encore «euro-africaine», souvent improprement appelée «hamite», ou «chamite» ou encore «khamite». Cette population serait leucoderme, donc blanche, même si sa pigmentation est foncée, pouvant aller jusqu'au noir; elle se subdiviserait en deux groupes, l'un oriental (Égyptiens anciens, Bejas, Callas, Somalis, Danakils), l'autre septentrional (Libyens et Nubiens anciens, Berbères d'Afrique du Nord, Touaregs et Toudous du Sahara, ainsi que les anciens Guanches des Canaries et, enfin, les Peuls) [Cornevin, 1963, p. 71 et 351-353]. L'origine lointaine de ce type humain pourrait être l'«homme d'Oldoway» en Afrique orientale, attesté dès la fin du Gamblien, vers —11000., et apparenté avec la race de Combe-Capelle, du groupe Cromagnon en Europe (Cornevin, 1963, p. 88 et 136; Boule et Vallois, *Les hommes fossiles*, p. 466, Paris, 1952). Ce type serait donc d'origine africaine, sans être «nègre» au sens où on l'entend généralement. Au demeurant, même les égyptologues convaincus du caractère africain essentiel de la civilisation égyptienne insistent sur le fait que la population qui a créé cette civilisation n'était pas «nègre» (Naville, 1911, p. 199; Bissing, 1929; Frankfort, 1950).

Les auteurs soulignent toujours que l'élément nègre pur serait infime dans les groupes analysés: deux sur cent squelettes, notamment, à Naga-ed-der, au Prédynastique ancien, un sur cinquante-quatre en Basse-Nubie (Massoulard, 1949, p. 396 et 410-411), bien que tous les anthropologues s'accordent pour reconnaître l'existence d'une composante négroïde dans la population mélangée qui constitue l'ethnie égyptienne primitive, à partir du Néolithique au moins. On notera aussi que, malgré le caractère composite de cette population,

confirmé par tous les anthropologues, on considère qu'elle appartient à une seule race ou à un seul rameau humain.

Selon une étude bien connue de H. Junker, les «Nègres» vrais n'apparaîtraient dans la basse vallée du Nil qu'à partir de la XVIIIe dynastie, vers —1600 (Junker, 1921, p. 121-132). Les conclusions de Junker ont été acceptées par tous les égyptologues qui, après 1921, ont cessé de traduire le mot égyptien *Nehesy* par «Nègre», comme on le faisait auparavant, et lui ont substitué la traduction «Nubien»[1].

Si, à peu de chose près, l'unanimité des égyptologues est faite sur la composition de l'ethnie égyptienne primitive, de la fin du Néolithique jusqu'à l'aube de l'Histoire (de —5000 à —3300 environ), il n'en va pas de même pour le Protodynastique et les premières dynasties pharaoniques. A partir de ces périodes, en effet, les thèses divergent sensiblement. Pour les uns (Naville, 1911; Bissing, 1929; Smith et Jones, 1910, p. 25 et 26), la population égyptienne reste fondamentalement la même, avant comme après l'apparition de l'écriture; l'apport étranger, anthropologiquement parlant, resterait limité en nombre à l'époque historique et pendant les quelques siècles qui l'ont précédée (Smith et Jones, 1910, p. 28). Pour les autres, en revanche, l'accélération du développement culturel de l'Égypte au Protodynastique serait le fait d'étrangers ayant pénétré dans la vallée égyptienne du Nil (Morgan, 1922 chap. VI; Petrie, 1914*b*, p. 43, 1926, p. 102 et 103); cette migration, en provenance d'Asie, soit de Mésopotamie, soit d'Élam, aurait modifié la composition ethnique de la population (Petrie, 1914*c*). Une troisième hypothèse fait intervenir une ethnie différente venue non pas d'Asie, du moins dans l'immédiat, mais du delta où, installée depuis un temps indéterminé, elle se serait développée, puis elle aurait remonté le Nil, apportant la civilisation aux autochtones du sud; c'est ce qu'on appelle souvent la «race dynastique» (Derry, 1956).

Les thèses de l'introduction de la civilisation par des étrangers venus de l'est ou du nord cherchent à expliquer deux faits qui nous sont connus par l'archéologie: d'une part, l'extension vers le sud des techniques de poterie du nord à l'époque gerzéenne (Nagada II) et, d'autre part, l'apparition de l'écriture en Égypte, en même temps que des motifs ou des objets asiatiques (Mésopotamie) dans le mobilier égyptien à la fin du Protodynastique. Elles veulent également expliquer un phénomène historique typiquement égyptien, celui de la division du pays en deux royaumes qui, théoriquement, resteront distincts jusqu'à la fin de l'époque grecque: le royaume du Nord, symbolisé par la Couronne rouge, et celui de Sud, par la Couronne blanche. La réunion des deux couronnes en une seule sur la tête du Pharaon symbolise l'unification de l'Égypte dans la personne royale.

Lorsqu'on parle du Nord aux époques préhistoriques et protodynastique,

1. Voir A. H. Gardiner, *Egyptian grammar*, p. 575, Oxford, 1927.

il est essentiel de se rappeler qu'il faut en exclure le delta dont, nous l'avons vu, nous ne savons rien alors, ni du point de vue archéologique, ni du point de vue ethnologique — à l'exception du seul site périphérique de Mérimdé, et durant une seule période (fin du Néolithique).

Le terme «Nord» ne désigne, en réalité, que la région de la vallée du Nil, riche mais réduite, qui s'étend du Fayoum jusqu'aux environs du Caire, Héliopolis inclus. C'est uniquement en interprétant des textes de beaucoup postérieurs aux événements qu'on inclut le delta, depuis Héliopolis jusqu'à la Méditerranée, dans le royaume du Nord prédynastique, tel que les fouilles nous l'ont révélé.

En fait, les seuls sites prédynastiques et protodynastiques connus du Nord primitif sont Gerzeh — qui a donné naissance au gerzéen, culture caractéristique du Nord — Harageh, Abousir-el-Melek et Wadfa (Massoulard, 1949, p. 189), auxquels il convient d'ajouter maintenant El Omari, dans la banlieue sud du Caire, et Héliopolis (Debono, 1948, 1950 et 1956).

Au Prédynastique moyen et au Protodynastique, l'unification de l'Égypte se serait faite en deux temps: d'abord, une conquête du Sud par le Nord impose la culture gerzéenne à la Haute-Égypte, au début de Nagada II; puis un mouvement en sens inverse, à la fin du Protodynastique, avec la conquête du Nord par le Sud, mène à l'unification de l'Égypte avec Ménès, entre −3000 et −2800.

Nous entrons ici dans le domaine culturel, qui est hors du sujet de réflexion proposé dans ce mémoire. Je noterai, cependant, que rien ne permet d'affirmer que la population du Nord ait été fondamentalement différente de celle du Sud. Il ne semble d'ailleurs pas indispensable de faire intervenir un changement radical dans la composition ethnique de la population pour expliquer la cristallisation rapide de la civilisation égyptienne entre 3300 et 2800. Malgré d'incontestables contacts avec l'Asie palestinienne et mésopotamienne, la civilisation égyptienne reste profondément originale et africaine, d'un bout à l'autre de la préhistoire, voire de l'histoire. La composition ethnique différente de la population du Nord reste à démontrer: les différences notées dans le pourcentage des composantes ethniques de la population, tant à Abydos qu'à Gizeh (Falkenburger, 1946, p. 24-28; Derry, 1956), peuvent résulter de causes sociales, ou même familiales, et non d'une immigration nouvelle.

Sous l'impulsion du Cheikh Anta Diop, à l'appartenance «caucasoïde» (l'expression est de Cornevin, 1963, p. 103-104 et 152) de la population de l'Égypte, généralement acceptée jusqu'en 1955, une appartenance «négroïde» de cette même population a été substituée (Diop, 1955, p. 21-253; 1959, p. 54-58; 1960, p. 13-15; 1962*a*, p. 449-541). On trouvera dans un récent ouvrage un résumé fidèle et développé de la thèse du Cheikh Anta Diop (Obenga, 1973), qui est formulée avec vigueur: «En fait, les habitants néolithiques et prédynastiques de la vallée égyptienne et nubienne étaient des Nègres... Ce

sont des Nègres qui ont bâti les civilisations égypto-nubiennes préhistoriques... et historiques (Obenga, 1973, p. 102).

Les arguments invoqués pour l'appartenance négroïde relèvent plus souvent du domaine culturel et linguistique, voire littéraire, que de l'anthropologie scientifique (voir notamment Obenga, 1973, p. 55 et 56, sur les témoignages d'Hérodote et de Diodore; p. 221-323 sur la linguistique; p. 333-443 sur la façon de compter et sur le système graphique). Lorsque l'anthropologie est invoquée, par exemple pour la chevelure (Obenga, 1973, p. 59 et 124-125), elle est parfois en contradiction avec les observations de certains fouilleurs et anthropologues (Brunton, 1929, p. 466; 1937, p. 20 et 26 et 27; Fouquet, 1896-1897; Smith, 1923, p. 53-69; Massoulard, 1949, p. 408 et 410-411).

La thèse de l'appartenance nègre de la population égyptienne n'a pas encore fait l'objet, à ma connaissance, d'une étude critique approfondie de la part des anthropologues. On lui a reproché (Suret-Canale, 1958, p. 54, cité par Cornevin, 1963, p. 63) de mêler les concepts différents de race et de culture. Les égyptologues, à une exception près (Sainte-Fare-Garnot), bien que tenus succinctement au courant des travaux du Cheikh Anta Diop grâce à la *Bibliographie égyptologique annuelle*[1], ne les ont pas encore utilisés.

Ainsi, deux thèses sont en présence, absolues l'une comme l'autre. Pour les uns, très nombreux, la population égyptienne est «blanche», «méditerranéenne». Comme le déclare Vandier: «Il est permis d'affirmer que la race égyptienne est d'origine hamitique... Une certitude... les Nègres ne sont arrivés en Égypte que... tard.» (Vandier, 1952, p. 22.) Pour les autres, comme l'affirme Obenga: «L'Égypte pharaonique, par l'ethnie de ses habitants, la langue de ceux-ci, appartient en totalité, des balbutiements néolithiques à la fin des dynasties indigènes, au passé humain des Noirs de l'Afrique.» (Obenga, 1973, p. 445.)

Thèmes de discussion et axes de recherche

Devant des positions aussi tranchées, il est difficile de rester parfaitement neutre. Je me permettrai donc d'exprimer ici mon sentiment personnel, avec d'autant moins de scrupules — ou de remords — que cette position devrait permettre, du moins je l'espère, de «dégager les thèmes de discussion et les axes de recherches» qu'on me demande de formuler.

Les positions prises me paraissent toutes deux trop absolues. Je me bornerai au seul aspect ethnique du problème; l'aspect culturel est encore plus complexe et, à lui seul, exigerait un colloque. En effet, au centre même

1. E. J. Brill, Leyde, depuis 1947. Voir notamment 1955, p. 55; 1960, p. 59; 1962, p. 44.

de cet aspect se trouve la question de l'influence et du rayonnement de l'Afrique intérieure sur la civilisation égyptienne et, réciproquement, de l'Égypte sur l'Afrique au sud du Sahara. Sauf par une longue étude, pour laquelle les sources sont trop souvent insuffisantes, comment décider ce qui, d'une part, appartient à une communauté de culture africaine et ce qui, d'autre part, a pris naissance dans la vallée du Nil avant de se disperser en Afrique? C'est pourquoi je n'aborderai pas cet aspect du problème.

Après avoir constaté le caractère mixte de la population égyptienne ancienne — fait confirmé par toutes les analyses anthropologiques — on parle néanmoins d'une «race» égyptienne, et on la rattache à un type humain bien déterminé: le rameau «hamitique», blanc, qu'on l'appelle «caucasoïde» ou «méditerranéen», «europide» ou encore «eurafricanide». Il y a là une contradiction. En effet, tous les anthropologues s'accordent pour souligner l'importance de l'apport négroïde (près du tiers, parfois plus) dans le mélange ethnique qui constitue la population de l'Égypte ancienne. Or nul encore n'a défini ce qu'il fallait comprendre par ce terme «négroïde», ni expliqué comment cet élément négroïde, en s'associant à une composante méditerranéenne, souvent moindre en pourcentage, pouvait s'intégrer en une race purement caucasoïde.

Il semble que l'anthropologie moderne commence à se rendre compte de l'insuffisance de nos connaissances dans ce domaine. Il me suffira, à ce propos, de citer *in extenso* les récentes conclusions d'une étude de restes humains paléolithiques découverts en Nubie. Faisant allusion au manque de matériel de comparaison, et surtout au fait que les études anthropologiques anciennes qui fournissent ce matériel sont essentiellement fondées sur la craniologie et non sur la morphologie, un anthropologue écrit: «Les comparaisons incitent à une approche globale même les plus ardents partisans de l'analyse, et toute étude des restes découverts se heurte au problème des origines négroïdes. En l'absence d'épidermes fossiles, on doit se montrer prudent, car il n'y a pas de particularités du squelette qui soient spécifiquement négroïdes et nous savons combien sont grandes les différences morphologiques entre les êtres humains vivants que l'on classe ensemble en raison de la pigmentation de leur peau.» (Anderson, 1968, p. 1028.) L'auteur conclut: «Avant qu'on puisse tirer parti de ces restes pour éclairer le problème des origines négroïdes, il faudra attendre que des recherches approfondies aient permis de dégager les caractéristiques particulières du squelette négroïde (à supposer qu'il en ait). Le prognathisme ou les proportions existant entre les membres n'apportent que des indications vagues et sans grande valeur.» (Anderson, 1968, p. 1038.)

Cette constatation me rappelle l'observation d'un écrivain, non anthropologue, du XIXe siècle. Elle mérite elle aussi d'être citée, car je la crois au cœur même du problème. «A Kosseir... nous avons vu des pèlerins de toutes les parties de l'Afrique... J'ai acquis la conviction que la race nègre est encore

plus variée que la race blanche. On y trouve tous les profils, depuis celui du caucasien le plus pur jusqu'à celui du crétin et presque de l'imbécile.[1]»

Cette observation sur la diversité de la race noire montre, je pense, combien le problème du peuplement de l'Égypte ancienne a été déformé, mal posé, combien en définitive c'est un faux problème. On a créé de toutes pièces, d'un côté, un type racial égyptien «blanc», de l'autre côté un type «noir» ou «nègre». Tous deux sont, sous certains aspects, caricaturaux. En effet, comment peut-on parler de blanc lorsque — les études chiffrées le prouvent — plus du tiers de la population est négroïde? D'un autre côté, comment peut-on affirmer que les Égyptiens pharaoniques sont des Nègres, c'est-à-dire, dans l'esprit de ceux qui emploient le terme, ont le type physique des habitants actuels de l'Afrique occidentale, alors que les Égyptiens anciens eux-mêmes, dans leurs peintures murales si fidèles ont admirablement représenté ce type du Noir occidental par opposition au leur qui est tout à fait différent?

Il y a lieu de distinguer race et culture. La civilisation égyptienne, par sa langue, son écriture, sa façon de penser est indiscutablement africaine avant tout, même si, au cours des millénaires, elle a emprunté des éléments de culture à ses voisines orientales. Sa population, en revanche, reflète bien la situation de la vallée du Nil à l'angle nord-est du continent africain. Voie de passage entre l'Afrique centrale et la Méditerranée, carrefour de routes pendant des millénaires entre l'Afrique atlantique et l'Afrique orientale de la mer Rouge, de l'Éthiopie et de l'océan Indien, elle a été le creuset où, dès le Prédynastique sinon avant, se sont rencontrés et mélangés les différents types africains préhistoriques auxquels ont pu se mêler parfois des représentants des races périphériques orientales. Il serait vain et inutile d'y rechercher une «race» pure, primitive, un peuplement homogène.

C'est cet état de fait qui, je crois, devrait inspirer les thèmes de discussion à envisager. Si tout a été dit sur les contacts Égypte-Asie et Égypte-Europe (Petrie, 1901, 1914*b*, 1939; Frankfort, 1924, 1951, p. 109; Christian, 1925; Bissing, 1929; Waddel, 1929, 1930; Childe, 1929, 1934; Scharff, 1935; Kantor, 1942, 1952; Vandier, 1952, p. 21, 606; Baumgartel, 1965, p. 18, 21-22, 26-28, etc.), en revanche il reste beaucoup à faire, surtout du point de vue anthropologique, pour bien apprécier les liens entre l'Égypte et la Libye, le Sahara oriental et sud-oriental, le Kordofan, le Darfour, le Soudan oriental et méridional ainsi que l'Éthiopie actuelle.

Pour aborder avec fruit l'étude de ces divers contacts, il est essentiel, je crois, de définir d'abord ce que chacun entend par les mots «nègre» et «négroïde». Pour prendre un exemple: Junker définit un type de Nègre qu'il

1. Gustave Flaubert, *Correspondance*, vol. I, p. 655 (Lettre à Frédéric Baudry du 21 juillet 1850), Paris, La Pléiade, 1973.

prend comme base de sa discussion (Junker, 1921, p. 121), mais pour Obenga le Nègre est tout différent puisque, pour lui, le mot s'applique aux Nubiens qui n'ont d'autre point commun avec le Nègre de Junker que la pigmentation de la peau (Obenga, 1973, p. 82-83). Il en va de même pour le mot négroïde qui, lui aussi, a le plus grand besoin d'être défini comme l'a bien montré Anderson (1968, p. 8).

Un deuxième thème de discussion qui me paraît nécessaire est celui de la définition des Hamites, et de leur réalité ou non en tant que race distincte en Afrique (Obenga, 1973, p. 45; Seligman, 1913, p. 593-605; 1930, p. 457; Eickstedt, 1949; Naville, 1911, p. 199; Palmer, 1926; Spamaus, 1929, 1931; Frankfort, 1950; Drake, 1960). Ce thème devrait être étendu aux liens de cette race — si l'on admet son existence — d'une part avec les Nègres et, d'autre part, avec les races africaines fossiles découvertes en Afrique durant ces dernières décades (voir, entre autres, Clark, 1962; Cornevin, 1963, p. 87-100).

Pour l'étude du peuplement de l'Égypte, il serait important à mon avis de réexaminer le problème de l'origine du Néolithique égyptien, ce qui pourrait faire l'objet d'un troisième thème de discussion d'autant plus important que les travaux récents, en Basse-Nubie et au Soudan comme en Asie, apportent des éléments à ce nouveau problème en grande partie ethnique et plus complexe qu'on ne le croit généralement (Arkell, 1957; Wendorf, 1968*b*; Giuffrida-Ruggeri, 1916; Obenga, 1973, p. 446).

Apparenté au thème ci-dessus, mais différent toutefois, est celui du rôle du Croissant fertile africain dans le peuplement de l'Égypte. J'entends par Croissant fertile africain — du Paléolithique à la VIe dynastie égyptienne (de —12000 environ à —2000) — la partie orientale du Sahara qui s'étend entre le Fezzan au nord, le Tibesti, l'Ennedi, le Darfour au sud et la vallée égyptienne et soudanaise du Nil. Bien que le problème soit avant tout écologique, il a des répercussions sur l'origine ethnique des Égyptiens puisqu'il est lié, d'une part, au développement du Néolithique en Égypte et, d'autre part, à l'origine de l'agriculture dans la vallée du Nil (Arkell et Ucko, 1964; Balout, 1955; Beck et Huard, 1969; Breuil, 1931; Briggs, 1957; Butzer, 1958, 1959*a*, 1959*b*, 1965; Butzer et Hansen, 1968; Caton-Thompson et Gardner, 1934; Eickstedt, 1943; Huard, 1955, 1959, 1964, 1966; Huzzayyin 1939; Mitwalli, 1952; Newbold, 1945; Passarge, 1940; Sharff, 1926, 1942; Schott, 1950*a*). Dans ce domaine on regrettera particulièrement la disparition récente du Dr A. Fakhry qui nous prive de ses importantes découvertes et observations dans l'oasis de Khargeh.

Les axes de recherches possibles sont d'autant plus nombreux que, comme je l'ai souligné à diverses reprises, les sources à notre disposition pour l'étude du peuplement de l'Égypte ancienne sont beaucoup plus pauvres qu'on ne le croit généralement, et qu'il est donc indispensable de les compléter (Baumgartel, 1952; Vandier, 1952, p. 532).

La lacune la plus grave dans nos connaissances est celle qui concerne le delta égyptien. A part le site de Mérimdé, le delta au nord d'Héliopolis est une *terra incognita* pour l'archéologie et l'anthropologie préhistoriques. Malgré leurs énormes difficultés, les fouilles des niveaux très anciens du delta et notamment du delta oriental devraient être encouragées au même titre que les recherches paléo-écologiques susceptibles de fournir des renseignements sur les conditions naturelles offertes au peuplement humain par le delta à très haute époque (Rosen, 1929; Rizkana, 1952; Butzer, 1965, p. 30-37; p. 17, Butzer signale l'insuffisance actuelle des études du terrain). La recherche est d'autant plus importante dans ce domaine que l'on fait souvent du delta le foyer d'origine des populations ayant apporté la «civilisation à la Haute-Égypte».

En dehors du travail de Junker sur l'apparition du Nègre type dans l'iconographie et l'anthropologie physique à la XVIIe dynastie (Junker, 1921), les problèmes de l'apparition, de la date d'apparition et de la diffusion des différents types d'Africains dans la vallée du Nil sont encore mal étudiés. Or ils sont susceptibles d'apporter des renseignements sur le peuplement ancien de l'Égypte, sur la nature et la situation géographique des différentes ethnies africaines dans l'Antiquité. C'est ainsi, par exemple, que le problème des Pygmées en Égypte (Dawson, 1938; MacRitchie et Hurwitz, 1912; Stracmans, 1952*a* et *b*), qui est lié à celui des rapports ethniques de l'Égypte avec l'Afrique au sud du Sahara, mériterait d'être approfondi.

En ce qui concerne l'origine du peuplement de la vallée du Nil, un hiatus important existe dans nos connaissances entre le Paléolithique supérieur et le Néolithique, surtout en Égypte. Pour beaucoup d'auteurs, il y aurait eu une coupure lors du Mesolithique, pendant laquelle la vallée égyptienne aurait été inoccupée par l'homme. On a récemment mis en doute la réalité de cet hiatus, qui serait accidentel et dû simplement à l'insuffisance des recherches sur le terrain (Butzer et Hansen, 1968, p. 188-189). Étant donné l'importance de la question pour l'origine de l'agriculture en Égypte et, partant, pour son peuplement, il y aurait lieu d'entreprendre des recherches archéologiques sérieuses le long de la vallée égyptienne du Nil en attendant que les résultats des travaux exécutés en Basse-Nubie soient tous publiés, de façon à avoir une vue d'ensemble sur le Mésolithique nilotique.

Dernier point, enfin, si le Néolithique et le Protodynastique sont connus en Basse-Nubie et, à un moindre degré, dans la région de Khartoum, ils sont en revanche presque complètement inconnus entre la 2e et la 6e cataracte. Compte tenu de l'importance de cette région pour les contacts et mouvements de populations entre sud et nord de l'Afrique, il y aurait lieu d'encourager les recherches préhistoriques dans cette partie de la vallée du Nil, au même titre d'ailleurs que le long des axes qui, à l'est comme à l'ouest, vont du Nil vers le Sahara, d'une part, et la mer Rouge, d'autre part. Ces axes, archéologiquement parlant, sont eux aussi très sous-explorés.

Bibliographie

ANDERSON, J. E. 1968. Late Paleolithic skeletal remains from Nubia. Dans: Wendorf, Fred (dir. publ.), *The Prehistory of Nubia*, p. 996-1040. Fort Burgwin, Southern Methodist University.

ARKELL, A. J. 1957. Khartoum's part in the development of the Neolithic. *Kush, Journal of the Sudan Antiquities Service* (Khartoum), n° V.

——; UCKO, P. J. 1964. Review of Predynastic development in the Nile Valley. *Current anthropology* (Glasgow), 6, p. 145-156 (avec commentaires de: Balout, Baumgartel, Butzer, Desmond Clark, Fairbridge, Kaiser, R. A. Kennedy, Mellaart, Pittioni, Ph. E. L. Smith et H. S. Smith, p. 156-164, réponses des auteurs, p. 164-165).

BALOUT, L. 1955. *Préhistoire de l'Afrique du Nord*, Paris, Arts et métiers géographiques.

BAUMGARTEL, E. 1952. Some notes on the origins of Egypt. *Archiv orientální*, 20, p. 278-287.

——. 1965. Predynastic Egypt. *Cambridge ancient history*, vol. I, Chap. IX, Cambridge.

BECK, P.; HUARD, P. 1969. *Tibesti, carrefour de la préhistoire saharienne*, Paris, Arthaud.

BISSING, Fr. W. von. 1929. Probleme der ägyptischen Vorgeschichte. *Archiv für Orientforschung* (Berlin), 5, p. 49-81; 6, p. 1-11 et 7, p. 23-30.

BOVIER-LAPIERRE, P. 1925. *Une nouvelle station néolithique (el-Omari), au nord d'Helouan (Egypte)*. Congrès international de géographie, Le Caire, 1925, tome IV, Le Caire, p. 280-281.

BREUIL, H. 1931. L'Afrique préhistorique. Dans: Frobenius, L. et Breuil, H. (dir. publ.), Afrique, *Cahiers d'art* (Paris), p. 61-122.

BRIGGS, L. C. 1957. *Living tribes of the Sahara and the problem of their prehistoric origin. Third Pan-African Congress on Prehistory, Livingstone, 1955*. London, Chatto.

BRUNTON, G. 1929. The beginnings of Egyptian civilisation. *Antiquity*, 3, p. 456-467.

——. 1937. *Mostagedda and the Tasian culture*. London, Ltd. Quaritch.

BUTZER, K. W. 1958. Das ökologische Problem der neolithischen Felsbilder der östlichen Sahara. *Abhandlungen d. Mainz Akad. d. Wissens. Math.-naturwiss. Kl.* (Wiesbaden), p. 20-49.

——. 1959*a*. Die Naturlandschaft Ägyptens während der Vorgeschichte und der Dynastischen Zeit. *Abhandlungen d. Mainz Akad. d. Wissens., math.-naturwiss. Klasse* (Wiesbaden), n° 2.

——. 1959*b*. Studien zum vor-und-frühgeschichtlichen Landschaftswandel der Sahara, *Abhandlungen d. Akad. d. Wiss. u. Literatur in Mainz*.

——. 1965. Physical conditions in Eastern Europe, Western Asia and Egypt before the period of agricultural and urban settlement. *Cambridge ancient history*, vol. I, ch. II, principalement par. IV. Prehistoric geography of Egypt and the Nile Valley, p. 30-37.

——; HANSEN, C. L. 1968. *Desert and river in Nubia; geomorphology and prehistoric environments at the Aswan reservoir*. Madison, University of Wisconsin Press.

CATON-THOMPSON, G.; GARDNER, E. W. 1934. *The Desert Fayum*, 2 vol; London. Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland.

CHILDE, V. Gordon. 1929. *The most ancient East: The oriental prelude to European prehistory*. London, Kegan Paul.

——. 1934. *New light on the most ancient East*. London, Kegan Paul.

CHRISTIAN, V. 1925. Die Beziehungen der Nagada-Kultur in Ägypten zur Vorderasien, und zur Ägais. *Mitteilungen anthropologische Gesellschaft in Wien*, 55, p. 183-230.

CLARK, J. D. F. 1962. The Prehistoric origins of African Cultures. *Journal of African History*, 5, n° 2, p. 161-183.

CORNEVIN, R. 1963. *Histoire des peuples de l'Afrique noire*, p. 80-154; 317-336 et 505-521 (avec bibliographie par chapitres). Paris, Berger-Levrault.

DAWSON, W. R. 1938. Pygmies and Dwarfs in Ancient Egypt. *Journal of Egyptian archaeology*, 24, p. 185-189.

DEBONO, F. 1948. El Omari (près d'Hélouan), *Annales du Service des antiquités de l'Egypte* (Le Caire), 48, p. 561-569.

——. 1950. La nécropole prédynastique d'Héliopolis (fouille de 1950). *Annales du Service des antiquités de l'Egypte* (Le Caire), 52, p. 625-652.

——. 1956. La civilisation prédynastique d'El-Omari (nord d'Hélouan). *Bulletin Institut d'Egypte*, 37, p. 329-339.

DERRY, D. E. 1929. *Merimdé*, I, p. 197; II, p. 53-60; III, p. 60-61. Dans: Junker, H. (dir. publ.), *Vorläufiger Bericht über die Grabung der Akademie des Wissenschaften in Wien auf der neolitischen Siedlung von Merimde Beni-Salame (West Delta)*. Anzeiger der Akademie d. Wissenschaften in Wien, philos.-histor. Klass. (I), Jahrgang 1929, nr XXI-XXVIII, p. 156-250; (II), Jahrgang 1930, nr V-XIII, p. 21-83; (III), Jahrgang 1932, nr I-IV, p. 36-97.

——. 1956. The dynastic race in Egypt. *Journal of Egyptian archaeology*, 42, p. 80-85.

DIOP, Cheikh Anta. 1955. *Nations nègres et cultures; de l'Antiquité négro-égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, p. 21-253. Paris, Présence africaine.

——. 1959. *L'unité culturelle de l'Afrique noire, domaine du patriarcat et du matriarcat dans l'Antiquité classique*, p. 54-58; 107-111; 171-175. Paris, Présence africaine.

——. 1960. *Afrique noire précoloniale; étude comparée des systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Afrique noire, de l'Antiquité à la formation des États modernes*, p. 13-15 et 29-30. Paris, Présence africaine.

——. 1962*a*. Histoire primitive de l'Humanité. Évolution du monde noir. *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire* (Dakar), Série B, *Sciences humaines*, 24, p. 449-541.

DRAKE, St Clair. 1960. *Détruire le mythe chamitique devoir des hommes cultivés*, p. 215-230. Paris, Présence africaine.

EICKSTEDT, E. V. 1943. *Völkerbiologische Problem der Sahara*, Beiträge z. Kolonialforschung, Tagungsband 1, Berlin.

——. 1949. Das Hamiten Problem. *Homo* (Stuttgart), Band 1: *Internationale Zeitschrift für die Vergleichende Forschung am Menschen*.

FALKENBURGER, F. 1946. *Craniologie égyptienne*. Direction de l'Éducation publique du GZFO, Offenburg-Mainz, Lehrmittel Verlag.

HUARD, P. 1955. Populations anciennes du Tibesti. *Encycl. Mem. Outre-Mer*.

——. 1959. Préhistoire et archéologie au Tchad. *Bulletin Institut d'études centrafricaines*, 17.

——. 1964. *État des recherches sur les rapports entre cultures anciennes du Sahara tchadien, de la Nubie et du Soudan.* Leyden, Bibliotheca Orientalis, 21, fasc. 5-6.

——. 1966. Contribution saharienne à l'étude des questions intéressant l'Égypte ancienne. *Bulletin Société française d'égyptologie* (Paris), 45.

HUZZAYYIN, S. A. 1939. Some new light on the beginnings of Egyptian civilization. A synopsis of culture complexes and contacts of Egypt in late prehistoric and protohistoric times. *Bulletin Société royale géographie d'Egypte* (Le Caire), 20, p. 203-273.

JUNKER, H. 1921. The first appearance of the Negroes in history. *Journal of Egyptian archaeology* (London), 7, p. 121-132.

KANTOR, H. J. 1942. The early relations of Egypt with Asia. *Journal of near Eastern studies* (Chicago), 1, p. 174-213.

——. 1952. Further evidence for early Mesopotamian relations with Egypt. *Journal of near Eastern studies* (Chicago), 11, p. 110-136.

KEITH, A. 1905. Compte rendu de Thompson-Randall-Mac-Iver. *Man*, V, p. 92-95.

MACRITCHIE, D.; HURWITZ, S. T. H. 1912. *Les Pygmées chez les anciens Égyptiens; compte rendu de la 14e session du Congrès international d'anthropologie*, p. 6. Genève.

MASSOULARD, E. 1949. *Préhistoire et protohistoire d'Égypte.* Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, T. LIII, chap. X: La race, p. 386-425. Université de Paris.

MITWALLI, M. 1952. History of the relations between the Egyptian Oases of the Libyan desert and the Nile Valley. *Bulletin Institut du désert* (Héliopolis), 2.

MÜLLER, F. W. K. 1915. *Die anthropologischen Ergebnisse des vorgeschichtlichen Gräberfeldes von Abusir-el-Melk.* Deutsche Orientgesellschaft Wissenschaftliche Veröffentlichungen, Heft 27, Leipzig.

NAVILLE, Ed. 1911. La population primitive de l'Égypte, *Recueil de travaux...* 33, p. 193-212.

NEWBOLD, D. 1945. The history and archaeology of the Libyan Desert. *Sudan notes and records* (Khartoum), 26.

OBENGA, T. 1973. *L'Afrique dans l'Antiquité: Égypte pharaonique, Afrique noire.* Paris, Présence africaine.

PALMER, H. R. 1926. The white races of North Africa. *Sudan notes and records* (Khartoum), 9, p. 69-74.

PASSARGE, S. 1940. *Die Urlandschaft Ägyptens und di Lokalisierung der Wiege der altägyptischen Kultur.* Nova Acta Leopoldener, Neue Folge, Bd. 9, nr 58. Halle.

PETRIE, W. M. F. 1901. The races of Early Egypt. *Journal Anthropological Institute* (London), 31, p. 248-255.

——. 1914*a*. The British School of Archaelogy in Egypt. *Journal of Egyptian Archaeology* (London), 1, p. 43.

——. 1914*b*. *Tarkhan II.* London, British School of Archaeology in Egypt. (Publ. vol. XXVI.)

——. 1926. Egypt and Mesopotamia. *Ancient Egypt*, p. 102-103.

——. 1939. *The making of Egypt.* London, Sheldon Press.

ROSEN, E. C. G. von. 1929. *Did prehistoric Egyptian culture spring from a marsh-*

dwelling people, Stockholm. (Riksmuseets ethnografiska avdelming Smärre Meddelanden nr 8.)

RIZKANA, I. 1952. Centres of settlement in prehistoric Egypt in the area between Helwan and Heliopolis. *Bulletin Institut Fouad-Ier-du-désert*, II, p. 117-130.

SCHARFF, A. 1926. Vorgeschichtliches zur Libyesfrage, *Zeitschrift für Ägyptischen Sprache* (Berlin), 61, p. 16-30.

——. 1935. Neues zur Frage der ältesten ägyptisch-babylonischen Kulturbeziehungen. *Zeitschrift für ägyptischen Sprache*, 71, p. 89-106.

——. 1942. *Die frühen Felsbilderfunde in der ägyptischen Wüsten und ihr Verhältnis zu der vorgeschichtlichen Kulturen des Niltals*. Paideuma, Band II.

SCHOTT, S. 1950*a*. Die Vertreibung der Libyer und der Ursprung der ägyptischen Kultur. Dans: A. E. Jensen (dir. publ.). *Mythe, Mensch und Umwelt*, p. 139-148. Paideuma, Bamberg, Bamberger Verlagshaus.

SERGI, G. 1895. *Origine e diffusione della stirpa mediterranea*. Roma.

SMITH, G. Elliot. 1923. *The Ancient Egyptians and the origin of civilization*, new. edit. London and New York, Harper and Bros.

——; JONES, F. W. 1910. Report on the human remains. Dans: G. A. Reisner, *Archaeological survey of Nubia*, 1907-1908, vol. 2, chap. II. The racial problems, p. 15-36, Le Caire, Service des antiquités de l'Égypte.

SPAMAUS, G. 1929. Historisch-Kritisches zum Hamiten Problem. Dans: *Memoriam Karl Weule*. Leipzig.

——. 1931. Zum Hamiten problem in Afrika. *Forschungen und Fortschritte*, 7. Jg. Berlin.

STRACMANS, M. 1952*a*. Les Pygmées dans l'ancienne Égypte. *Mélanges Georges Smets*, p. 621-631. Bruxelles.

——. 1952*b*. Une statuette pygmoïde du Musée de Berlin. *Bulletin Société royale belge d'anthropologie et de préhistoire* (Bruxelles), 63, p. 23-29.

SURET-CANALE, J. 1958. *L'Afrique noire, occidentale et centrale*. Paris, Éditions sociales.

THOMPSON, A.; RANDALL-MACIVER, D. 1905. *The ancient races of the Thebaid*. Being an anthropometrical study of the inhabitants of Upper Egypt from the earliest prehistoric times to the Mohammedan conquest, based upon the examination of ever 1500 crania. Oxford.

VANDIER, J. 1952. *Manuel d'archéologie égyptienne*. Tome I, 1, La préhistoire, p. 10-24; 529-532 et 605-609. Paris, A. et J. Picard.

WADDELL, L. A. 1929. *The makers of civilization in race and history*, showing the rise of the Aryans or Sumerians, their origination and propagation of civilization (etc.). London, Luzac and Co.

——. 1930. *Egyptian civilization*, its Sumerian origin and real chronology and Sumerian origin of Egyptian hieroglyphs. London, Luzac and Co.

WARREN, E. 1898. An investigation on the variability of the human skeleton, with special reference to the Neqada Race discovered by Prof. Fl. Petrie in his explorations in Egypt. *Transactions of the Royal Philosophical Society* (London), 189, B, p. 135-227.

WENDORF, F. 1938. *Rock-drawings of Southern Upper Egypt*, I. London, The Egypt Exploration Society, H. Milford, Oxford University Press.

——. 1968*a*. A Nubian final paleolithic graveyard near Jebel Sahaba, Sudan. Dans:

F. Wendorf. *The prehistory of Nubia*, p. 954-995. Fort Burgwin, Southern Methodist University.
——. 1968*b*. *Summary of Nubian Prehistory*. Dans: *ibid.*, p. 1040-1059.
ZABOROWSKI-MOINDRON, S. 1898. Races préhistoriques de l'ancienne Égypte. *Bulletin Soc. Anthropologie* (Paris), série 4, v. 9, p. 597-616.

Pour approfondir le sujet

ABEL, W. 1943. *Rassenprobleme im Sudan und seinem Randgebieten*. Beiträge zur Kolonialforschung, Tagungsband 1. Berlin.
ADAMIDI. 1906. Les invasions des races européennes en Égypte dans les temps préhistoriques. *Bulletin de l'Institut d'Égypte* (Le Caire), série 4, n° 6, p. 77-89.
ALIMEN, H. 1955. *La préhistoire de l'Afrique*. Paris, N. Boubée.
ARKELL, A. J. 1945. *Early Khartoum*. An account of the excavations of an early occupation site carried out by the Sudan Government Antiquities Service in 1944-1945, London, Oxford University Press.
——. 1951-1952. The history of Darfur. *Sudan notes and records* (Khartoum), 32 et 33.
——. 1952. *The relations of the Nile Valley with the Southern Sahara in Neolithic times*. Congrès panafricain de préhistoire, Actes de la II session, Alger, 192, Communication N° 23, Paris, 1955, p. 345-346.
——. 1953*a*. *Shaheinab*. An account of the excavation of a neolithic occupation site carried out for the Sudan Antiquities Service in 1949-1950, London, Oxford University Press.
——. 1953*b*. The Sudan origin of the Predynastic black incised pottery. *Journal of Egyptian Archaelogy*. (London), 39.
——. 1961. *A history of the Sudan: from the earliest times to 1821*, p. 24-34, second edition. London, University of London, the Athlone Press (reprinted 1966).
ARMELAGOS, G.; EWING, G.; GREENE, D. L. et PAPWORTH, M. L. 1965. *Physical anthropology of the prehistoric population of the Nile Valley*. Paper presented at seventh INQUA Congress, Boulder, Colorado, Sept. 1, 1965.
BACHATLY, C. 1942. *Bibliographie de la préhistoire égyptienne* (1869-1938), Le Caire. (Publications de la Société royale de géographie d'Égypte.)
BALL, J. 1939. *Contributions to the geography of Egypt*. Le Caire, Government Press, Buta 9.
BARTON, G. A. 1929. The origin of civilization in Africa and Mesopotamia, their relative antiquity and interplay. *Proceedings American Philosophical Society* (Philadelphia), 68, p. 303-312.
BATES, O. 1914. *The Eastern Libyans*. Oxford, Macmillan.
BATRAWI, A. W. 1935. *Report on the human remains*. Le Caire, Service des Antiquités de l'Égypte, Mission archéologique de Nubie, 1929-1934.
——. 1946. The racial history of Egypt and Nubia. Part II: The racial relationships of the Ancient and Modern populations of Egypt and Nubia. *Journal Royal Anthropological Institute*, LXXV, 1945 et LXXVI, 1946.
——. 1947. The Pyramid studies. Anatomical reports 1947. *Annales Service des antiquités de l'Égypte*, 47, p. 97-111.

BATRAWI, A.W. 1948*a*. Report on the anatomical remains recovered from the tombs of Akhet-Hetep and Ptah-Irou-Ka. *Annales Service des antiquités de l'Égypte*, 48, p. 487-497.

——. 1948*b*. The Pyramid studies. Anatomical reports 1948. *Annales Service des antiquités de l'Égypte*, 48, p. 585-600.

——. 1951. The Skeleton remains from the northern Pyramid of Sneferu. *Annales Service des antiquités de l'Égypte*, 51, p. 435-440.

BATRAWI et MORANT, G. M. 1947. A study of a first dynasty series of Egyptian skulls from Sakkara and of an eleventh dynasty series from Thebes. *Biometrika, a journal for the statistical study of biological problems* (London), 34, p. 18-27.

BAUMGARTEL, E. 1960. *The cultures of Prehistoric Egypt*, II. Oxford, University Press.

BIASUTTI, R. 1908. L'origine degli antichi Egiziani e l'indagine craniologica. *Archivio per l'Antropologia e la Etnologia* (Firenze), 38, p. 219-241.

——. 1926. *I contributi alla etnologia...* Publicazione Comitato geografico nazionale italiano, Roma, 2, p. 93-98.

——. 1925. Egiziani e Etiopici. *Aegyptus*, 6, p. 27-35.

BIETAK, M.; ENGELMAYER, R. 1963. *Eine Frühdynastische Abrisiedlung mit Felsbilden aus Sayala-Nubien*, Osterreichische Akademie der Wissenschaften Philos.-histor. Klasse Denkschriften, Band 82, Wien.

BISHOP, W. W.; CLARK, J. D. 1967. *Background to African evolution*. Chicago, University of Chicago Press.

BISSING, Fr. W. von. 1898. Les origines de l'Égypte. *L'anthropologie* (Paris), 9, p. 241-258; 408-417.

BLOCH, A. 1903. De l'origine des Égyptiens. *Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, série 5, vol. 4, p. 393-403.

BOVIER-LAPIERRE, P. 1932. L'Égypte préhistorique. Dans: *Précis de l'Histoire de l'Égypte par divers historiens et archéologues*, préface de S. E. Mohamed Zaky el-Ibrachy Pacha, t. 1. Le Caire, p. 1-50.

BRUNTON, G. 1928. *The Badarian civilisation and Predynastic remains near Badari* (en collaboration avec G. Caton-Thompson). London, British School of Archeology in Egypt.

——. 1948. *Matmar*, London, Quaritch Ltd.

CAPART, J. 1890. Note sur les origines de l'Égypte d'après les fouilles récentes, *Revue de l'Université* (Bruxelles), 4, p. 105-130.

——. 1914. Les origines de la civilisation égyptienne. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, 33, 1914.

——. 1923. *Place de l'Égypte dans l'histoire de la civilisation*. Bruxelles.

CHANTRE, E. 1900. *Étude craniologique sur la population prépharaonique de la Haute-Égypte*. Compte rendu de la 28e session, de l'Association française pour l'avancement des sciences, Boulogne-sur-Mer, 1899. Paris, partie 2, p. 618-625.

——. 1904. *Recherches anthropologiques dans l'Afrique orientale: Égypte*. Lyon, A. Rey. Réédition revue, en 1914.

——. 1905. *Recherches anthropologiques en Égypte*, Compte rendu de la 33e session de l'Association française pour l'avancement des sciences. Paris, p. 984-1005.

——. 1908. La nécropole memphite de Khozan (Haute-Égypte), et l'origine des Égyptiens. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, t. 26, p. 229-245.

COON, C. 1962. *The origin of races.* New York, Knopf.

COTTEVIEILLE-GIRAUDET, R. 1933. L'Égypte avant l'Histoire, Paléolithique, Néolithique, âge du cuivre. Introduction à l'étude de l'Égypte pharaonique. *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* (Le Caire), t. 33, p. 1-168.

DIOP, Cheikh Anta. 1962*b*. Réponses à quelques critiques. *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire* (Dakar), série B, sciences humaines, 24, p. 542-574.

——. 1967. *Antériorité des civilisations nègres: mythe ou vérité.* Paris, Présence africaine, p. 165-166.

EICKSTEDT, E. V. 1947. Die Träger afrikanischer Kulturen Afrika. Dans: *Handbuch der angewandten Völkerkunde* hrg Bernatzik, Innsbruck.

ENGELMAYER, R. 1965. *Die Felsgravierungen im Distrikt Sayala-Nubien*, Teil I, Die Schiffsdarstellungen, Denkschriften d. Österreichisch Akad. d. Wissens. philos.-histor. Kl., 90 Bd, Wien.

FALKENBURGER, F. 1947. La composition raciale de l'ancienne Égypte. *L'anthropologie* (Paris), 51, p. 239-250.

FRANKFORT, H. 1948. *Kingship and the Gods.* A study of ancient Near-Eastern religion as the integration of society and nature. Chicago, University of Chicago Press (étude du substrat africain, p. 162-168 et 198-200).

——. 1949. The ancient Egyptians and the Hamites. *Man*, p. 95-96.

FUMAGALLI, S. 1953. Saggio di suppellettile etnografica neolitica della necropoli di Gebelen. *Atti del Congresso di Studi Etnografici Italiani, 1952, Napoli*, p. 369-382.

——. 1952*a*. Il cranio della necropoli neolitica di Gebelen (Alto Egitto), Nota I*a*, *Atti della Accademia delle Scienze di Torino*, 86, Torino.

——. 1952*b*. *Ibid.*, Nota seconda, *Atti della Societa Italiana di Scienze Naturali et del Museo Civico di Storia Naturale in Milano, vol. 91, Anno 1952.* Milano, p. 55-94.

GARROD-DOROTHY, A. E.; CLARCK, J. G. D. 1965. Primitive man in Egypt Western Asia and Europe. Dans: *Cambridge ancient htstory*, vol. I, chap. III. Cambridge, Cambridge University Press.

GIUFFRIDA-RUGGERI, V. 1915. Were the Predynastic Egyptians Libyans or Ethiopians. *Man*, 15, n° 32.

——. 1921. Appunti di etnologia egiziana. *Aegyptus* (Milano), 2, p. 179-189.

——. 1922. *The actual state of the question of the most ancient Egyptian populations*, p. 3-7. Harvard African Studies, vol. 3, Cambridge, Mass.

HELCK, W. 1951. *Zur Vorstellung von der Grenze in der ägyptischen Frügeschichte*, Hildesheim, Gerstenberg.

HOFMANN, I. 1967. *Die Kulturen des Nilstals von Aswan bis Sennar*, vom Mesolithikum bis zum Ende der christlichen Epoche, Monographien zur Völkerkunde — Hamburgischen Museum für Völkerkunde, IV, Hamburg. (Bibliographie p. 600-649.)

HRDLICKA, A. 1909. Note sur la variation morphologique des Égyptiens depuis les temps préhistoriques ou prédynastiques. *Bulletin Société d'anthropologie de Paris*, V^e^ série, vol. X, p. 143-144.

HUZZAYYIN, S. A. 1941. The place of Egypt in Prehistory, a correlated study of climates and cultures in the Old World, Cairo, 1941. *Mémoires... Institut d'Égypte*, tome 43. Part II: Place of Egypt in the culture sequence of Palaeolithic, Neolithic and Post-Neolithic times, p. 163-326 particulièrement, p. 275-323 et 331-336. (Bibliographie, p. 337-406.)

JACKSON, W. 1937. Résultats anthropologiques des fouilles. Dans: Mond, R.; Myers, O. *Cemetery of Armant* I, p. 144-146. London.

JUNKER, H. 1928. *Die Entwicklung der vorgeschichtlichen Kultur in Ägypten*, p. 865-896. Festschrift... P. W. Schmidt, Wien.

——. 1950. Zu der Frage der Rassen und Reiche in der Urzeit Ägyptens, *Österreiches Akademie d. Wissensch. philos.-histor. Kl. Anzeiger*, 86, 1949. Wien, nr 21, p. 485-493.

KAISER, W. 1956. Stand und Probleme der ägyptischen Vorgeschichtsforschung. *Zeitschrift für ägyptischen Sprache...*, Berlin, 81, p. 87-109.

MENGHIN, O. 1932. The stone age of North Africa, with special reference to Egypt. *Bulletin Société royale géographie d'Égypte* (Le Caire), 18, p. 9-27.

——. 1934. Die Grabung der Universität Kairo bei Maadi. *Mitteilungen d. Deutschen Archäologischen Institute Abteilung Kairo*, Band 5, p. 111-118.

——; AMER, M. 1932. *The excavations of the Egyptian University in the Neolithic site at Maadi.* Cairo, 1932 et 1936. (Université égyptienne. Recueil de travaux publiés par la Faculté des lettres.)

MERCER, S. A. B. 1933. The so-called first and second civilizations, *Egyptian religion* (New York), vol. 1, p. 73-75.

MORANT, G. MCKAY. 1925. A study of Egyptian craniology from Prehistoric to Roman Times, together with a series of measurements on crania of the first dynasty from Royal Tombs at Abydos, by G. H. Motley. *Biometrika* (London), 17, p. 1-52.

——. 1935. A study of predynastic Egyptian skulls from Badari, based on measurements taken by Miss B. N. Soeesiger and Prof. D. E. Derry. *Biometrika* (London), 27, p. 293-309.

MORGAN, J. de. 1897. *Recherches sur les origines de l'Égypte. L'âge de la pierre et des métaux.* I, Paris, 1896. II-Ethnographie Préhis- et tombeau royal de Negadah, Paris, E. Leroux, 1897.

——. 1922. De l'influence asiatique sur l'Afrique à l'origine de la civilisation égyptienne. *L'anthropologie* (Paris), 1921, t. 31, p. 185-238; 425-468, et *ibid.*, 1922, t. 32, p. 39-65.

MYERS, Ch. S. 1905. Contribution to Egyptian anthropometry. II: The comparative Anthropometry of the most ancient and modern inhabitants. *Journal of the Anthropological Institute* (London), 35.

——. 1908. Contribution to Egyptian anthropology. V: General conclusions. *Journal of the Anthropological Institute* (London), 38.

NAVILLE, Ed. 1905. Origine des anciens Égyptiens. Rapports possibles avec Babylone. *Revue de l'Histoire des religions* (Paris), 52, p. 357-380.

——. 1907. The origin of Egyptian civilization. *Journal of the Anthropological Institute* (London), 37, p. 201-204.

——. 1910. Les Anu. *Recueil de travaux relatifs à la philologie et l'archéologie égyptiennes...*, 32, p. 52-61.

——. 1915. L'origine africaine de la civilisation égyptienne. *Revue archéologique* (Paris), série 4, t. 22, p. 47-65.

OBENGA, T. 1970. *Méthode et conception historique de Cheikh Anta Diop.* Paris, Présence africaine, 74, p. 3-28.

OTTO, K. H. 1963. Shaqadud. A new Khartoum Neolithic site outside the Nile

Valley. Dans: *Kush, Journal of the Sudan Antiquities Service* (Khartoum), XI, p. 98-115.

OTTO, Eb. 1952. *Ein Beitrag zur Deutung der ägyptischen Vor- und Frühgeschichte*, Welt des Orient, I, heft 6.

PAULME, D. 1953. *Les civilisations africaines*, Paris, Que Sais-Je.

PETRIE, W. N. F. 1914. Egypt in Africa. *Ancient Egypt*, p. 115-127; 159-170.

——. 1920. *Prehistoric Egypt*, London, 1920.

——. 1930. The linking of Egypt and Palestine. *Antiquity*, 4, p. 279-284.

——. 1931. The peoples of Egypt. *Ancient Egypt*, p. 77-85.

RANDALL-MACIVER, D. 1900. Recent anthropometrical work in Egypt, *Journal Anthropological Institute* (London), 30, p. 95-103.

——. 1901. *The earliest inhabitants of Abydos. A craniological study*. Oxford, Clarendon Press.

SÄVE-SÖDERBERGH, T. 1941. *Ägypten und Nubien*, p. 5-10. Ein Beitrag zur Geschichte altägyptischen Aussenpolitik. Lund.

——. 1963. Preliminary report of the Scandinavian Joint Expedition. Archaeological investigation between Faras and Gemai, November 1962 — March 1963. Dans: *Kush, Journal of the Sudan Antiquities Service*, XII, p. 19-39.

SCHARFF, A. 1927. Grundzüge der ägyptischen Vorgeschichte. *Morgenland* (Leipzig), Heft 12.

——. 1931. *Die Altertümer der vor- und Frühzeit Ägyptens*, 2 vols. Mitteilungen aus d. ägyptischer Sammlung-Staatliche Museen zu Berlin, Bd 4-5. Berlin, 1929-1931.

——. 1941. *Die Frühkulturen Ägyptens und Mesopotamiens*, Der Alte Orient, Band 41. Leipzig.

SCHMIDT, E. 1898. Die Rasse der ältesten Bewohner Ägyptens. *Zeitschrift für ägyptischen Sprache*, 36, p. 114-121.

——. 1950. *Vorgeschichtliche Handelswege in Ägyptens Ur- und Frühgeschichte als historische Wissenschaft*, p. 308-321. Heidelberg, Festschrift E. Wahle.

SCHULZ-WEIDNER, W. 1957. Vorgeschichte Afrikas südlich der Sahara. *Abriss der Vorgeschichte*, München.

SELIGMAN, C. G. 1913. Some aspects of the Hamitic problems in the Anglo-Egyptian Sudan. *Journal Anthropological Institute* (London), XLIII, p. 593-705.

——. 1930. *Races of Africa*, London, Thornton Butterworth.

SMITH, G. Elliot. 1915*a*. Influence of racial admixture in Egypt. *Eugenic review* (London), 7, p. 163-183.

——. 1915*b*. *The migrations of early culture*. Manchester, University of Manchester. (Publication n° 102.)

——. 1915*c*. Physical characters of the Ancient Egyptians. *British Association for the Advancement of Science, 82nd Meeting, Report*, London, p. 212-228.

——. 1915*d*. Prof. Giuffrida-Ruggieri's view on the affinities of Egyptians. *Man*, XV, p. 71-72.

STAHR, H. 1907. *Die Rassenfrage im antiken Ägypten*, kraniologische Untersuchungen an Mumienköpfen aus Theben. Berlin, Brandus'sche Verlagsbuchhandlung.

STOCK, H. 1948. Das Ostdelta Ägyptens in seiner entscheidenden Rolle für die politische und religiöse Entwicklung des Alten Reiches. *Die Welt des Orients Wissenschaftliche Beiträge zur Kunde des Morgenlandes*, Heft 3, p. 135-145.

STOESSER, B. N. 1927. A study of the Badarian crania recently excavated by the British School of Archaeology in Egypt. *Biometrika* (London), 19, p. 110-150.

VIRCHOW, R. 1898. *Über die ethnologische Stellung der Prähistorischen Ägypter*, nebst Bemerkungen über Entfärbung und Verfärbung der Haare, Abhandlungen d. Koenigl. preuss. Akad. d. Wissens., physik-mathemat. Kl., Abhandl. 1. Berlin.

WINKLER, H. A. 1937. *Völker und Völkerbewegungen im Vorgeschichtlichen Oberägypten im Lichte neuer Felsbilderfunde*, Stuttgart, W. Kohlhammer.

ZABOROWSKI-MOINDRON, S. 1899. Origines africaines de la civilisation de l'ancienne Égypte, *Revue scientifique* (Paris), série 4, vol. 11, p. 289-296.

——. 1900. L'origine des anciens Égyptiens. *Bulletin Société d'Anthropologie de Paris*, série 5, vol. 1, p. 212-221.

——. 1904. Races de la primitive Égypte, suivant MM. Flinders Petrie, J. Kollmann et Chantre, *Bulletin Société d'Anthropologie de Paris*, série 5, vol. 5, p. 600-610.

Peuplement de la vallée du Nil au sud du 23e parallèle

Nicole Blanc

L'importance d'une histoire du peuplement de la vallée du Nil sur toute sa longueur, et non plus seulement dans sa partie égyptienne, n'a été reconnue que ces toutes dernières années. Il était généralement admis auparavant par la tradition historique classique que le passé des contrées riveraines du Nil s'était écrit à contre-courant du fleuve, que celui-ci avait joué le rôle d'une grande artère de communication, mais uniquement dans le sens inverse du cours naturel de ses eaux, conduisant peuples et cultures des rives civilisées de la Méditerranée aux obscures régions d'Afrique noire, à travers les zones arides de la Haute-Nubie et les marécages du cours méridional du Nil blanc. Il était généralement admis aussi, par cette même tradition classique, que l'on ne pouvait sérieusement reconstruire l'histoire qu'à partir de vestiges archéologiques, de documents écrits et représentations diverses, ce qui donnait à la vallée du Nil égyptienne une supériorité incontestable.

En amont de la 1re cataracte (Assouan), le climat pénible et les difficultés d'accès découragèrent longtemps voyageurs et archéologues: en 1844 enfin, l'expédition prussienne de l'égyptologue Lepsius, véritable fondateur de l'archéologie méroïtique, entreprit une enquête méthodique. Mais cet effort fut brusquement interrompu par la Mahdiya (1885-1898). Il ne reprit qu'avec la construction du barrage d'Assouan et l'exploration systématique, par Reisner et Firth notamment, de la Basse-Nubie menacée de submersion. En 1929, les travaux de rehaussement du barrage incitèrent à une nouvelle campagne de fouilles. Mais il fallut attendre 1946, la construction du haut barrage d'Assouan (Sadd el-Ali) et les bouleversements entraînés par la disparition totale de la vallée sur 500 kilomètres de longueur — jusqu'à Dal, en territoire soudanais, en amont de la 2e cataracte — pour que se déclenche une véritable ruée archéologique vers la Nubie. Le matériel recueilli, comparativement pauvre si l'on songe à l'Égypte, n'est pas encore aujourd'hui complètement étudié.

Plus au sud, la vallée du Nil et les déserts avoisinant le bassin de Dongola n'avaient guère attiré les chercheurs en raison des difficultés d'accès. A Méroé même, J. Garstang avait effectué quelques fouilles à partir de 1909, mais celles-ci n'avaient eu qu'un caractère limité. Les sites majeurs, les immenses nécropoles méroïtiques autour de Napata et de Méroé ne furent sérieusement explo-

rés qu'à partir de 1916 par l'Américain G. A. Reisner, l'un des fondateurs de l'archéologie du Soudan. Mais la publication du résultat de ses travaux se fit attendre près d'un demi-siècle... D'autres sites étaient cependant explorés le long du Nil pendant la même période: par F. Griffith notamment, le déchiffreur des inscriptions méroïtiques (1909-1911) et par de nombreux amateurs, administrateurs britanniques souvent, dont les travaux étaient publiés régulièrement par la revue *Sudan notes and records*. Jusqu'en 1945, la recherche archéologique en territoire soudanais resta ainsi relativement inorganisée. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'essor donné au Service des antiquités du Soudan (que dirigèrent successivement A. J. Arkell, P. L. Shinnie, J. Vercoutter et Thabit Hassan Thabit) amena des résultats considérables: un inventaire systématique des sites fut établi, des fouilles furent entreprises tant par le Service des antiquités que par des institutions étrangères et les résultats en furent régulièrement publiés dans *Kush*, revue du Service des antiquités éditée à Khartoum, à partir de 1953.

Les progrès ainsi réalisés étaient immenses... mais ils touchaient essentiellement aux régions situées au nord de Khartoum. Au sud de la capitale soudanaise, rives du Nil blanc et du Nil bleu, déserts et savanes étaient encore pratiquement inexplorés; les rives de la mer Rouge dont les liens avec la vallée du Nil sont évidents n'avaient fait l'objet que de quelques travaux. Quant aux peuples de l'extrême sud du territoire soudanais — régions de marais ou de forêts — et aux sources du fleuve en Ouganda, ils faisaient encore tout récemment partie, pour la tradition classique, des peuples privés d'histoire et les régions qu'ils habitaient n'étaient fréquentées que par les anthropologues.

Du nord au sud, donc, la recherche historique allait en s'amenuisant, faute de sources classiques. Mais le développement de l'archéologie soudanaise dans l'après-guerre eut tout de même des conséquences extrêmement importantes: il permit les premiers combats contre l'égyptocentrisme de l'histoire de la vallée du Nil. Les résultats des fouilles amenèrent les chercheurs à s'interroger sur la part africaine dans les civilisations riveraines du Nil et à envisager, sur des bases scientifiques sérieuses, l'existence d'un contre-courant, de l'Afrique noire à la Méditerranée. Sans qu'on cherchât à minimiser l'influence égyptienne au sud du 23e parallèle, les résultats des fouilles faisaient apparaître, de façon de plus en plus certaine, que cette influence n'était pas la seule qui eût modelé le visage des régions plus méridionales et que ce modelage lui-même pourrait bien être un nouveau visage jailli d'une rencontre plutôt que la copie pâlie d'un modèle étranger. Les multiplus théories diffusionnistes et les migrations auxquelles on avait fait appel à différentes reprises pour expliquer tel ou tel trait culturel ou physique relevé en Afrique noire orientale — l'origine des royaumes interlacustres, le type caucasoïde des pasteurs de l'Ouganda de l'Ouest ou la forme de certaines pierres... — ou même en Afrique occidentale (la royauté divine des Akan viendrait des Pharaons, les Yoruba seraient origi-

naires de la vallée du Nil, etc.), ces théories déjà fragiles n'en apparurent que plus précaires et elles sont aujourd'hui à peu près totalement abandonnées. L'archéologie du Soudan cessa d'être «une annexe quelque peu dédaignée de l'égyptologie» et les matériaux qu'elle livrait permirent d'entrevoir la reconstitution d'un «des chapitres les plus importants de l'histoire de l'Afrique» (Leclant, 1970, p. 153).

Cependant, on ne peut attendre toutes les réponses des seuls résultats des fouilles archéologiques: si celles-ci permettent, en effet, d'aboutir à certaines conclusions quant au mode de vie matériel, à l'habitat, etc., il serait dangereux de vouloir les solliciter davantage; d'autre part, si les vestiges archéologiques sont nombreux dans des terrains et des zones climatiques tels que ceux du Nord-Soudan, à partir du 10e parallèle — sans qu'il doive nécessairement en être inféré que les autres régions n'ont jamais connu de développements culturels importants — la nature du sol et le climat rendent improbable toute découverte importante; enfin, les sources écrites concernant ces régions d'accès difficile sont relativement récentes et assez rares.

Depuis quelques années, ce qu'il est convenu d'appeler les «sources orales» sont de plus en plus fréquemment utilisées par les historiens. Celles-ci, parmi lesquelles on classe toutes les informations et les témoignages dont la conservation et la restitution dépendent des capacités mnémoniques particulières d'individus successifs, se sont avérées particulièrement fécondes pour les sociétés subsahariennes qui ont toutes développé chez leurs membres l'utilisation de la mémoire et son contrôle par la collectivité: presque partout en effet, la communication orale, support du droit et de la religion, de la tradition familiale comme de l'expression artistique, a permis la transmission des connaissances nécessaires au fonctionnement de la société concernée. Aujourd'hui, ces différentes caractéristiques autorisent leur utilisation dans une perspective historique.

La tradition orale n'a bien évidemment ni la même richesse, ni la même importance chez toutes les populations africaines. Aux traditions des sociétés étatiques (celles des royaumes interlacustres par exemple) s'opposent celles des sociétés sans État (Nuer, Dinka, etc.) où manquent en général les «traditionnistes» spécialisés qu'on trouve chez les premières. La profondeur historique et l'aire d'extension des traditions varient également: les unes sont relatives à des événements très anciens (fondation d'un royaume, d'un peuple, d'une dynastie, par exemple), les autres ne concernent qu'un village et ne remontent peut-être qu'à un siècle à peine. Il faut, bien entendu, mais cela n'est pas réservé à la tradition orale, faire intervenir de nombreux éléments de critique dans l'appréciation de la portée historique de ce type de sources: toute expression de la tradition orale implique un but, remplit une fonction dont la nature est avant tout sociale (mais n'en est-il pas de même de tout document écrit, de tout monument, de toute représentation graphique?).

Justifier un pouvoir, obtenir des avantages matériels, du prestige, assurer la cohésion d'un groupe, etc., tous ces objectifs doivent être pris en compte par l'historien. C'est ainsi, en particulier, qu'on trouve souvent chez des populations hétérogènes caractérisées par un pouvoir central fort plusieurs traditions rivales, dont certaines apparaissent dominantes tandis que d'autres sont «périphériques», cachées. Il importe de les confronter et de spécifier, pour chacune d'elles, le groupe, la couche sociale dont elles émanent. En outre, l'historien doit faire intervenir des éléments de critique externes: rapports avec d'autres sources, orales, écrites ou archéologiques, compatibilité avec les données anthropologiques ou linguistiques éventuellement recueillies, etc.

En outre, le développement de la linguistique africaine, et son utilisation de plus en plus fréquente dans le domaine de l'histoire pour contrôler certaines hypothèses — comme le fait Bruce G. Trigger (1966) pour le Soudan du Nord à propos de l'origine des langues nubiennes et de l'appartenance du méroïtique à la famille soudanaise orientale de Greenberg — offre également à l'historien de la vallée du Nil dans se partie purement africaine un outil important, dont l'exploitation ne fait que commencer.

Enfin, les données fournies par l'anthropologie sont aujourd'hui de plus en plus utilisées par les historiens. Outre qu'incontestablement les grandes sources classiques — écrites ou monumentales — révèlent souvent davantage l'histoire des pouvoirs que celles des peuples, les données anthropologiques permettent de pénétrer les mécanismes des changements qui affectent ceux-ci, les lient à leur environnement et façonnent leur existence. Un très bon exemple de traitement anthropologique de l'histoire dans la région qui nous occupe est celui que donne Bruce G. Trigger dans son *History and settlement in Lower Nubia.* Un autre exemple — très différent puisqu'il se veut surtout une critique de l'utilisation faite jusqu'ici des données de la tradition orale, de la linguistique et de l'anthropologie et une tentative de synthèse et de réinterprétation de ces trois ordres de données en ce qui concerne l'histoire des Azande du Soudan du Sud et les origines de l'aristocratie Vongara — nous est fourni par l'anthropologue Emeka Onwubuemeli dans son récent essai: *Early Zande history* (1972). Ce dernier exemple est particulièrement intéressant dans la mesure où il met en évidence les faiblesses de la tradition orale et constitue également une démonstration de la manière dont une bonne analyse des données linguistiques et anthropologiques disponibles peut remédier aux insuffisances de ce type de sources.

Si l'on considère les peuples de la vallée du Nil dans leur ensemble, on est amené à constater que du 23e parallèle aux Grands Lacs, de la mer Rouge et des confins éthiopiens à la frontière tchadienne, ils sont caractérisés, dans leur état présent, par une extrême hétérogénéité, à la fois sur le plan racial, social et économique. Beaucoup d'entre eux, selon toute probabilité, ont vécu de

manière très insulaire avant la colonisation turco-égyptienne. Et cependant, sans qu'il paraisse possible de qualifier le bassin du Nil de véritable «espace géographique», force est d'admettre que, par-delà les diversités, du nord au sud, d'est en ouest, il a fourni un lien, un centre d'attraction à des régions que tout, par ailleurs, éloignait les unes des autres: l'Afrique occidentale, l'Afrique orientale, le monde arabe. Pour retrouver ce lien à travers l'histoire, une première tâche nous paraît être de rééquilibrer la recherche historique dans le bassin du Nil, de renoncer réellement à la tradition historique classique vers laquelle nous entraîne, encore inconsciemment parfois, l'idéologie impérialiste d'hier et la légitime fascination exercée par la magnifique abondance de l'archéologie égyptienne. Rééquilibrer la recherche, nous venons de voir que nous en avons aujourd'hui les moyens. Or il s'agit là d'une tâche doublement importante dans la mesure où, sur le plan scientifique, elle est impérative, et où, sur le plan humain et politique, dans le cadre d'une Afrique unie, elle peut et doit contribuer à reduire des tensions.

Nous voudrions ici, en esquissant les principales caractéristiques géographiques et écologiques du bassin du Nil au sud du 23e parallèle jusqu'à la source du fleuve en Ouganda et en donnant une image schématique de l'actuel peuplement de ces régions, tenter d'indiquer les grandes zones de mouvance de ces peuples, les pôles d'attraction, les voies de passage, tels qu'on les connaît aujourd'hui. Nous chercherons en particulier à mettre en évidence le rôle du Nil dans cet ensemble et à montrer dans quelle mesure, sur une bonne partie de son parcours, les terres riches qu'il fécondait opposées aux déserts plus éloignés de ses rives ont donné naissance, en certains endroits, à un mouvement dialectique centre-périphérie qui s'est traduit à travers les siècles par de multiples déplacements de population.

Le Nil est, on le sait, non seulement le plus long fleuve d'Afrique (5 600 km depuis le lac Victoria jusqu'à la Méditerranée), mais aussi celui qui traverse, du sud au nord, les régions géographiques les plus variées, les plus diversement peuplées. A sa source la plus éloignée de la Méditerranée, il se confond encore avec la rivière Kagera qui draine les hauteurs du Mfumbiro au sud-ouest du lac Victoria. Au sortir du lac, il prend le nom de Nil Victoria, traverse le lac Kyoga, passe les chutes de Murehison et pénètre dans le lac Albert. Au-delà, vers le nord, il adopte le nom arabe de Bahr el-Jebel (rivière des montagnes) et traverse les marais jusqu'au lac No. Dans cette région, il reçoit notamment les eaux du Bahr el-Arab et du Bahr el-Ghazal à l'ouest, du Bahr el-Zeraf et du Sobat à l'est. Entre le lac No et Khartoum, le fleuve prend le nom de Nil blanc, en raison de la coloration prise par ses eaux chargées de végétaux en décomposition. A Khartoum, le Nil blanc fait sa jonction avec le Nil bleu, en provenance des hauteurs éthiopiennes. Jusqu'au delta en territoire égyptien, il ne porte plus alors que le nom de Nil.

Dans sa partie égyptienne, le Nil est connu et étudié depuis l'aube des

temps historiques. Cependant, l'origine de ses crues annuelles et la recherche de ses sources n'ont quitté les domaines du mythe et de la superstition que depuis un siècle environ. Les sources du Nil bleu étaient connues depuis la pénétration en Éthiopie de missionnaires portugais à la recherche du prêtre Jean au XVIe siècle. Mais le lac Victoria et le lac Albert ne furent explorés que dans la seconde moitié du XIXe siècle par Speke, Grant et Baker. Certes, depuis les temps de Ptolémée, des rumeurs avaient circulé concernant leur existence, mais aucune preuve n'était venue les étayer et le mystère des sources du Nil était resté entier pendant plus d'un millénaire[1].

Aujourd'hui, les caractéristiques de l'ensemble de son cours (des Grands Lacs à la Méditerranée) et son régime hydrologique ont fait l'objet de nombreuses études. Des barrages ont été construits pour régulariser ses crues et partout où il est navigable, entre l'équateur et le delta en territoire égyptien, il est utilisé pour le transport de passagers ou de marchandises. Par-delà la multiplicité de ses noms, la grande variété des territoires et des zones climatiques qu'il traverse, le fleuve a retrouvé une certaine unité et la vision «en tronçon» qui domina longtemps tend à céder devant le progrès technique. L'interdépendance de l'Égypte et des Grands Lacs est une réalité incarnée dans les barrages, et le développement économique des trois pays que le Nil traverse est incontestablement lié à l'exploitation ou à la domestication de ses eaux.

Mais si les progrès techniques tendent ainsi aujourd'hui à faire du Nil un facteur économique de plus en plus intégrateur de régions géographiques et climatiquement disparates, les conditions naturelles qui prévalaient jusqu'au XIXe siècle — l'histoire récente l'a d'ailleurs montré — ne le poussaient pas à jouer ce rôle. Du 23e parallèle aux Grands Lacs, le Nil traverse toute la zone soudanienne. Celle-ci offre, du nord au sud, toutes les transitions climatiques entre le Sahara et l'Afrique équatoriale et un relief généralement peu accentué. Mais au 10e parallèle, en plein cœur de l'actuel territoire du Soudan, intervient un brusque changement qui ne se retrouve nulle part ailleurs en Afrique, de la frontière tchadienne à l'océan Atlantique. Cette «rupture» géographique qui a marqué tout au long de l'histoire et sans doute de la préhistoire une frontière naturelle entre les populations installées au nord et celles vivant au sud du 10e parallèle, est certainement un des traits les plus caractéristiques de la vallée du Nil, un de ceux aussi qui ont le plus profondément marqué l'histoire des peuples de l'est et du nord-est de l'Afrique: la nature du sol, le climat et le relief changent brusquement et considérablement. Le Nil lui-même se modifie dans sa section méridionale, il cesse d'être une voie de communication et de pénétration; il se perd dans les herbes des marais qui constituent un obstacle

1. JOHNSTON, H. H., *The Nile quest*, 1903.

aux déplacements terrestres et à la navigation. A l'époque où les Arabes déferlèrent en vagues successives sur le Soudan, ils se heurtèrent, dans leur marche vers le sud et l'Afrique équatoriale, à ce formidable barrage naturel. L'islam, qui s'était propagé rapidement et sans grande difficulté dans la plupart des régions situées au nord du 10e parallèle, fut brusquement arrêté à cette latitude. Les contacts entre les immigrants arabes et les populations locales s'y limitèrent pendant très longtemps à des rencontres locales sporadiques et superficielles[1].

Du point de vue qui nous intéresse, c'est-à-dire celui du cadre géographique du peuplement, on peut distinguer quatre régions au sud du 23e parallèle. Le nord va de la frontière égyptienne à Khartoum et, d'est en ouest, comprend deux zones: le désert et les rives du fleuve. A l'est, le désert de Nubie ne voit son relief modifié qu'à son extrémité orientale, où quelques cours d'eau provenant de la mer Rouge apportent un peu d'eau. A l'ouest, le désert de Libye est encore plus aride, avec seulement quelques oasis, trop petites pour permettre actuellement à des populations d'y vivre, mais qui ont joué un rôle dans la circulation des caravanes en provenance du Nil. Le principal point d'eau de ce désert se trouve dans la dépression de Dongola où poussent une maigre végétation et quelques palmiers-dattiers et où, aujourd'hui, les Arabes Gawarra font paître leurs troupeaux, Quant à la vallée du Nil proprement dite, elle ne comprend, dans cette section, qu'une mince bande de terres alluviales de part et d'autre du fleuve, qui dépasse rarement deux kilomètres de large et où se concentre toute la vie de la région. La végétation, palmiers-dattiers et herbes diverses, est maigre; elle devient un peu plus dense au sud de Berber sous l'effet d'une saison des pluies qui dure deux ou trois mois. Le fleuve lui-même est ici très inégalement navigable et les crues, d'août à novembre, connaissent une amplitude qui varie de façon sensible d'une année à l'autre.

Au sud de Khartoum, les plaines argileuses du centre s'étendent jusqu'à l'actuelle frontière de la province du Haut-Nil au sud. A l'ouest, elles se terminent par les monts Nuba, et à l'est elles vont jusqu'à la frontière éthiopienne. Elles sont très monotones et très plates, le sol est lourd et elles constituent la région la plus riche de la vallée du Nil au sud du 23e parallèle. On y distingue trois zones de végétation selon le niveau des précipitations. L'actuel Gezira — considéré comme le «grenier» du Soudan — est de beaucoup la région la plus fertile. C'est aussi un grand carrefour: sur le Nil blanc, la navigation est plus facile qu'au nord et même si l'actuel niveau des pluies dans la région permet à la fois l'agriculture et l'élevage, le rôle économique du fleuve est encore très important. C'est dans cette région que se sont développées les grandes

1. Nous empruntons les éléments de ce «portrait de la vallée du Nil» à K. M. Barbeur (1961) en ce qui concerne le Soudan.

villes modernes du Soudan: Omdurman, Khartoum, Khartoum North, Wad Medani, etc.

Enfin, il convient de lier à toute étude du peuplement de la vallée du Nil entre le 23e et le 10e parallèle deux autres grandes régions, dont l'excentricité par rapport au fleuve n'a pas empêché l'influence sur les régions riveraines. A l'ouest, le Kordofan et le Darfour ont ensemble une superficie de 850 000 kilomètres carrés et une population — numériquement faible — où les éléments africains de souche très ancienne sont nombreux; situées en majorité dans la zone sablonneuse appelée Qoz, ces régions sont caractérisées par l'absence de cours d'eau permanents.

A l'est, les régions situées à l'est du Nil bleu et au nord d'une ligne qui va approximativement de Sennar à la vallée du Setit en passant par Gedaref ont un climat très aride et pénible, à l'exception du Butana, du delta de Gash et de la zone comprise entre l'Atabara et la mer Rouge.

Les conditions d'existence y sont dures, et les communications très difficiles. La bande côtière, le long de la mer, n'offre aucune ressource et, actuellement encore, la majorité de la population, des pasteurs nomades, y vit en économie de subsistance.

De ce rapide survol des quatre grandes régions géographiques liées au Nil et du cours de ce fleuve dans la zone s'étendant au nord du 10e parallèle, quelques observations se dégagent: si le Nil n'a pas la même importance économique vitale dans les plaines argileuses du centre et dans la zone au nord de Khartoum, il ne s'agit cependant encore que d'une différence de degré. Dans l'une et l'autre régions, le fleuve constitue un facteur économique positif, une voie de circulation, de diffusion culturelle, un axe de vie.

Il est l'une des plus anciennes voies navigables intérieures connues. En territoire égyptien, il a toujours joué un rôle important dans le transport des marchandises ou des forces armées. Selon R. C. Anderson (1963), les plus anciennes traces d'utilisation de bateaux à rames proviennent du Nil. En —4000, il était donc déjà utilisé comme voie de communication et des bateaux à voile y circulaient. Certes, il n'est pas navigable sur toute la longueur de son cours, notamment dans sa partie soudanaise. A partir de la première cataracte c'est-à-dire tout à fait au sud du territoire égyptien, de nombreuses barrières ont empêché la navigation fluviale de se développer: entre Assouan et Khartoum, on compte six cataractes, mais les deux premières furent doublées, très anciennement, l'une d'un canal (sous le règne du roi Mernere en —2400, l'autre d'une route de portage, probablement construite au cours du IIIe millénaire avant notre ère.

D'autre part, le relief peu accusé dans l'ensemble du Nord-Soudan n'a nulle part constitué un obstacle sérieux aux mouvements de population, à la diffusion culturelle et au commerce qui depuis l'Antiquité a suivi quelques grandes routes dont nous parlerons plus loin. Il est incontestable que cette

absence de relief et la similarité plus ou moins grande des conditions écologiques tout le long de la vallée du Nil jusqu'au 10e parallèle ont considérablement facilité, au cours de l'histoire, la pénétration et l'installation progressive de vagues successives d'immigrants arabes. Dans les deux régions plus excentriques, le Kordofan et le Darfour, d'une part, les collines de la mer Rouge, d'autre part, le refuge qu'une certaine altitude a parfois offert aux populations autochtones leur a permis jusqu'à ce jour de conserver leurs langues et leurs organisations sociales traditionnelles. Mais il n'a pas fait obstacle à la pénétration de l'islam, premier jalon d'une uniformisation culturelle. Les populations arabes se sont installées autour de ces massifs montagneux, enfermant ces petits groupes ethniques dans un grand ensemble arabisé.

Autre caractéristique très importante de l'ensemble dont nous venons de parler: une relative ouverture vers l'extérieur qui a fait de la section de la vallée du Nil située entre le 23e et le 10e parallèle un lieu de passage, mais aussi un lieu de rencontre. Il est très généralement reconnu que cette région a joué un rôle important dans la diffusion de traits culturels entre l'Afrique occidentale et l'Afrique subsaharienne: les plus étudiés ont été jusqu'ici ceux qui se rapportent au bétail, au fer et à diverses institutions politiques. Mais il faut ajouter que le creuset de la vallée du Nil a été aussi à l'est un lieu de rencontre avec les influences asiatiques: la péninsule du Sinaï, la mer Rouge et le golfe d'Aden ont été traversés par des routes qui ont véhiculé peuples et idées dans les deux sens entre les deux continents. Les plus anciennes de ces routes sont probablement celles du Sinaï. Mais la route maritime qui longeait les côtes de la mer Rouge, déjà fréquentée par les navires égyptiens sous le règne de Salomon, servait au commerce avec l'Éthiopie et l'Arabie du Sud et transportait gens et produits d'Asie et d'Afrique. D'autres grandes routes traversaient la mer Rouge, en particulier par le détroit de Bab el-Mandeb qui sépare à peine l'Éthiopie de l'Arabie du Sud et où l'on retrouve sur les deux rives des conditions écologiques identiques qui incitèrent les hommes et les idées à passer d'un continent à l'autre.

De toutes ces routes, celle du Sinaï par l'Égypte et le long de la vallée vers le sud a été, du moins dans les temps historiques mais probablement bien plus tôt également, semble-t-il, la plus utilisée.

Des découvertes archéologiques indiquent que les activités commerciales entre le Soudan et l'Égypte par cette voie remontent à —4000 et même à plus tôt. Le commerce — or et esclaves en provenance du Soudan — fut actif notamment entre —4000 et —700.

Avant l'introduction du chameau, les caravanes suivaient le lit du Nil, et étaient constituées par des ânes et des porteurs. La piste la plus fréquentée était la «grande route de Nubie» sur la rive gauche du fleuve entre Assouan et la 2e cataracte (Mutwakil, 1970). La voie de l'Arabie du Sud par l'Éthiopie qui mettait en jeu les contrastes entre les hauteurs d'Ethiopie et la plaine du

Soudan paraît avoir été moins empruntée (Arkell, 1955; Barbour, 1961) et même les relations entre Axoum et Méroé, rivales dans le commerce avec le nord, sont, semble-t-il, demeurées peu importantes.

Avec l'introduction du chameau dans la région, introduction qui n'est pas datée avec précision mais qui pourrait remonter aux derniers siècles avant notre ère, l'importance de la vallée du Nil en tant que voie de communication a diminué. De grandes routes se sont ouvertes, en particulier dans la période médiévale durant laquelle les voyageurs cherchaient à échapper au contrôle des royaumes nubiens, à travers le désert, à l'ouest du fleuve, notamment: le Darb el-Arbain (route de quarante jours) qui reliait le Darfour à l'Égypte et, par-delà, à l'Afrique occidentale (Wadai et Bornou) et à l'Afrique du Nord-Ouest (Tripoli, à travers le Fezzan). Perpendiculairement au Nil, avec l'islamisation, se développa au cours de la période médiévale la «route du Soudan», d'ouest en est, qui amenait les pèlerins d'Afrique occidentale à la Mecque par le Darfour, le Kordofan, Shendi ou Sennar (selon Burckhardt) et Suakin (Umar el-Naqar, 1963). Le Darfour assuma alors peu à peu une grande importance. Mais en ce qui concerne les contacts antérieurs, la thèse proposée par Arkell (1955, p. 174 et 175) selon laquelle la famille royale de Méroé, après l'écrasement de Méroé par Axoum (+350) se serait réfugiée au Darfour et y aurait fondé un royaume, et selon laquelle des populations telles que les Kaggidi (sud du Gebel Meidob), les Kaja (nord Kordofan) et les Birgad (centre du Darfour) seraient venues de Kush, reste du domaine de la spéculation. Il est possible (Trigger, 1969, p. 95) que la Nubie chrétienne ait eu des relations commerciales suivies et ait influencé le Darfour sur le plan culturel. Il se peut aussi que ces relations commerciales aient été à l'origine de royaumes tels que le royaume de Tungur, vraisemblablement détruit aux environs de 1535 par le Bornou.

Aujourd'hui, ce qu'il est convenu généralement d'appler le Nord-Soudan est relativement peu peuplé. En dehors des zones urbaines, la population se partage entre l'agriculture et l'élevage. Les agriculteurs sédentaires vivent en majorité dans les plaines argileuses du centre (Gezira), mais on en trouve également au Darfour, dans les monts Nuba et aux confins éthiopiens. Avant la «paix coloniale» britannique et l'établissement d'un pouvoir central fort dans ces régions, les agriculteurs étaient installés à flanc de montagne, d'où ils dominaient la plaine et pouvaient se défendre contre les raids des pasteurs nomades. Depuis, ils sont descendus dans les vallées fertiles et l'agriculture s'est étendue aux confins du désert et à la savane. Dans les collines de la mer Rouge, un phénomène analogue s'est produit et l'agriculture s'est récemment étendue aussi aux deltas de Gash et de Tokar. Son importance varie, d'unique moyen de subsistance à une activité complémentaire de l'élevage, selon les populations. Mais, pour l'essentiel, l'économie traditionnelle du Soudan du Nord était et est demeurée pastorale. Elle implique des habitudes de noma-

disme ou de transhumance. Les impératifs du développement moderne ont obligé, partout où cela s'est avéré possible, de tenter la sédentarisation, mais le pourcentage des nomades reste encore aujourd'hui très élevé. Ceux-ci se répartissent en nomades chameliers dans les régions semi-désertiques au nord de Khartoum et en éleveurs de bétail plus au sud (au-delà du 13e parallèle, l'élevage du chameau n'est plus possible); on trouve également dans la zone nord des populations qui allient l'élevage du chameau à celui des bovins (Zaghawa, Beja, Shukhriya, etc.)

Le Nord-Soudan est aujourd'hui considéré, sur le plan du peuplement, comme une zone essentiellement «arabe». En 1935, un administrateur britannique, L. F. Nalder, écrivait que les différences qui subsistaient entre les tribus du Nord étaient *mainly superficial*[1] et que le commissaire de district, muté de Berber à Bara, du Kassala au Korfolan *finds that he is dealing, in different local conditions, with the same kind of people, the same mental outlook*[2].

Pourtant l'arabisation presque complète du Nord-Soudan ne remonte qu'au XVIe siècle. Jusque-là, depuis la conquête de l'Égypte par les Arabes musulmans entre 639 et 641, il n'y avait eu qu'une infiltration continue de pasteurs arabes vers le sud. Les territoires de la Nubie au sud de la 1re cataracte formaient alors deux royaumes chrétiens: le plus septentrional, connu sous le nom d'al-Maqurra, était lui-même la combinaison de deux royaumes plus anciens, ceux de Nobodia et de Makuria; sa capitale était Old Dongola et il s'étendait le long du cours du Nil jusqu'au sud du confluent de l'Atbara. Au-delà s'étendait le royaume d'Alwa, dont la capitale était Soba, sur la rive droite du Nil bleu.

Les raids de frontière au sud d'Assouan commencèrent dès la conquête de l'Égypte: les Beja nomades installés à l'est dans les collines de la mer Rouge et les Nubiens chrétiens le long du Nil harcelaient les musulmans d'Égypte. La riposte du gouverneur arabe d'Égypte Abd Allah b. Sa'd b. Abi Sarh en 651 aboutit non à une conquête, mais à la signature d'un traité qui établit pour quelque six siècles un *modus vivendi* et des relations commerciales entre l'Égypte musulmane et la Nubie chrétienne, et empêcha l'installation permanente de Nubiens en territoire musulman ou de musulmans en territoire nubien.

Ce ne fut donc pas par voie de conquête militaire — à l'exception de l'expédition d'un aventurier arabe, al-Umari, en 1969 et de celle de Turan Shah en 1172, aucune expédition militaire ne fut lancée contre la Nubie jusqu'à l'intervention du mamelouk, sultan d'Égypte Al-Zahir Baybars dans les années 1260-1277 — que les Arabes commencèrent avant le XIIIe siècle à pénétrer au Soudan. Peu à peu seulement, les nomades du désert, poussés par l'hostilité

1. Très superficielles.
2. Estimait qu'il avait affaire, malgré les conditions locales différentes, au même genre de population, à la même mentalité.

des dirigeants non arabes de l'Égypte, s'avancèrent d'abord en Haute-Égypte, puis à mesure que s'affaiblissaient les royaumes nubiens, ils s'infiltrèrent de plus en plus dans la région des cataractes et au-delà. Au point qu'à la fin du XIVe siècle, Ibn Khaldoun pouvait écrire que les Arabes Juhayna étaient maîtres «d'Assouan et au au-delà, en territoire nubien et en Abyssinie». Si l'on en croit Ibn Khaldoun, cependant, il semble que la totalité du territoire nubien n'était pas alors sous contrôle égyptien et que des «poches» subsistaient Du XIVe siècle au début du XVe siècle et à la montée du sultanat Funj, le nombre des immigrants arabes s'accrut. Les expéditions militaires égyptiennes lancées par les mamelouks à la conquête de la Nubie ouvrirent ensuite la voie à une immigration arabe massive dans la vallée du Nil.

Les immigrants arabes s'implantèrent avec d'autant moins de difficulté que, comme cela est courant chez les nomades, ils épousèrent des femmes autochtones: du fait que la descendance était matrilinéaire dans la grande majorité des populations nubiennes à l'époque et patrilinéaire chez eux, ils acquirent vite une grande puissance matérielle et politique tandis que des groupes autochtones entiers s'arabisaient. L'islam s'imposait en même temps assez aisément, son adaptabilité, maintes fois soulignée, lui permettant de ne pas entrer en conflit avec les coutumes locales.

A l'est, les Beja n'opposèrent eux-mêmes qu'une résistance limitée à la pénétration des Arabes venus exploiter les mines d'or et d'émeraude des collines de la mer Rouge. Les Arabes contrôlèrent l'exploitation de ces mines et du commerce pendant au moins quatre siècles, à partir du traité signé en 831. Mais, malgré des intermariages, les Beja ne s'arabisèrent que très superficiellement et partiellement, et ils ont conservé leur langue jusqu'à ce jour.

Sir Harold A. Mac Michael (1912 et 1922) divisait ces immigrants venus d'Égypte mais aussi d'Arabie à travers la mer Rouge en deux grands groupes à partir des généalogies tribales: les Ja'aliyin et Danaqla, originaires d'Arabie du Nord et les Guhayna, qui venaient d'Arabie du Sud, du Yémen et d'Hadramaut[1].

Les Ja'aliyin, dont la pénétration commença alors que le royaume chrétien de Dongola existait encore, arrivèrent par l'Égypte et s'installèrent dans la vallée du Nil. Ils semblent s'être assez tôt sédentarisés. Beaucoup de leurs descendants sont aujourd'hui des cultivateurs prospères, installés dans le

1. L'utilisation des généalogies arabes faite par Harold A. Mac Michael dans ses deux ouvrages a été récemment critiquée par l'anthropologue I. Cunnison (1968) à partir des recherches effectuées chez les Arabes Baggara: dans les sociétés de ce type, les généalogies sont constamment remaniées et manipulées en fonction de la conjoncture politique du jour et des stratégies des différents groupes sociaux. Dans ces conditions, leur utilisation en tant que sources historiques, affirme I. Cunnison, est très contestable si l'on ne fait pas intervenir divers éléments de critique, éléments qui font défaut dans les travaux de H. A. Mac Michael.

Gezira et le Kordofan. Les Guhayna, qui vinrent, semble-t-il, plus directement d'Arabie à travers la mer Rouge, s'installèrent au contraire dans les zones dont l'écologie était semblable à celle de leur région d'origine. Ils sont représentés aujourd'hui par quelques grandes tribus de pasteurs: dans l'ouest, les Kababish, éleveurs de chameaux, qui se déplacent sur de longues distances et sont totalement nomades, à l'est les Shukriya, dans le Butana, qui ont été amenés à combiner l'élevage des chameaux et celui des bovins et enfin, dans le sud du Kordofan et du Darfour, les Baggara, devenus éleveurs de bétail, l'élevage du chameau n'étant plus possible à cette latitude. Quant aux Kawhala, également d'origine Guhayna, et venus par la mer Rouge, ils se sont partiellement mêlés aux Beja. On en trouve aujourd'hui dans le nord du Butana et le long du Nil blanc jusqu'au sud de Khartoum.

Outre ces grands groupes, le même auteur distinguait quelques tribus arabes de moindre importance, d'origine Guhayna, tels les Rashaida dans la province de Kassala, deux groupes de Zebaydia, l'un à l'est du pays, l'autre dans le Kordofan et dans le désert de Bayuda et à l'ouest dans le Darfour et le Kordofan, une tribu nomade d'origine berbère, les Hawawir, qui se serait arabisée et islamisée au cours d'un séjour en Haute-Égypte et que l'hostilité des mamelouks aurait rejetée au sud: bien qu'ayant un type physique différent des Arabes, rien ne les en distingue aujourd'hui sur le plan de la langue et des coutumes.

L'histoire de la pénétration des Arabes au Soudan a été reprise, à la suite des travaux de sir Harold Mac Michael, par le Dr Yusuf Fadl Hasan dans son ouvrage: *The Arabs and the Sudan* (1967). Cette étude, qui retrace l'histoire de la pénétration arabe au nord et au centre du Soudan à travers plusieurs siècles, en mettant en évidence les causes politiques et économiques de ces migrations, cherche à expliquer et à relier ce que les résultats des fouilles archéologiques ont permis de déchiffrer du passé ancien du Soudan et ce que la littérature et les documents ont permis de connaître de l'histoire de la région à partir des XVe et XVIe siècles. Jusqu'alors, il existait une solution de continuité, une «période obscure» correspondant à peu près au moyen-âge européen et il était difficile de comprendre comment, à partir d'un peuplement qui aurait été semblable, sur le plan culturel et linguistique, à celui de l'ancienne Égypte et qui aurait été ensuite christianisé, on avait pu brusquement passer à un Soudan arabe et musulman. Cette tentative pour rétablir une continuité historique marque un progrès important.

Et cela nous ramène évidemment à ce qu'on sait du peuplement du Nord-Soudan avant l'arrivée des Arabes.

Les groupes qu'on peut encore distinguer aujourd'hui accusent des différences marquées, tant sur le plan physique que linguistique, avec le reste de la population arabe ou arabisée. Ils se répartiraient en deux groupes: hamites (selon Lepsius), ou race brune ou méditerranéenne (selon G. Sergi,

1901), et gens de race noire, installée au Soudan depuis les temps les plus reculés de l'Antiquité. Il est très généralement admis également que ces deux groupes se sont mélangés dans les zones de frontières ethniques. Quels furent exactement les lieux occupés au cours des siècles par l'un ou l'autre? Cela reste très difficile à établir.

En ce qui concerne le Nord-Soudan, des vagues successives de migrants de race noire, descendant le Nil, auraient, selon Wyatt MacGaffey (1961), pénétré en Nubie, et, pendant les intervalles entre ces vagues, les envahisseurs se seraient mélangés avec les populations hamites du désert et auraient ainsi perdu leur identité. Un exemple récent de ces luttes endémiques entre populations noires riveraines et habitants du désert serait fourni par la pénétration arabe elle-même et par ce que certains appellent la «réaction Shilluk-Funj».

La thèse opposée — pénétration de vagues successives d'immigrants venus du nord — a été soutenue par l'historien égyptien A. Batrawi, et jusqu'ici les preuves définitives font encore défaut. Un élément intéressant est cependant fourni par les travaux de Greenberg (1963, p. 25) qui montrent que les langues dont les nubiennes se rapprocheraient le plus seraient celles des Nilotes du Sud-Soudan (groupe «soudanais oriental»). D'autre part, Bruce G. Trigger (1966) examinant, à la lumière des travaux de Greenberg, les différentes théories concernant le berceau des langues nubiennes rappelle qu'il est couramment admis que ce foyer se situe au Kordofan et au Darfour et que le nubien aurait pénétré dans la vallée du Nil aux environs de +200-500. Là, il aurait remplacé le méroïtique, qui semble avoir été parlé dans la région pendant fort longtemps. Il se peut, conclut Trigger à partir de similarités grammaticales et lexicales, mais cela n'est pas prouvé, que le méroïtique, comme le nubien, soit une langue du groupe soudanais oriental, mais moins proche de ce dernier que ne le pensait Griffith. Cela pourrait expliquer une certaine continuité culturelle dans cette région. Dans ce cas, il faudrait également admettre que c'est une langue de ce groupe qui fut celle des bâtisseurs de la première civilisation d'Afrique, au-delà des rives de la Méditerranée. Les hypothèses précédemment formulées, celle de Lepsius qui faisait du méroïtique une langue couchitique ou une forme ancienne du nubien, et celle de Carl Meinhorf et de E. Zyhlarz qui en faisait une langue couchitique ou hamitique n'ont en tout cas mené nulle part et sont pratiquement abandonnées aujourd'hui.

Il est certain que la position de carrefour du Darfour et les conditions écologiques qui y régnaient et qui permirent, selon Trigger (1969, p. 95), une division du travail limitée (*limited occupational specialization*) et le développement d'une société stratifiée, ont fait de cette région un pôle d'attraction à l'ouest de la vallée du Nil. Mais ce pôle, toujours selon le même auteur (p. 96), ne put jamais atteindre le niveau de développement et la stabilité des États riverains du cours principal du Nil et à un moindre degré du Nil bleu qui s'appuyaient sur une agriculture intensive, possédaient des frontières relative-

ment bien définies et une nombreuse population sédentaire qui pouvait avoir une plus grande *occupational specialization* que celle du Darfour, où la nécessité de contrôler les routes et la collecte de tributs laissaient une large place aux pasteurs nomades, facteurs d'instabilité. Allant plus loin encore, Bruce G. Trigger explique par des facteurs analogues le relatif sous-développement des civilisations nées sur les rives du Nil soudanais par rapport à celles qui fleurirent dans l'Antiquité en Égypte: entre le 23e parallèle et Khartoum, la vallée du Nil était impropre à la culture irriguée sur une large échelle, et donc incapable de produire les surplus nécessaires au maintien d'une nombreuse population et au développement d'une puissante civilisation. D'autre part, la présence à l'est, à l'ouest et au sud de pasteurs nomades menaçait continuellement de l'extérieur ces États, surtout dans les périodes de dissensions internes et d'affaiblissement. L'ensemble de ces facteurs pourrait expliquer la discontinuité du développement des civilisations soudanaises riveraines du Nil, discontinuité qui rappelle, quoique à un moindre degré, celle qui a marqué le destin des différents États de la savane et qui contraste nettement avec l'évolution des sociétés de la vallée du Nil au nord du 23e parallèle où le rapport nomades-agriculteurs était, au contraire du Soudan, très favorable à ces derniers.

Ces discontinuités ont en tout cas contribué à rendre les États soudanais plus dépendants de l'influence égyptienne; elles ont également contribué (Adams, 1949) à accréditer les thèses selon lesquelles les civilisations du Soudan auraient été l'œuvre de vagues successives venues du nord, vagues qui se seraient périodiquement retirées.

Or les différences frappantes qui ont été relevées dès la période du Mésolithique tardif entre des cultures contemporaines au Soudan et en Égypte (Arkell, 1955, p. 33 et 34) semblent bien montrer que le désert de Libye, plus petit et moins aride alors que de nos jours, a eu cependant un effet isolant et que la vallée du Nil ne constituait pas plus, au Mésolithique tardif et au Néolithique que par la suite une aire culturelle unique. Tout conduit donc à penser, si nous suivons B. G. Trigger, que, comme il y eut deux zones fertiles dans la vallée du Nil, il y eut aussi deux traditions culturelles. Et que si l'Égypte paraît avoir donné davantage au Soudan qu'elle n'a reçu de lui, c'est à cause de sa situation géographique et écologique privilégiée. Ce qui est important, conclut cet auteur (1969, p. 88) pour l'histoire culturelle du Soudan, c'est que nous savons qu'*in addition to accepting traits from the outside, the Sudan had its own traditions into which its people were able to incorporate their borrowings*[1].

Si la poursuite des recherches dans ce domaine venait à prouver que les hypothèses de W. MacGaffey ou de Burce G. Trigger sont fondées, il faudrait considérer Méroé et la Nubie préislamique non pas tant comme des civilisations

1. A côté des traits reçus de l'extérieur, le Soudan avait ses propres traditions, auxquelles ses peuples ont pu intégrer leurs emprunts.

intermédiaires entre le monde méditerranéen et l'Afrique noire, que comme des civilisations africaines. De toute manière, et ceci paraît généralement admis aujourd'hui, il faut considérer très sérieusement l'hypothèse d'une importante contribution de cultures africaines antérieures à ces civilisations.

Certes, comme le souligne W. MacGaffey (1966, p. 7), il serait extrêmement dangereux d'appliquer de manière rigide le concept de race en historiographie africaine et de vouloir absolument déterminer si les populations de la Nubie à telle ou telle époque étaient ou n'étaient pas de race noire, ou si l'élément hamitique prédominait. D'abord, les concepts relatifs à la race sont flous, imprécis, susceptibles de varier dans leur acception en fonction de critères multiples; d'autre part, des assertions dogmatiques dans ce domaine se heurtent inévitablement à l'impossibilité de les appuyer sur des preuves certaines. Et le profond désaccord qui règne entre les différents spécialistes de ces questions montre à l'évidence qu'il s'agit là surtout de spéculations relevant du domaine idéologique. Les modèles utilisés sont d'ailleurs le fruit des conceptions politiques et sociales de la fin du XIXe siècle, ils ont pour une large part leur origine dans la situation coloniale et n'ont guère jusqu'ici permis à la recherche de progresser.

C'est ainsi que certains auteurs — parmi lesquels A. J. Arkell, C. G. Seligman, A. H. Keane, etc. — ont alimenté la controverse plus qu'ils n'ont fait avancer la science, en essayant d'appliquer les concepts de race brune et de race noire aux groupes archaïques repérés en Nubie à partir de —3000 et désignés pas les noms de groupes A, B, C. Les groupes A et B, très proches l'un de l'autre ont été à peu près unanimement considérés comme méditerranéens. Les difficultés ont commencé avec le groupe C qui s'est installé en Basse-Nubie vers —2300 et qui correspond à une culture pastorale. Ce groupe semble posséder des traits négroïdes comme d'ailleurs les méroïtiques et le fameux groupe X (un moment identifié comme composé des Blemmyes et des Nobates). Sur cette base fragile, de multiples hypothèses ont été bâties et réfutées, concernant la présence et l'influence noire en Nubie, les migrations probables, etc., sans qu'aucune ait pu être solidement étayée par des preuves.

Dans le Nord-Soudan d'aujourd'hui, la race noire serait encore représentée par les différentes tribus vivant dans les monts Nuba, par les habitants des collines d'Ingessana et par certaines populations du Darfour.

Les premières ne constituent pas un groupe homogène: les différentes tribus des monts Nuba ont des types physiques très variés et les langues qu'elles parlent appartiennent à des groupes différents. Ces cultivateurs sédentaires ont été repoussés dans les hauteurs lors de l'arrivée des Arabes Baggara. On ne trouve chez eux, semble-t-il, aucune tradition d'origine permettant de formuler une hypothèse sur leurs éventuelles migrations.

Le plus important des groupes noirs du Darfour est constitué par les

Fur, cultivateurs sédentaires, d'origine encore inconnue, qui occupent les abords du Gebel Marra. Chez eux non plus on ne trouve pas de traditions faisant état d'éventuelles migrations et leur physique semble attester qu'ils ne se sont guère mélangés avec d'autres peuples. Selon le R. P. Santandrea (1964), ils pourraient être apparentés à certaines populations du Bahr el-Ghazal, notamment les Feroge, et, selon G. Lampem, (1951, p. 18), ces liens sont même reconnus par la tradition Fur. Linguistiquement, cependant, les Fur sont isolés et leur langue ne se rapproche d'aucune de celles qui sont parlées dans la région. On sait seulement qu'avant l'accession au pouvoir de la dynastie vraisemblablement issue d'une chefferie Fur Kayra dans la première moitié du XVIIe siècle, deux dynasties ou États semblent s'être succédé ici, d'abord les Daju qui auraient émigré par la suite au Wadai, puis les Tunjur, qui furent évincés ensuite par les Fur. Mais on ignore presque tout de ces populations et de la puissance de ces États: le peu que l'on en sait a été rassemblé par H. G. Balfour-Paul[1] et il faudra attendre qu'une vaste campagne de fouilles archéologiques ait lieu et que soient recueillies systématiquement les traditions orales des groupes Daju et Tunjur qui existent encore pour faire des progrès importants dans ce domaine.

Au nord des Fur vivent les Zaghawa, semi-nomades, qui seraient un mélange de peuples appartenant à la race méditerranéenne et d'éléments négroïdes; leurs propres traditions et leur langue les apparentent aux Kanuri du Bornou et aux Bedeyat. Ils semblent occuper leur actuel territoire depuis fort longtemps. On trouve encore dans cette même région de petits groupes accusant un mélange racial plus ou moins grand, tels les Meidob, au nord-est du Darfour, qui pourraient être un mélange de Zaghawa, de Tibbu et de Beja et dont la langue selon G. D. Lampen (1928), et les traditions indiqueraient un apport nubien. Plus au sud, ou trouve encore les Berti, très proches des Zaghawa. Dans le Darfour méridional, les groupes de race noire sont particulièrement nombreux: Daju, Beigo, Birgid. Ces derniers semblent être plus ou moins apparentés aux Meidob et pourraient également posséder du sang nubien. Enfin, on trouve encore dans le sud du Darfour des groupes connus aujourd'hui sous le nom de Fellata, pasteurs Bororo originaires d'Afrique occidentale qui se sont assez largement alliés aux Arabes Baggara parmi lesquels ils vivent.

A l'est du Nil, dans la région de Sennar, vivent les Funj dont l'origine a fait l'objet de bien d'hypothèses et de bien de controverses. Ils furent pendant trois siècles groupés dans un royaume dont la capitale était Sennar (1504-1821) et qui domina tout le centre du Soudan, avant d'être finalement vaincus en 1821 par les forces égyptiennes d'Ismaïl Pacha. Séparé du sultanat Kayra du Darfour par le Nil blanc et le Kordofan, Sennar semble avoir été en rivalité avec le Darfour pour le contrôle du Kordofan et du commerce dans

1. H. G. Balfour-Paul, *History and antiquities of Darfur*, Khartoum, 1946.

cette région. Il n'est pas possible ici de passer en revue toutes les hypothèses émises à propos de l'origine des populations Funj et du royaume de Sennar (Holt, 1963; Spaulding, 1972). On peut cependant affirmer, dans l'état actuel des connaissances, qu'ils n'étaient ni arabes ni musulmans il y a quelques siècles et que leur dynastie était traditionnellement connue au Soudan sous le nom de Sultanat noir. Le voyageur écossais James Bruce, qui visita Sennar en 1772, rapporte une tradition selon laquelle les Funj auraient été un groupe de guerriers shilluk qui auraient descendu le cours du Nil blanc et se seraient installés dans la région de Sennar. Cette hypothèse a été maintes fois réfutée et les recherches se poursuivent actuellement dans d'autres directions (Holt, 1963). Les Funj vivent aujourd'hui dispersés parmi les autres populations de race noire de la région du Nil bleu (Fazugli, Berti, Hameg, notamment) et, comme l'ont montré les recherches effectuées par W. R. James (1968) dans le sud du pays Funj, il est devenu extrêmement difficile aujourd'hui, pour des raisons sociologiques, d'utiliser comme sources historiques les prétentions de beaucoup de gens à une généalogie Funj.

Les représentants de la «race brune» ou hamite qui émergent encore au Nord-Soudan de la masse arabisée ont été longtemps divisés en deux groupes par les historiens: Nubiens et Beja. En ce qui concerne les premiers, nous avons vu que leur origine lointaine est très largement discutée aujourd'hui. Quant aux Beja, pasteurs nomades qui vivent dans les collines proches de la mer Rouge, ils constituent actuellement quatre grandes tribus: les Bisharin au nord, plus au sud les Amarar, les Hadendowa et, à l'est de ces derniers, à cheval sur les frontières du Kassala et de l'Érythrée, les Beni Amer. Leurs langues sont le tu bedawi, langue couchitique (Hadendowa, Amarar, Bisharin), et le tigré, langue sémitique (Beni Amar). Leur origine demeure mystérieuse et aucune donnée archéologique n'a jusqu'à présent confirmé les hypothèses avancées à ce sujet. Selon un document conservé dans les archives de Khartoum et concernant la tradition Beja, les Beja *are attributed to Kush, son of Ham, son of Noah, and emigrated to the Sudan from Asia after the flood*[1]. Jusqu'ici, bien que les historiens ne se soient évidemment pas contentés de cette simple affirmation, elle en a fortifié beaucoup dans la conviction que les Beja étaient un peuple hamitique venu d'Arabie par la mer Rouge et qui se serait installé à une époque très reculée entre le Nil et la mer. Cette hypothèse était soutenue, en particulier, par A. Paul (1954) et réfutait celle formulée en 1885 par A. N. Keane (p. 101) selon laquelle les Beja seraient de véritables éléments autochtones du désert oriental. A. Paul fait remonter l'installation des Beja dans la région entre —4000 et —2500, époque à laquelle ils sont reconnus par la VIe dynastie égyptienne. Par la suite, les historiens les ont retrouvés avec plus ou moins de certitude dans

1. Descendraient de Kush, fils de Ham, fils de Noé, et auraient émigré de l'Asie vers le Soudan après le déluge.

les Bugas des inscriptions aumites, dans les Blemmyes de l'époque romaine, les Bugiba de Léon l'Africain et les Bugiens des cartographes du XVIIe siècle. Depuis la période médiévale, ils sont connus sous le nom de Beja.

L'histoire du peuplement de la vallée du Nil au sud du 10e parallèle que nous abordons maintenant est fondamentalement différente de celle du nord. Le formidable barrage naturel qui coupe géographiquement le Soudan en deux a, au cours des siècles, empêché les mouvements de populations et d'idées du nord au sud et maintenu les populations du sud à l'écart des grands courants qui ont affecté celles du nord. Bloquées au nord, ces populations de race noire eurent évidemment entre elles des rapports divers, s'influencèrent mutuellement, s'envahirent et se défendirent dans un perpétuel mouvement. Mais l'idéologie coloniale — qui, nous l'avons vu, a déjà considérablement marqué l'historiographie de la vallée du Nil entre le 23e et le 10e parallèle — les a classés parmi «les peuples sans histoire» intéressant les seuls anthropologues. La recherche historique, dans cette région, est donc toute récente. Des anthropologues tels qu'E. E. Evans-Pritchard avaient bien souligné la nécessité d'une telle recherche sur ces populations, dans la mesure où ils estimaient justement qu'on ne pourrait comprendre leur existence sociale présente sans s'efforcer d'appréhender leur passé. Mais les difficultés étaient immenses et seules quelques tentatives furent faites par des missionnaires ou des administrateurs britanniques pendant le condominium ou encore par des anthropologues comme E. E. Evans-Pritchard pour retracer les mouvements de populations et les migrations, les influences culturelles dans la région qui, pour une large part et sauf tout à fait au sud, vers les Grands Lacs, est habitée par ce que les anthropologues appellent des sociétés acéphales, à système segmentaire, dont la caractéristique est souvent d'avoir une tradition orale relativement pauvre.

Mais il nous faut d'abord esquisser, comme pour le nord et en utilisant la même source (K. M. Barbour), une description géographique de cette partie de la vallée du Nil, c'est-à-dire du 10e parallèle aux Grands Lacs.

On distingue ici trois sortes de reliefs: les plaines argileuses qui s'étendent sur la presque totalité de l'actuelle province du Haut-Nil, sur la partie est du Bahr el-Ghazal et au sud jusqu'à Juba. Elles forment un ensemble de 300 000 kilomètres carrés. Le relief y est inexistant, la pente du Nil peu accusée. A ces caractéristiques s'ajoutent des précipitations considérables pendant la saison des pluies en été et les crues du Nil, qui font de la région une zone sujette à l'inondation, saisonnière ou permanente, et en déterminent la végétation et l'écologie. Les marais prédominent partout. Sur le plan climatique, une saison de pluies équatoriales alterne avec une courte saison sèche; le passage rapide d'un sol durci et craquelé où la végétation, privée d'eau, subsiste difficilement à un sol saturé où les plantes tendent à pourrir rend l'agriculture extrêmement difficile. La végétation se limite aux papyrus et aux roseaux, enracinés ou

flottants. Il arrive parfois qu'un coup de vent déracine un paquet de roseaux qui vient boucher un cours d'eau ou s'accumule avec d'autres dans une courbe, formant un barrage ou «sudd» qui arrête la navigation. Par extension, d'ailleurs l'ensemble de cette région de marais inhospitaliers où les cours d'eau sont impropres à la navigation, et où les communications terrestres sont souvent impossibles, a été appelée Sudd.

La région du Sudd est peu peuplée, les villages sont dispersés sur les terres fermes entre les marais permanents et les cours d'eau. Les populations qui y vivent — essentiellement des pasteurs semi-nomades — pratiquent l'élevage des bovins, la pêche et un peu d'agriculture; elles se déplacent en fonction des inondations d'été.

Pendant des siècles, les hommes ont vécu là complètement isolés, chaque famille, chaque tribu assurant sa propre subsistance, subissant les périodes de famine dues, certaines années, à des crues trop prolongées ou à une saison de pluies particulièrement abondante, se forgeant, dans cette vie difficile et toujours menacée par la maladie ou la faim, une mentalité très particulière.

Au sud et à l'ouest du Sudd s'étendent des régions très différentes. K. M. Barbour distingue, le long de la ligne de partage des bassins du Nil et du Congo, à l'ouest et au sud-ouest, une région de plateaux latéritiques, dont les conditions de relief, de sol, de climat, de végétation et de population sont semblables à celles qu'on trouve de l'autre côté de la frontière, dans le bassin du Congo. C'est le Nil entre Nimule et Juba qui sépare ces plateaux latéritiques de la zone montagneuse située à l'est du fleuve; les conditions naturelles sont là aussi semblables de part et d'autre de l'actuelle frontière politique et l'on retrouve en territoire ougandais le même type de relief, de paysages et de populations. A l'ouest, le climat des plateaux latéritiques est très humide et favorable à la forêt équatoriale. L'agriculture y est rendue difficile en raison de l'irrégularité de la saison des pluies. On n'y rencontre pas de bétail, la présence de la mouche tsé-tsé rendant l'élevage impossible. Sur ces plateaux, comme à l'est dans la zone montagneuse, les communications sont difficiles: bloquées au nord par le Sudd, ces deux régions ne possèdent pas non plus, pour des raisons climatiques et de relief, de grand axe de communication vers le sud.

Quant au Nil, dans le Sudd et à un moindre degré dans tout le sud du Soudan et le nord de l'Ouganda jusqu'aux abords de la région des Grands Lacs, loin de constituer la source de vie qu'il est au nord du 10e parallèle, il devient un facteur économique négatif qui rend la vie des habitants précaire. Il paralyse les déplacements et est inutilisable comme voie de communication: entre Nimule et Juba, son cours, hérissé de rapides et de gorges infranchissables, est impropre à la navigation; dans le Sudd, en apparence plus calme, il est constamment obstrué par les paquets de roseaux à la dérive et ses rives sont presque partout impraticables à la circulation. L'ensemble de la région ne

s'organise donc pas autour d'un grand axe vital comme le nord s'est structuré autour de la vallée du Nil, des plaines argileuses du Gezira et du Darfour. Il n'existe ici aucun des facteurs naturels qui auraient pu favoriser au cours des siècles le développement d'un centre économique et culturel, d'une sorte de pôle d'attraction comme au nord il s'en est trouvé plusieurs, d'importance diverse. Bien au contraire, tout y concourrait au développement d'une multitude de tribus et de petits villages autonomes, isolés les uns des autres par d'insurmontables barrières naturelles que ne pouvait vaincre une technique rudimentaire du type de celle qui, seule, pouvait naître dans un tel environnement. Ce cercle vicieux ne fut brisé que par l'intervention d'une technologie étrangère sous le condominium.

Dans cette section du bassin du Nil bloquée entre les Grands Lacs et la «rupture» géographique du 10e parallèle nord, est demeuré plus ou moins enfermée une multitude de groupes ethniques, en majorité formés de pasteurs (divisés habituellement par l'anthropologie britannique en Nilotes et Nilo-Hamites)[1] dont l'origine et l'histoire sont encore à peu près complètement inconnues. Aucune fouille archéologique n'a jamais été entreprise dans la région et il est d'ailleurs peu probable que la nature du sol y ait permis la conservation de vestiges. D'autre part, les populations concernées font partie de celles — «acéphales» et à système segmentaire — dont la tradition orale est la plus pauvre et la plus difficile à utiliser du fait de nombreuses lacunes et contradictions. Cela explique que les seuls travaux qu'on possède soient dus à des anthropologues et à des linguistes, et aient été en grande majorité réalisés sous le condominium pour les besoins de l'administration coloniale.

D'après ces travaux, les différents groupes nilotes (dont les plus importants sont Nuer, Dinka, Shilluk, Anuak, Acholi, Luo et Lango) auraient une origine commune que C. G. Seligman (1913, p. 18) situe au sud de leur actuel territoire, dans la région des Grands Lacs. A partir de là, deux grands mouvements auraient eu lieu vers le nord: Dinka et Nuer, d'une part, Shilluk, Luo, etc., d'autre part. A l'origine de ces migrations, Seligman voit la pression vers le nord de populations différentes, situées sur la ligne de crête entre le bassin du Nil et celui du Congo. Chazzolara (1950), à partir des éléments contenus dans les traditions Luo et Shilluk notamment, pense que la région du lac No est le berceau commun de tous les Nilotes et que ceux-ci ont migré à plus ou moins longue distance selon les groupes et dans différentes directions, par vagues successives. E. E. Evans-Pritchard, dans un article sur les Mberindi et Mbegumba du Bahr el-Ghazal, conclut aussi des quelques informations contenues dans les traditions orales que les Nilotes se dispersèrent vraisemblablement à partir d'un point commun. On est donc amené à penser à une origine géné-

1. Ce dernier terme a été controversé et nous ne l'employons ici que pour ne pas rompre avec l'usage de la littérature anthropologique.

tique commune — que les multiples traditions des différents groupes tendent d'ailleurs à confirmer. Mais les contradictions que recèlent ces traditions empêchent d'aller au-delà, de dépasser le stade des hypothèses. On ne possède pas davantage de certitudes sur le motif des migrations et sur la manière dont la séparation en différentes identités s'est effectuée. L'identité des Nuer et Dinka, leurs relations et l'origine de leur mutuelle hostilité traditionnelle ont récemment fait l'objet de travaux d'anthropologues américains qui ont tenté de soumettre le problème à une approche théorique[1]. Mais leurs conclusions demeurent elles aussi du domaine de la spéculation. En ce qui concerne les Shilluk, P. Mercer (1971), utilisant les travaux du R. P. Chazzolara, pense que l'actuelle société Shilluk s'est formée au XVe siècle à la suite d'une invasion de la région du Nil blanc par un petit groupe Luo venu du sud dont on retrouve la trace dans la tradition. Les envahisseurs se seraient mélangés avec les populations locales dont certaines auraient été des «hommes rouges» et de ce mélange aurait résulté une société relativement stable et centralisée par comparaison avec celles des autres populations nilotes, sédentaire et à économie mixte. Mais là encore, nous n'avons aucune certitude.

La question de l'origine et des migrations des nombreux groupes ethniques dits Nilo-Hamites — mais que G. H. Greenberg et d'autres tendraient à ne pas distinguer des Nilotes — (Bari, Mandari, Lotuko, Kuku, Kakwa, Lokoya au Soudan, Karamojong, Teso, Turkana, Toposa, en Ouganda, pour ne citer que les principaux) est encore moins claire. On ne possède, dans la plupart des cas, que des traditions locales, souvent contradictoires, enchevêtrées, et qui font état de mouvements de faible ampleur dans de multiples directions. Des hypothèses ont été formulées par des anthropologues ou des administrateurs britanniques curieux d'histoire, mais aucune jusqu'ici ne paraît sérieusement fondée.

Il se peut cependant que, pour une part, les migrations des divers groupes de pasteurs vivant dans le bassin du Nil aient eu pour origine relativement récente la poussée expansionniste vers le nord, au Bahr el-Ghazal, de populations d'agriculteurs dont la langue appartient au groupe «soudanais oriental» de G. H. Greenberg et qui sont installées à l'ouest du Nil dans la forêt équatoriale et sur la ligne de crête entre Nil et Congo. La plus nombreuse de ces populations, les Azande, dominée par une aristocratie guerrière, Vungara, d'origine bantu selon E. Owubuemeli (1972), aurait, vers le milieu du XVIIIe siècle entrepris une poussée expansionniste au sud-est et au nord, poussée qui n'aurait pris fin que dans les dernières années du XIXe siècle après la conquête et l'assimilation de plusieurs groupes ethniques et linguistiques

1. En particulier M. Salhins, *The segmentary lineage: an organization of predatory expansion*, 1963; P. J. Newcomer, *The Nuer are Dinka: an essay on origins and environmental determinism*, 1972; M. Glickman, *The Nuer and the Dinka: a further note*, 1972.

(Bantu, Soudanais et Nilo-Hamite) dans l'État de langue zande hautement centralisé, dominé par les Avungura.

Au sud du vaste territoire occupé par les pasteurs dits Nilotes et Nilo-Hamites, vers la région des Grands Lacs, au cœur du territoire ougandais, les conditions naturelles changent de nouveau, mais sans qu'intervienne une rupture dramatique comme celle qui isole l'une de l'autre les sections nord et sud de la vallée du Nil en territoire soudanais. Entre le lac Victoria et le lac Albert, le relief est nettement plus marqué. Le lac Victoria lui-même est peu profond et chacune de ses rives offre un passage reliant le plateau intérieur du Tanganyika à celui de l'Ouganda. Le long des rives nord et ouest du lac, on trouve la pénéplaine du Buganda, relativement élevée. L'altitude diminue lorsqu'on descend le cours du fleuve vers le lac Kyoga, et le Nil Victoria, entre les deux lacs, accuse une pente considérable (chutes Owen). Entre le lac Kyoga et le lac Albert, le cours du fleuve est de nouveau barré par les chutes Murchison. Il n'est nulle part navigable, mais les communications sont possibles dans la région par voie terrestre, à la différence de ce qui se passe, nous l'avons dit, dans la région immédiatement au nord. En outre, le Nil ne constitue plus dans ce secteur un facteur économique négatif et le vaste système qu'il forme avec les Grands Lacs a été, avec le relief et un régime de pluies favorable, notamment au Buganda, un élément positif dans la vie de la région.

Y a-t-il eu des liens, par le Nil, entre la région des Grands Lacs et l'Égypte ancienne? C'est la question que certains explorateurs du XIXe siècle se sont posée. Elle a conduit à la formulation de diverses hypothèses qui ont pesé sur la recherche jusqu'à ce que des travaux soient effectués en Afrique orientale même: ceux-ci ont en effet montré qu'il n'était pas nécessaire de faire intervenir des éléments externes égyptiens pour expliquer certains traits culturels spécifiques de la région des Grands Lacs et que ceux-ci pouvaient l'être en termes de réponses locales à des conditions écologiques particulières. Il faut rappeler cependant que jusqu'ici, aucune recherche archéologique n'a été entreprise dans le Sud-Soudan et fort peu dans le nord de l'Ouganda et le nord-est du Zaïre et qu'il s'agit là d'une lacune considérable. En tout cas, à ce jour, pas un seul objet irréfutablement originaire de la basse ou de la moyenne vallée du Nil n'a encore été découvert dans la région des Grands Lacs.

Par ailleurs, on ignore tout des modifications qu'a pu subir le cours du Nil dans la région du Sudd au cours des millénaires. Selon Merrick Poznansky (1968), certaines observations effectuées dans le secteur ougandais permettraient de penser que l'habitat a pu y être très différent de ce qu'il est aujourd'hui. Les premières fouilles concernant l'âge de la pierre au Soudan n'ont été effectuées par A. J. Arkell qu'en 1949. Depuis, des progrès ont été réalisés, mais ils ne permettent pas encore de dépasser le stade des hypothèses. Il ne serait pas invraisemblable, toujours selon M. Poznansky, que des contacts aient eu lieu entre la vallée du Nil et l'Afrique orientale — peut-être indirectement —

pendant la période où l'Afrique orientale s'est initiée aux pratiques agricoles: en revanche, les débuts de l'âge du fer ne fournissent aucune donnée qui permette de conclure à de tels contacts, même indirects.

L'idée selon laquelle le travail du fer s'est propagé dans toute l'Afrique à partir de Méroé ne peut être retenue en ce qui concerne l'Afrique orientale et l'on ne possède aucune indication sur son origine dans cette région. Il est tout aussi possible qu'il soit venu d'Afrique occidentale par la forêt ou les cours d'eau que de l'est par la côte. Ce qui est certain, conclut Poznansky, c'est, qu'à cette date, aucune poterie méroïtique n'a encore été découverte en Afrique orientale et que l'ordre dans lequel ont pénétré l'agriculture, le travail du fer, les cultivateurs négroïdes ou le groupe linguistique bantu au cours de la première moitié du Ier millénaire de notre ère n'est pas plus connu que l'origine de ce groupe.

Pour ce qui est du IIe millénaire, en revanche, l'archéologie, en Ouganda, au Kenya et au Rwanda, a mis au jour des preuves de la présence de populations de pasteurs, associés en Ouganda avec le groupe Hima, aujourd'hui de langue bantu, mais dont les ancêtres pourraient venir du Sud-Soudan. La tradition orale de la dynastie Bacwezi (vers 1350-1500) fait état d'une invasion de pasteurs nilotes Luo qui auraient subjugué les Bantu de la région du Bunyoro. Ceux-ci, toujours selon M. Poznansky qui a travaillé à partir de données linguistiques, auraient été très proches des Nilotes de l'ouest, les Dinka, les Nuer, les Shilluk, qui vivent encore aujourd'hui au Soudan. L'arrivée de ces pasteurs semble avoir eu lieu vers 1200-1300 et leur installation et leur développement ont coïncidé avec l'apparition d'États encore assez faiblement centralisés. Ce que les institutions qui se développèrent par la suite dans les différents États interlacustres doivent aux pasteurs venus du nord est difficile à préciser et a fait l'objet de controverses; il est vraisemblable que ces États élaborèrent des institutions adoptées aux conditions qui étaient alors les leurs et qui pouvaient différer de celles qu'ils avaient connues antérieurement.

L'origine de ces migrations du nord seraient, pour M. Poznansky, liées à l'environnement et au contexte politique à partir du XIIIe siècle: coïncidant avec une baisse des eaux du Nil et une certaine pression démographique au Bahr el-Ghazal, l'affaiblissement des royaumes nubiens et la menace des populations du Darfour et de la région du lac Tchad auraient poussé d'abord une première vague de Madi, peuple soudanais qui serait originaire du Bahr el-Ghazal et qui aurait précédé les Luo en Ouganda, puis des Luo.

A partir du 10e parallèle, l'absence ou l'insuffisance des fouilles archéologiques ne permet, on le voit, que de spéculer sur le lointain passé de la vallée du Nil. En ce qui concerne le passé récent (XVIIIe et XIXe siècles), des recherches ont été effectuées, principalement dans la région interlacustre, qui utilisent comme sources la tradition orale, la linguistique et l'anthropologie. L'effort fait sur les États interlacustres — par comparaison avec l'abandon

relatif dans lequel sont laissés les peuples sans État du Sud-Soudan ou du nord de l'Ouganda — s'explique par la richesse de la tradition orale née d'une dualité d'origine et qui reflète cette dualité dans les États centralisés, par rapport à sa pauvreté générale chez les populations acéphales à système segmentaire. Les études sur les différentes traditions orales de la région des Grands Lacs — comme la série de monographies publiée dans les Cahiers d'histoire mondiale en 1971 et 1972 sur les États précoloniaux du nord-ouest de la Tanzanie ou le récent ouvrage de D. W. Cohen (1972) — ont montré que, dans la région interlacustre, les contacts entre les peuples ont été nombreux, les échanges culturels aussi et que les États riverains du lac Victoria et du lac Albert — Buganda, Bunyoro et Busoga en particulier — semblent tous issus de la subjugation de populations bantu par des pasteurs venus du nord.

États «ponts», d'une certaine manière, entre l'Afrique riveraine du Nil et le bloc que forme l'Afrique centrale de langue bantu, zone de peuplement «mouvementé», de rencontre, ces royaumes constituent en même temps la ligne de démarcation entre agriculteurs et pasteurs, entre systèmes politiques à États et systèmes sans État; ils sont une continuité, mais aussi un point final au sud de la vallée du Nil. La reconstitution minutieuse de leur histoire et de la manière dont ils se sont formés est aujourd'hui possible et ne peut manquer d'être d'une importance capitale pour l'ensemble de l'Afrique et pour la vallée du Nil en particulier.

En conclusion, quelques grands axes de réflexion se dégagent.

Une approche géographique apparaît extrêmement importante pour l'histoire des peuples nilotiques. La dominante géographique est ici, au nord, le désert et la savane, au sud les marais, et correspond, sur le plan du peuplement, à une dominante nomade ou semi-nomade. Ce rapport — inverse de celui qui caractérise l'Égypte — constitue, nous semble-t-il, une des clés pour la compréhension du passé de la vallée du Nil entre le 23e parallèle et les Grands Lacs.

Il est de même extrêmement important d'épuiser toutes les possibilités d'explication par les conditions locales avant de recourir à l'intervention de facteurs externes et, par conséquent, de multiplier les études régionales pluridisciplinaires. Mais, en même temps, celles-ci devraient se faire dans la perspective de la totalité de la vallée du Nil. En effet, la polarisation de la recherche dans les zones où sont apparues des structures étatiques et des «civilisations» tend à la fois à faire perdre de vue, dans le travail théorique global, la grande dominante nomade et le dynamisme qu'elle a créé, et à minimiser le rôle des zones où la tâche de l'historien est particulièrement difficile (Sud-Soudan, par exemple), alors que rien aujourd'hui ne permet encore d'affirmer qu'elles n'ont pas été un élément moteur décisif. En d'autres termes, il est dangereux de laisser peser sur la formulation d'hypothèses de travail le déséquilibre de

l'historiographie classique ou les préjugés idéologiques hérités du siècle dernier. La présence d'une rupture géographique et de peuplement au niveau du 10e parallèle a notamment véhiculé l'idée de l'existence de deux vallées du Nil, l'une blanche et civilisée, l'autre noire et primitive. Un tel stéréotype est particulièrement redoutable, car, fruit d'une péripétie historique relativement récente (migrations arabes nord-sud) dont l'origine est externe à la région, il tend à oblitérer la possibilité de migrations antérieures de populations africaines vers le nord.

Bibliographie

ADAMS, W. Y. 1949. Post-Pharaonic Nubia in the light of archaeology. *Journal of Egyptian Archaeology*, 35.

ANDERSON, R. C. 1963. *The sailing ship: 6 000 years of history*. New York.

ARKELL, A. J. 1955. *A history of the Sudan: from the earliest times to 1821*. London, University of London, Athlone Press.

BARBOUR, K. M. 1961. *The Republic of the Sudan. A regional geography*. London, University of London.

CHAZZOLARA, J. P. 1950, 1951, 1954. *The Iwoo*, Part I, II, III. Verone.

COHEN, D. W. 1972. *The historical tradition of Busoga. Mukama and Kintu*. Oxford, Clarendon Press.

CUNNISON, Ian. 1968. Classification by genealogy: a problem of the Baggara belt. Dans: *Sudan in Africa*. Khartoum.

GREENBERG, G. H. 1963. *Languages of Africa*. Bloomington. Indiana University, Research Centre in Anthropology, Folklore and Linguistics.

HASAN, Yusuf Fadl. 1967. *The Arabs and the Sudan: from the seventh to the early sixteenth century*. Edinburgh, Edinburgh University Press.

HOLT, P. M. 1963. Funj origins: a critique and new evidence. *Journal of African history*, 4, 1, 39-55.

JAMES, W. R. 1968. Social assimilation and changing identity in Southern Funj. Dans: *Sudan in Africa*. Khartoum.

KEANE, A. N. 1885. Ethnology of Egyptian Sudan. *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 14.

LAMPEN, G. D. 1928. A short account of the Meidob. *Sudan notes and records*.

——. 1951. History of Darfur. *Sudan notes and records*, 31.

LECLANT, J. 1970. La Nubie et l'Ethiopie de la préhistoire au XIIe siècle après J.-C. Dans: H. Deschamps (dir. publ.). *Histoire générale de l'Afrique noire, de Madagascar et des archipels*, tome I, Paris, Presses Universitaires de France.

MACGAFFEY, Wyatt. 1961. The history of Negro migration in the Northern Sudan. *Southwestern Journal of Anthropology*, 17, p. 178-197.

MACMICHAEL, Harold A. 1912. *The tribes of Northern and Central Kordofan*. London.

——. 1922. *History of the Arabs in the Sudan*. Cambridge, Cambridge University Press.

MERCER, P. 1971. Shilluk trade and politics from the mid-seventeenth century to 1861. *Journal of African History*, 12, 3.

MUTWAKIL, A. Amin. 1970. Ancient trade and trade routes between Egypt and the Sudan, 4000 BC to 700 BC. *Sudan notes and records*, 23-30.
ONWUBUEMELI, Emeka. 1972. Early Zande history. *Sudan notes and records*, 53, p. 36-66.
PAUL, A. 1954. *A history of the Beja tribes of the Sudan.* Cambridge, Cambridge University Press.
POZNANSKY, M. 1968. East Africa and the Nile Valley in early times. *Sudan in Africa*, Khartoum.
SANTANDREA, R. P. Stefano. 1964. *A tribal history of Bahr-el-Ghazal.* Verone.
SELIGMAN, C. G. 1913. Some aspects of the Hamitic problem in the Anglo-Egyptian Sudan. *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 43.
SERGI, G. 1901. *The Mediterranean race*, London, W. Scott.
SPAULDING, J. 1972. The Funj: a reconsideration, *Journal of Africa history*, 13, 1, p. 39-53.
TRIGGER, Bruce G. 1966. The languages of the Northern Sudan: an historical perspective. *Journal of African History* 7, 1, 19-25.
——. 1969. The personality of the Sudan. Dans: *Eastern African history*, New York.
UMAR AL NAQAR. 1963. The historical background to the «Sudan Road». *Sudan in Africa.* Khartoum.
VANSINA, Jan. 1965. *Oral traditions: a study in historical methodology*, London, Routledge and K. Paul.

Pour approfondir le sujet

ADAMS, W. Y. 1967. Continuity and change in Nubian cultural history, *Sudan notes and records*, 48, p. 1-32.
ARKELL, A. J. 1955. Funj origins. *Sudan notes and records*, p. 201-250.
——. 1932. The history of Darfur, 1200-1700. *Sudan notes and records*, 1, (1951), p. 37-70; 2 (1951), p. 207-238; 1 (1952), p. 129-155; 2 (1952), p. 244-275.
BATRAWI, A. The racial history of Egypt and Nubia. Partie II: The racial relationships of the ancient and modern populations of Egypt and Nubia. *Journal of the Royal Anthropological Institute.* Partie I (1945), p. 81-101; Partie II (1946), p. 131-156.
DIOP, Sheikh Anta. 1962. Histoire primitive de l'humanité; évolution du monde noir. *Bulletin de l'IFAN*, 24 B., p. 449-541. Réponses à quelques critiques, *id.*, p. 542-574.
GOUROU, Pierre. 1970. *L'Afrique.* Paris, Hachette.
HUNTINGFORD, G. W. B. 1963. The peopling of East Africa by its modern inhabitants. Dans: R. OLIVER et G. MATHEW. *History of East Africa*, Oxford, Clarendon Press.
KIRWAN, R. 1966. Place names, proverbs, idioms and songs as a check on traditional history, Dans: M. POZNANSKY (dir. publ.) *Prelude to East African History*, London, Oxford University Press.
MACGAFFEY, W. 1966. Concepts of race in the historiography of North-East Africa. *Journal of African History*, 7, 1, p. 1-17.
OGOT, B. A. 1967. *History of Southern Luo: migration and settlement*, Nairobi, African Pub. House.

SHINNIE, P. L. et M. 1965. New light ou Medieval Nubia. *Journal of African history*, 6, p. 263-273.

VANSINA, Jan. 1965. *Oral traditions: a study in historical methodology*. London, Routledge et Kegan Paul.

Parenté linguistique génétique entre l'égyptien (ancien égyptien et copte) et les langues négro-africaines modernes

Théophile Obenga

Préliminaire I

Cette communication fera appel à la troisième catégorie des sources à notre disposition, selon la rubrique du professeur Vercoutter, pour l'étude de l'origine culturelle de l'ethnie égyptienne responsable de la civilisation pharaonique.

Il faut, pour cela, une certaine expérience linguistique, laquelle ne peut se traduire objectivement, concrètement, que par des travaux scientifiques dans le domaine: *Cahiers Ferdinand de Saussure* (1969), *Africa* [Rome] (1970), *Cahiers Ferdinand de Saussure* (1972), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chap. 8 (à paraître).

Les travaux du professeur Greenberg, notamment en ce qui concerne sa famille linguistique afro-asiatique, ne peuvent faire obstacle à cet argument même si ce linguiste américain a négligé une règle méthodologique capitale, à savoir l'établissement des correspondances phonétiques (I. Fodor).

Préliminaire II

Nous en arrivons ainsi logiquement au problème de la méthodologie qu'il est impossible de ne pas évoquer ici.

Depuis Ferdinand de Saussure, il est acquis que pour relier deux ou plusieurs peuples culturellement, les preuves linguistiques sont les plus évidentes, les plus pertinentes, les plus irrécusables.

Notre problème consiste donc à démontrer l'existence d'une parenté linguistique génétique entre l'égyptien (ancien égyptien et copte) et les langues négro-africaines modernes.

Je précise sans délai qu'il faut se garder de confondre la parenté linguistique typologique et la parenté linguistique génétique, qui sont deux choses complètement différentes (L. Hjelmslev).

La parenté linguistique typologique se fonde sur la concordance structurale des mots et des catégories grammaticales. Elle n'indique pas si les langues comparées dérivent d'un ancêtre prédialectal commun.

Ainsi, à partir de la seule comparaison entre les catégories grammaticales du sémitique et de l'égyptien, par exemple:

Pronoms (les formes sémitiques de la troisième personne [s^{v}-; *h*-] font complètement défaut en égyptien).

Systèmes de conjugaison (préfixe de conjugaison *yaktubu*, *taktubu*, etc., en égyptien).

Désinence du féminin en *-t*.

Duel en *y*.

Racines bilitères et trilitères.

Noms des nombres cardinaux (4, 5 et 9 différents).

Il n'est pas permis, sur le plan strict de la linguistique, d'affirmer que les langues comparées renvoient à une langue originelle commune, pour la raison fondamentale que la méthode comparative typologique ne restitue pas cette langue originelle commune. La comparaison typologique indique tout au plus à quel type linguistique appartiennent les langues comparées.

Et la linguistique nous apprend qu'à l'intérieur d'un même type linguistique, il peut exister des langues appartenant à des familles foncièrement différentes. L'anglais moderne s'apparente au chinois du point de vue de la parenté typologique: c'est le type linguistique isolant; mais, du point de vue génétique, l'anglais et le chinois appartiennent à des familles linguistiques différentes (l'indo-européen et le sino-austrien).

Je voudrais clarifier encore une notion, celle de langue mixte, qui est a proprement parler un non-sens linguistique. Il est manifeste que le français, par exemple, a subi l'influence du germanique. Cependant le français n'est pas une langue «mixte», «germano-latine», mais bien une langue romane de la grande famille indo-européenne.

La parenté linguistique génétique cherche à établir les lois phonétiques *(sound laws)*, c'est-à-dire des correspondances constantes, des similitudes régulières entre des formes complètes, des morphèmes, des phonèmes des langues comparées.

«La parenté génétique, écrit L. Hjelmslev, est une fonction reliant les langues: elle consiste dans le fait que chaque élément d'expression d'une langue est relié par une fonction à un élément d'expression d'une autre; et la fonction de chaque élément est conditionnée par son entourage et par la position qu'il occupe dans le mot.»

Le but ici est de restituer des formes antérieures communes à partir de ces correspondances et comparaisons morphologiques, lexicologiques et phonétiques. On entrevoit par là aussi la possibilité de dégager une macrostructure culturelle commune englobant les différentes civilisations supportées par des langues ayant désormais leurs tendances évolutives propres.

Telle est la méthode, comparative et inductive, qu'on applique lorsqu'on veut relier génétiquement deux ou plusieurs langues.

Préliminaire III

Est-on en droit de comparer l'égyptien ancien et les langues négro-africaines modernes?

Il est parfaitement légitime de le faire, précisément pour démontrer l'identité d'origine des langues en question. Et ce, même si nous n'avons pas, sous les yeux, tous les états successifs des langues négro-africaines. La langue a une tradition orale indépendante de l'écriture. Le lituanien, connu par des documents écrits depuis seulement le XVIe siècle (1540), n'offre-t-il pas néanmoins, dans l'ensemble, une image aussi fidèle de l'indo-européen que le latin du IIIe siècle avant notre ère?

Mais la comparaison doit reposer sur des critères sûrs.

Les concordances morphologiques, phonétiques et lexicologiques établies, selon la méthode comparative et inductive, entre l'égyptien (ancien égyptien et copte) et les langues négro-africaines modernes ne peuvent être fortuites, mais doivent renvoyer à une identité originelle commune, parce que: *a*) les critères de la comparaison sont garantis par l'égyptien pharaonique qui est le plus ancien témoin des langues comparées; *b*) la discontinuité géographique milite en faveur de l'exclusion de l'emprunt dans ces temps anciens; *c*) la séparation très ancienne de la souche commune élimine également l'emprunt sur l'ensemble des faits morphologiques (grammaticaux), phonétiques et lexicologiques.

Concordances morphologiques (grammaticales)

Catégories de genre sexuel

Le genre grammatical féminin, ou égyptien, se forme à l'aide du suffixe *-t* probablement vocalisé *-at*.

Beaucoup de langues négro-africaines ne montrent pas actuellement ces catégories grammaticales du genre féminin: mais c'est là l'aboutissement d'une simplification commencée en égyptien même dès le Moyen Empire.

M. Clère pense que, vraisemblablement dès l'Ancien Empire, ce *-t* ne se prononçait pas toujours.

Toutefois, il subsiste des résidus archaïques précieux dans l'ensemble des langues négro-africaines:

Galla (Oromo): *lafa/lafa-ti*, «la terre».
Sidama (l'Omo): *-sa*, *-ttà* ou *-tsa* selon les dialectes (Studi Etiopici Cerulli).
Ronga (Afrique méridionale): «Dans certains mots, on rencontre la particule *ati* ajoutée au mot pour lui conférer une idée féminine».
Zulu: *azi*.
Hausa: *ita*, *ta*, «elle».

Formation du pluriel

L'égyptien forme le pluriel des substantifs en suffixant un *-w* (*-on, u*).

Cette formation du pluriel des substantifs en égyptien ne se retrouve pas dans le bantu.

Toutefois, certaines langues négro-africaines modernes attestent héritage linguistique commun; comme quoi une tradition linguistique n'est jamais totalement perdue si l'on considère l'ensemble d'une famille donnée:
Kanuri (Kanem-Bornou): *fur, furwa*, «cheval».
Ewe (Togo, Ghana): *ati, atiwo*, «arbre».
Bambara (Mali): *malba, maon/baon*, «mère».
Dyula (dialecte mandé): *morho, morhon*, «homme».
Azer (soninké médiéval): *sane, sanu*, «étoile».
Dogon (Mali): *ana, anaũ*, «mâle» (ũ voyelle nasalisée).

Formes complètes

Nous avons en ancien égyptien: *m* ou *mí* «prends».

Les formes copte (sahīdique) et bantu (mbosi, Congo) correspondantes sont *ma* et *mā*, respectivement.

Cet impératif, en ancien égyptien, ne se rencontre que dans de vieux textes religieux.

En mbosi, fort curieusement, cet impératif n'a pas d'infinitif. Nous avons donc à faire, en mbosi, à un fossile très révélateur.

D'autre part, le fait lexicologique se confond ici avec le fait syntaxique, en ce sens que ce mot *ma*, le même en copte (sahidique) et en bantu (mbosi, kongo teke, etc.), est un membre de phrase, un fait de syntaxe. L'identité est par conséquent éclatante. Seule une diffusion par tradition peut expliquer raisonnablement de telles concordances.

Le substantif *bw*: «place», «endroit» a valeur de préfixe en ancien égyptien: il précède alors un adjectif pour former un abstrait. Cette formation d'abstraits égyptiens est attestée dès le vieil égyptien (Maximes de Ptah Hotep, 18 et 24): *bw nfr bpr m bw bin*, «le bien est devenu le mal».

Les textes des Pyramides attestent eux aussi cette formation (sarcophage de Teti, VIe dynastie).

Il existe un paradigme de formation grammaticale semblable en négro-africain:
Byanda: *lungi*, «beau»; *ofu-lungi* «beauté».
Kongo: *mbote*, «bon»; *bu-bote* «bonté».
Valaf: *rafèt*, «beau»; *bu-rafèt* «beauté».
Luganda: *bi*, «mauvais»; *obu-bi* «mal».
Kongo: *mbi*, «mauvais»; *bu-bi* «mal».
Valaf: bon, «mauvais»; *bu-bōn* «mal».

En ancien égyptien et en valaf, la superposition est d'ailleurs totale:
Ancien égyptien: *bw nfr m bw bin.*
Valaf: *bw rafèt mél ni bw bōn.*

Mais revenons à l'ensemble des faits exposés à l'instant.

Une évidence éclatante se dégage de tous ces témoignages: une classe de dérivés où la formation d'abstraits s'établit sur une forme nominale (*bw*) devenue préfixe abstrait (*bw*) et sur un thème d'adjectif, de qualificatif, apparaît aussi bien en égyptien qu'en négro-africain.

Poussons davantage l'analyse.

Tout d'abord, cette formation de dérivés nominaux (*bw* + *bon; bw* + *bín*, etc.) indique toujours une certaine qualité et non quelque chose de collectif par exemple.

Avec la forme *bw bín/bu bōn*, nous avons un syntagme: les unités concrètes *bw/bu* et *bin/bon* dans les langues considérées sont ici alignées dans un certain ordre qui, seul, crée cette valeur d'abstrait. La pensée ne peut s'exprimer adéquatement que dans cet ordre significatif: *bw* + *bín/bu* + *bǭn.*

Le parallèle est complet: morphologique, lexicologique et syntaxique. L'évidence est éclatante.

Ce fait extrêmement important constitue, à lui seul, une preuve péremptoire de la parenté étroite de l'égyptien et des langues négro-africaines d'aujourd'hui.

Je dis qu'on ne pourra jamais établir entre le sémitique, le berbère et l'égyptien, le parallèle évident que nous venons de démontrer entre l'égyptien et les langues négro-africaines, sur cette forme complète précise qui est attestée en égyptien aux environs de 2450 avant notre ère. *L'hébreu*, par exemple donne: *tov* «bon» et *tova* «bonté»; *ra* «mauvais» *tsara* «mal», «infortune».

Considérons le constituant verbo-nominal «être».

Dans les langues bantu (Afrique centrale et australe), le verbe être est: *i, e, li, re, di, ni*, mais la souche, la forme archaïque commune est *i*, pronom-copule, invariable, qui tend à s'assimiler à une racine verbale.

En copte, les auxiliaires affirmatifs se ramènent à quatre types primitifs: *è, a, nè*, et *rè*. On voit immédiatement que les formes *e, ni* et *re* du bantu se retrouvent en copte.

Il est hautement significatif que la forme commune archaïque du bantu soit exactement la même que la forme du verbe être de l'égyptien le plus archaïque, celui des Pyramides.

Des radicaux égyptiens construits sur cette racine *i* «être», auront tous la même signification d'«être»: *iw, pw, tw, nw, wn.*

Pw, tw, nw sont considérés par les grammairiens comme des «pronoms démonstratifs»: à proprement parler, ce sont des pronoms-verbes (*Rc pw*, «il est Ré»; littéralement «Ré, il est». # c'est Ré), exactement comme en bantu.

Morphèmes négatifs

Tous les affixes et autres morphèmes négatifs égyptiens se retrouvent dans les langues négro-africaines.

La négation *n* et *nn*
Ancien égyptien: «La bouche est silencieuse *n mdw. n.f.* et ne parle pas» (Maximes Ptah Hotep, 13).

Ancien égyptien: *nn wts.f. dsrt* «il ne portera pas la couronne rouge».

La XIe dynastie emploie *n* et *nn* de façon indifférente.

Copte: le même morphème négatif, *an*, est placé après le sujet: *nanès*, «il est bon» (impersonnel; verbe *nané* «être bon») et *nanès an*, «il n'est pas bon».

Langues négro-africaines modernes

Songhai: *ay na bey*, «je n'ai pas su».
Lifonga: *kula* «cours»; *ni kula* «ne cours pas».
Libobi: *yaka* «viens»; *neiya* «ne viens pas».
Kongo: *ni muntu*, «personne»; *ni muntu Wosi*, «pas un seul homme».
Ronga: *a nga na wali*, «il n'a pas d'argent»; *a ku na mhunu*, «il n'y a personne».
La négation *bw* du néo-égyptien se rencontre déjà au Moyen Empire dans les noms propres.

Cette négation de l'égyptien ancien devient en copte: *mè*, *mpè*.

Le valaf donne: *bwal* «ne pas».

En Afrique centrale, beaucoup de négations commencent par *b*, *w* et *v*: Zande: *awë* «non»; mangbotu, *ba*; *ve*, kongo; *voo*, vili.

Le morphème négatif en ewe (Togo, Ghana) est *ma*.

Futur emphatique (exprès)

Par «*na*».
Vieil égyptien: *in skr wcb.f N... in R^c^ di.f c.f n N...* «Sokaris, il purifiera N...; Rê, il donnera sa main à N...».
Moyen égyptien: *in ntr nb mk.f m.K*,; «chaque dieu protégera ton nom» (Battiscourb Gunn, p. 54) *Studies in Egyptian syntax.*
Copte: *na-*: *k - na - mè*, «tu aimeras».
Négro-africain: kongo: *mbazi ni*, *kwiza* «je viendrai demain»; mbosi: *li yaa*, «je viendrai»; lingala: *na koya mosala*, «je viendrai au travail».

Par «*n*».
Ancien égyptien: *iw.f r smr*, «il sera un compagnon».

Azer: *ri/li n li tere*, «je vais partir».
Mbosi: *li*: *nga li ya*, «je viendrai».

Par *k 3* (*Ka*).
Ancien égyptien.
Mbosi: *Itoua ka a moya*, «Il faudra qu'Itoua vienne».

Particules de liaison

m, «en», «dans», «avec», «de».
n, «de» (génitif).
n, «à» (datif), etc.
Conclusion: même type linguistique, même structure formelle et grammaticale.

Colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne

Compte rendu des débats

En présentant sa communication, le professeur Vercoutter a souligné un certain nombre de points qui étaient développés plus longuement dans ce texte et apporté quelques compléments d'information.

Malgré des progrès récents, l'anthropologie physique, a-t-il dit, fournissait encore relativement peu d'informations sûres, sauf en Nubie. Les informations étaient en quantité insuffisante pour que des conclusions provisoires soient adoptées en ce qui concerne le peuplement ancien de l'Égypte et ses différentes phases éventuelles. De plus, ces renseignements n'étaient homogènes ni dans le temps ni dans l'espace et les historiens étaient souvent en désaccord sur leur interprétation. Les méthodes elles-mêmes étaient l'objet de contestations: cependant, la craniométrie apparaissait désormais comme insuffisante pour ce genre de recherches.

Les recherches étaient encore très superficielles dans plusieurs régions. C'était le cas pour l'ensemble du delta pendant la Prédynastique et le Protodynastique, pour la Haute-Égypte avant le Néolithique et le Protodynastique. De même, les liaisons anciennes entre le Sahara, le Darfour et le Nil étaient encore très mal étudiées.

Les travaux relatifs à cette question étaient en retard sur ceux menés en Afrique du Nord ou dans la zone syro-palestinienne.

Dans l'état actuel des choses rien ne permettait d'affirmer que les populations du nord de l'Égypte aient été différentes de celles du sud. De même, la coupure entre Paléolithique et Néolithique était probablement due à l'insuffisance des recherches dans ce domaine.

L'iconographie était insuffisamment exploitée et elle l'était mal; les études faites reposaient essentiellement sur les critères culturels. Or cette iconographie a des caractères très expressifs à partir de la XVIIIe dynastie.

Les deux thèses suivantes étaient en présence:

L'Égypte ancienne était peuplée de leucodermes, même si leur pigmentation était foncée et pouvait aller jusqu'au noir dès le Prédynastique. Les Nègres n'apparaissaient qu'à partir de la XVIIIe dynastie. A partir du Protodynastique, il y aurait eu, pour les uns, maintien du peuplement préalable, et, pour les autres, apparition d'apports étrangers à l'Afrique qui auraient modifié profondément les conditions de vie culturelle.

L'Égypte ancienne était peuplée, «des balbutiements néolithiques à la fin des dynasties indigènes», par des Noirs d'Afrique.

Pour définir l'éventuel caractère mixte de la population égyptienne, il fallait d'abord se mettre d'accord sur les termes utilisés, et donc définir les mots «nègre», «négroïde»,

«hamite». Pour le professeur Vercoutter, on ne pouvait parler, en ce qui concerne l'Égypte ancienne, ni de peuplement «blanc», car les résultats des recherches anthropologiques s'y opposaient, ni de peuplement «nègre», car l'iconographie des Égyptiens ne le permettait pas.

Il convenait d'insister sur le passage du Paléolithique au Néolithique égyptiens: des données nouvelles permettaient de le faire.

Mme Blanc, après avoir présenté sa communication écrite sur le peuplement de la vallée du Nil au sud du 23e parallèle, a souligné la nécessité d'aborder le problème sans tenir compte de l'héritage du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle et des à priori raciaux qui lui sont liés. Elle a souhaité par ailleurs une approche pluri- et interdisciplinaire, tant sont justiciables de méthodes et de disciplines différentes les zones écologiques distinguées. Ni l'archéologie à elle seule, ni les traditions orales à elles seules, ni tout autre type d'enquête sociologique, anthropologique ou historique traditionnelle ne peuvent, a dit Mme Blanc, prétendre apporter la réponse à des questions aussi complexes.

Chaque discipline a fourni des informations parfois décisives. Sensible au fait que, pour des raisons elles-mêmes historiques, l'histoire des vallées du Nil a été décrite à partir du postulat qu'il existait une vallée égyptienne civilisée et riche en témoignages historiques et une vallée plus méridionale noire et primitive, relevant du seul domaine de l'anthropologie, Mme Blanc a émis le vœu que fut rééquilibrée la recherche historique dans l'ensemble de la vallée. Cela supposait que l'on renonçât aux méthodes historiques traditionnelles pour adopter une méthodologie nouvelle. Pour Mme Blanc, les travaux entrepris en Nubie depuis deux décennies environ constituaient une première ouverture vers le réexamen de la question soumise au colloque.

Soucieuse de dégager l'histoire de la vallée du Nil de la vision traditionnelle qui procédait toujours, du nord au sud, du «plus civilisé» au «moins civilisé», Mme Blanc a appelé l'attention sur les régions nilotiques situées entre le 23e parallèle et les sources du fleuve Ouganda. Elle a introduit dans cet examen une division, qu'elle considérait comme radicale sur le plan écologique: celle du 10e parallèle, où s'est arrêtée la progression de l'islam.

Entre le 23e et le 10e parallèle, le Nil utilisable comme voie de circulation aurait pu, semble-t-il, jouer un rôle comparable à celui qu'il a joué plus au nord en Égypte. Il n'en est rien et les conditions écologiques dans cette section du cours du fleuve en sont sans doute principalement responsables.

Ce constat a conduit Mme Blanc à s'interroger, d'une manière globale, sur l'apport respectif des sédentaires et des nomades dans toute la zone considérée, mais surtout, après avoir reconstitué l'histoire du peuplement depuis l'arrivée des Arabo-musulmans à examiner les hypothèses relatives au peuplement de cette même zone antérieurement à cette arrivée. Elle a souligné que l'axe nilotique a offert une voie de communication avec l'Afrique occidentale et subsaharienne et qu'on pouvait formuler l'hypothèse que les civilisations qui s'y sont développées pourraient être véritablement des civilisations africaines et non point des civilisations intermédiaires entre monde méditerranéen et Afrique noire.

Le Darfour à l'ouest, dont on connaît mal l'organisation sociale et politique avant le XVIIe siècle, a cependant joué un rôle important comme pôle régional de développement économique.

A l'est, la région de Sennar, où vivent les Funj, a été le siège d'un Sultanat noir, qui n'était ni arabe ni musulman à l'origine.

La zone occupée entre le Nil et la mer Rouge par les Beja ne permettait guère la sédentarisation, tant les conditions écologiques y sont rudes.

Au sud du 10e parallèle, a dit Mme Blanc, les conditions écologiques sont totalement différentes. Dans cette région vivent des populations «bloquées» sur lesquelles ni l'archéologie ni les traditions orales n'apportent encore d'informations. Les hypothèses relatives au peuplement et à l'histoire de cette zone sont aujourd'hui très peu fondées et ce n'est que dans les régions plus méridionales, en Afrique orientale dans la zone interlacustre, que des enquêtes historiques relativement avancées ont été menées.

Mme Blanc a enfin insisté sur la nécessité, pour l'approche méthodologique nouvelle qu'elle préconisait, d'accorder une grande importance aux facteurs géographiques et écologiques. Si au nord, dans la partie égyptienne de la vallée, ces conditions ont favorisé la sédentarisation, elles ont, au contraire, développé la nomadisation entre le 23e et le 10e parallèle et la semi-nomadisation au sud du 10e parallèle. Et la place de la «composante nomade» dans l'histoire du peuplement de la vallée du Nil reste à étudier et à apprécier.

Exposés oraux

Le professeur Säve-Söderbergh a présenté des informations relatives aux fouilles scandinaves qui avaient eu lieu au Soudan de 1960 à 1964. Ces fouilles établissaient les interrelations de la vallée du Nil et de l'Afrique septentrionale et saharienne. Les publications[1] portaient entre autres sur 7 000 dessins rupestres et sur l'analyse de 1 546 individus humains découverts. Van Nielsen (vol. 9) a établi les relations entre les groupes A, C, Nouvel Empire, etc. Les comparaisons donnaient des résultats différents selon qu'on utilisait seulement la craniométrie ou l'ensemble des facteurs anthropologiques et technologiques. Les enquêtes d'anthropologie physique et iconographique permettaient de penser qu'il y avait eu migration de Sahariens et de groupes venant du sud et qu'ils avaient eu aussi d'importants rapports avec les anciens Égyptiens. Pour le Mésolithique, les comparaisons pouvaient porter sur moins d'une centaine de squelettes. Rien ne permettait, dans le cas de la Nubie, d'arriver à des conclusions certaines. On pouvait obtenir des résultats plus précis pour le Néolithique.

De toute façon il était impossible, a dit professeur Säve-Söderbergh, de fonder une étude du peuplement ancien de l'Égypte ou tout autre similaire sur des définitions raciales. Désormais, il fallait aller dans d'autres directions. Différentes cultures, contemporaines les unes des autres mais isolées, peuvent cependant appartenir à un même techno-complexe. Par cette méthode nouvelle, il est confirmé que l'Égypte est africaine. Mais au-delà de ce résultat, bien des problèmes apparaissent. Nagada I et II n'appartiennent pas au même techno-complexe que la Nubie ou le Soudan

1. Voir: *Scandinavian Joint Expedition to Sudanese Nubia. Publications* (en particulier, vol. I, *Rock Pictures;* vol. II, *Preceramic sites;* vol. III, *Neolithic and A-Grou sites* et vol. IX, *Human remains*).

contemporain. Au Soudan, une grande unité techno-complexe caractérise la zone qui va de Kassala à Tchad et de Wadi Halfa à Khartoum. Le groupe A constitue un autre techno-complexe plus récent de la 1re jusqu'à la 3e cataracte, et peut-être plus loin encore.

Les fouilles de Nubie ont permis le sauvetage du plus grand nombre possible de vestiges avant la mise en eau du barrage. En Égypte, on a travaillé moins extensivement et beaucoup de détails sont encore inconnus.

Le professeur Säve-Söderbergh estimait qu'on ne pouvait s'attacher à la notion désuète de race pour caractériser la population de l'Égypte ancienne, mais que les relations de l'espèce humaine et de son environnement écologique, en particulier dans le nord de la vallée, étaient beaucoup plus importantes et il a indiqué sa préférence pour des études sur les relations des civilisations et des cultures.

Le professeur Cheikh Anta Diop a soutenu que, sur le plan anthropologique, les travaux poursuivis après les découvertes du professeur Leakey conduisaient à admettre que l'humanité a pris naissance en Afrique, dans la zone des sources du Nil. La loi de Gloger qui s'appliquerait aussi bien à l'espèce humaine qu'aux autres veut que les animaux à sang chaud qui se développent sous un climat chaud et humide aient une pigmentation noire (eumélanine). Le premier peuplement humain de la Terre était donc ethniquement homogène et négroïde. De la zone primordiale, le peuplement a gagné d'autres régions de la Terre par deux voies exclusivement: la vallée du Nil et le Sahara.

Dans la vallée du Nil, ce peuplement a eu lieu du sud au nord, du Paléolithique supérieur au Protohistorique, dans un mouvement progressif.

Le professeur Diop s'est référé à l'ouvrage du professeur Massoulard[1] pour l'étude critique des renseignements fournis par l'anthropologie physique relativement au peuplement ancien de l'Égypte. Il a signalé la grande insuffisance des critères craniométriques pour déterminer l'appartenance raciale: ni les indices retenus, ni la terminologie n'étaient uniformes et satisfaisants. D'après le professeur Massoulard, la population ancienne de l'Égypte se composait peut-être d'au moins trois éléments raciaux différents: des négroïdes pour plus d'un tiers, des «méditerranéens» et des cromagnoïdes. Le professeur Diop en a conclu que le fond de la population égyptienne était nègre à l'époque prédynastique, ce qui renversait la thèse selon laquelle l'élément nègre se serait infiltré en Égypte tardivement.

Pour les époques très anciennes où la momification n'existait pas encore, Elliott Smith a découvert des fragments de peau sur les squelettes, fragments qui contiennent une quantité suffisante de mélanine pour caractériser une peau de Nègre.

Soucieux d'apporter des preuves positives, le professeur Diop avait étudié un ensemble de préparations faites en laboratoire à Dakar. Il s'agissait d'échantillons de peau prélevés sur les momies provenant des fouilles de Mariette. Ils révélaient tous — et le professeur Diop a soumis ces échantillons aux spécialistes participant au colloque — la présence d'un taux de mélanine considérable entre l'épiderme et le derme. Or la mélanine, absente des peaux des leucodermes, se conserve, contrairement à ce qui est souvent affirmé, des millions d'années, comme l'ont révélé les peaux des animaux fossibles. Le professeur Diop a souhaité pouvoir effectuer le même type

1. Emile Massoulard, *Précis de préhistoire et de protohistoire de l'Egypte*, Paris, 1949.

de recherche sur les peaux des pharaons dont les momies sont convervées au Musée du Caire.

Il a souligné encore que les mensurations ostéologiques et l'étude des groupes sanguins complètent les possibilités d'une enquête anthropologique décisive. Il est remarquable, par exemple, que les Égyptiens d'aujourd'hui, surtout en Haute-Égypte, appartiennent au même groupe sanguin B que les populations d'Afrique occidentale et non au groupe A2 caractéristique de la race blanche.

Ayant examiné divers travaux qui, selon lui, ont faussé, consciemment ou non, les données du problème, le professeur Diop a conclu cette partie de son exposé en disant que la totalité de la population égyptienne d'époque prédynastique était nègre, à l'exception d'une infiltration d'éléments nomades blancs.

Il a ensuite abordé le domaine des confirmations des données authropologiques par l'iconographie[1]. Selon Petrie, les Noirs qui constituaient le peuplement ancien de l'Égypte appartenaient au peuple des Anu, dont le nom, écrit avec trois barres, se rencontre en Égypte du Sud et en Nubie, mais aussi au Sinaï et en Libye. Le portrait d'un chef Anou, Tera Neter offre les traits d'un Noir: il provient d'Abydos. Le professeur Diop a fourni une liste de noms de villes fortifiées où figure le «on» caractéristique des Anu.

A l'époque dynastique, Narmer était, selon le professeur Diop, «plus négroïde que les Sénégalais actuels». Djozer, Chéops, Mentouhotep, Sésostris Ier, la reine Ahmosis Nefertari, Aménophis Ier étaient des Nègres; Ramsès II portait une coiffure de type «tutsi». Le Sphinx, tel que l'a dessiné l'expédition française du début du XIXe siècle, est négroïde.

Au contraire, à l'époque ancienne et pendant longtemps, les Indo-Européens étaient toujours représentés comme des captifs et dans des postures humiliées.

Pour le professeur Diop, on ne devait pas s'arrêter à des détails différenciant, par exemple, les Noirs d'autres personnages, aristocratiques, eux, dans une même tombe: il s'agissait là d'une différence de représentation d'origine sociale. Les gens du peuple étaient distingués iconographiquement des représentants de la classe dominante.

Abordant ensuite les témoignages apportés par les sources antiques, le professeur Diop a affirmé que les auteurs grecs et latins ont parlé des Égyptiens comme de Nègres. Il a invoqué le témoignage d'Hérodote, Aristote, Lucien, Apollodore, Eschyle, Achille Tatius, Strabon, Diodore de Sicile, Diogène Laerce, Ammien, Marcellin. L'érudition moderne, a-t-il dit, refuse de prendre ces textes en considération. Cependant, un auteur du XVIIIe siècle, Volney, parle encore des Égyptiens en les considérant comme des Nègres. Les traditions bibliques elles aussi classent l'Égypte dans l'héritage de Cham. Le professeur Diop a mis en cause l'égyptologie née de l'impérialisme et qui a voulu nier tous les faits qu'il venait de rappeler.

Ensuite, le professeur Diop a étudié la manière dont les Égyptiens se sont eux-mêmes décrits. Ils n'avaient qu'un mot pour ce faire: *KMT*[2] le «terme le plus fort

1. Le professeur Diop a soumis un important dossier iconographique à l'examen des participants.
2. Le mot est à l'origine du mot «chamite» qui a proliféré depuis. Il serait aussi passé dans la Bible sous la forme *Kam*.

qui existe en langue pharaonique pour indiquer la noirceur» et que le professeur Diop a traduit par «les Nègres». De ce fait, ce hiéroglyphe n'est pas écrit avec des écailles de crocodile mais avec un morceau de bois charbonneux. Le professeur Diop a étudié le cas de mots composés à partir de *KMT*. C'est en s'appelant eux-mêmes *KMTJW* (KEMTIOU) que les Égyptiens se distinguaient des autres peuples. Mais ils ne se distinguaient pas des Nubiens par une qualification relative à la couleur. Enfin «Noir» qualifie les principaux dieux égyptiens: Osiris, Apis, Min, Thot, Isis. Au contraire, Seth est qualifié de rouge, comme tous les êtres maléfiques.

Enfin, le professeur Diop a démontré, à l'aide d'exemples, la parenté généalogique entre l'Égyptien ancien et le Wolof[1].

Le professeur Shinnie a expliqué qu'il avait consulté, avant de venir au colloque, des spécialistes canadiens de l'anthropologie physique. Il leur avait soumis les thèses exposées dans la communication du professeur Vercoutter. Selon eux, ces thèses, dans leur forme rigide et absolue, constituaient un pas en arrière d'une trentaine d'années et ne pouvaient conduire qu'à quelques coups d'épée dans l'eau.

Le professeur Shinnie a déploré qu'il n'y eut parmi les participants au colloque aucun spécialiste d'anthropologie physique capable d'indiquer quelles étaient les méthodes de travail les plus récentes et comment les archéologues et les historiens devaient les utiliser; capable aussi d'exposer à quelles conclusions en arrivait l'anthropologie physique dans le domaine des races. Quand les auteurs classiques parlent des Égyptiens comme Noirs, il est impossible d'user de cet argument. Le concept de Noir, pour le professeur Shinnie, était particulièrement relatif, et il a cité des auteurs britanniques décrivant les Égyptiens modernes comme des Noirs. Une telle description de la population moderne égyptienne n'éait pas plus valable, à son avis, que celle d'Hérodote.

Le professeur Debono a fait part aux experts de ses propres découvertes sur la question examinée, découvertes basées sur des recherches en archéologie et en anthropologie physique qui l'avaient conduit aux conclusions ci-après.

Pour le Paléolithique inférieur, ses travaux dans la montagne thébaine avaient livré la preuve de l'existence de l'homme le plus primitif. Des restes humains n'avaient pas encore été retrouvés mais l'outillage à galets aménagés *(Pebble culture)* était connu, dans des couches géologiques bien datées. Une couche semblable existait aussi dans la plaine de l'Abbasieh, découverte autrefois et qui a été classée dans la catégorie des Éolithes. Des découvertes antérieures concernaient le Préacheuléen. Pour l'Acheuléen, la montagne thébaine recélait des dépôts géologiques mais aucun reste humain n'avait encore été retrouvé.

Un fragment de calotte crânienne découvert en 1962 au Gebel Silsileh (nord de Kom-Ombo) datait vraisemblablement du Paléolithique moyen. Il constituait à ce moment la plus ancienne trace humaine découverte en Égypte.

Pour le Paléolithique supérieur et l'Épipaléolithique, le même site avait fourni d'autres restes humains dans des couches du Sébilien II et dans des couches aurignaciennes d'Égypte.

1. On trouvera dans un chapitre de l'*Histoire générale de l'Afrique* (vol. II) le détail de la démonstration faite par le professeur Diop.

Les restes humains d'époque épipaléolithique avaient été étudiés par le professeur Aguiré: son rapport préliminaire attestait la présence d'un cromagnoïde apparenté peut-être à la race de Mekta el Arbi en Afrique du Nord et d'Asselar. Mais ce spécimen ne montrait aucune trace de mutilation dentaire.

Pour le Néolithique et le Prédynastique, en ce qui concerne la partie nord de l'Égypte, les fouilles réalisées à El Omari avaient fourni de nombreux restes humains en bon état de conservation. L'étude faite par le professeur Derry avait donné des informations importantes sur les différences raciales entre le nord et le sud à cette époque.

Contrairement à ceux du sud, les ossements d'El Omari s'apparentaient nettement à la prétendue race nouvelle des constructeurs de la pyramide. Elle montrait des affinités sans doute libyco-asiatiques. La civilisation méadienne, dont on a retrouvé les cimetières, l'un à Méadi et l'autre à Héliopolis, a prouvé, par les témoignages dégagés, l'existence d'une race assez semblable à celle d'El Omari.

Dans le domaine de l'iconographie, le professeur Debono a estimé que les documents de ce genre pouvaient être utiles jusqu'à un certain point. Les sites néolitico-prédynastiques du nord de l'Égypte (Fayoum, Mérimdé, El Omari) n'avaient fourni aucune représentation iconographique humaine: figurines ou dessins sur les vases. Au contraire, et c'était l'indice d'une différence culturelle et raciale, aux mêmes époques (Tasien, Badarien, Nagadien I et II), la Haute-Égypte offrait un assez grand nombre de figurines et de représentations sur les vases. Il s'agissait là d'un domaine à exploiter, en établissant une comparaison avec les figurines nubiennes qu'on retrouve dans le groupe C en Nubie. Il y avait évidemment le grand ensemble des dessins rupestres retrouvés surtout en Haute-Égypte et en Nubie dans les déserts et qui permettraient des comparaisons intéressantes avec ceux trouvés en Afrique; la comparaison devrait souligner les contacts et les déplacements de peuples.

En matière de linguistique, le professeur Debono a estimé qu'il serait utile de reconstituer un langage préhistorique égyptien. Le langage avait sûrement peu changé en ce qui concerne les objets usuels dont l'emploi était lui-même très stable, même à l'époque pharaonique: flèches en silex, harpons d'os puis de métal, objets de parure, peignes, vannerie, etc.

Abordant enfin, l'étude ethnographique des objets déjà découverts, le professeur Debono a noté la grande identité de la culture à galets aménagés dans les diverses régions où elle a été découverte (Kenya, Éthiopie, Ouganda, Égypte). Il en était de même pour l'époque acheuléenne dont les bifaces sont semblables dans plusieurs régions africaines. Par contre, l'industrie sangoenne retrouvée dans l'Afrique de l'Est montrait une homogénéité qui se perdait progressivement en remontant vers le nord. A Khor Abou Anga (île de Saï au Soudan), elle était assez complète dans les divers outils. A partir de Wadi Halfa, elle perdait, semble-t-il, plusieurs de ses éléments. En Égypte, elle gardait une seule de ses caractéristiques typologiques, entre Thèbes et Dachour près du Caire.

Au Paléolithique moyen, le débitage levallois avec variantes moustéroïdes était fort différent en Égypte de celui des contrées africaines plus méridionales ou plus occidentales.

Avec le Paléolithique, pour des raisons inconnues mais, probablement à cause de changements climatériques et écologiques, l'Égypte s'est isolée du reste de l'Afrique,

au point de vue de l'industrie lithique. Elle a créé des industries originales (Sébilien, Épilevalloisien ou Hawarien, Khargnien).

D'autre part un essai de pénétration étrangère par les Atériens de l'Afrique du Nord-Est, dont on a retrouvé les traces jusqu'au sud du Sahara, a eu lieu à la même époque. Ayant pénétré dans l'oasis de Siwa et sur une grande échelle, dans celle de Kharga, ils se sont éparpillés dans la vallée du Nil. Leurs traces se retrouvent à Thèbes. D'autres documents de la même époque ont été découverts au Wadi Hamamat (désert oriental), à Esna, mêlés au Khargnien, à Dara au Gebel Ahmar, près du Caire et jusqu'au Wadi Toumilat, au delta oriental mélangé avec l'Épilevalloisien. Il y eut sans doute, à cette occasion, quelques mélanges raciaux, rapidement absorbés par les autochtones.

Autre intrusion intéressante de peuples étrangers en Égypte: celle des Natoufiens de Palestine, dont on connaissait depuis longtemps la présence à Hélouan près du Caire. Des prospections plus récentes ont élargi l'aire d'extension de cette peuplade. Les vestiges lithiques de ces Natoufiens au Fayoum et au désert oriental représentent une bande géographique s'étendant de l'est à l'ouest de la vallée nilotique en ce point.

Une technique de fabrication identique à celle des Natoufiens a été découverte en Somalie (Doïan). Les Natoufiens du Levant sont les seuls à avoir pratiqué les mutilations dentaires typiques de l'Afrique de l'Est et utilisées par l'homme de Mekta el Arbi et les négroïdes du Khartoumien. Des traces de survivance des techniques natoufiennes ont été découvertes à Hélouan, dans un matériel typiquement el-Omarien.

Le professeur Leclant a insisté sur le caractère africain de la civilisation égyptienne. Mais, selon lui, il convenait de bien distinguer «race» et culture, comme l'avait fait le professeur Vercoutter.

L'anthropologie physique, en Égypte, n'en est qu'à ses débuts, a-t-il souligné. On ne peut, pour autant, s'en tenir aux enquêtes totalement dépassées de Chantre, d'Elliott Smith, de Sergi ou du Dr Derry. Il y a, par contre, déjà eu d'importantes mises au point comme celle de Wierczinski[1]. Le professeur Le Clant a aussi souligné l'intérêt porté à l'anthropologie physique par les groupes qui ont travaillé en Nubie. Si bien que, paradoxalement, la Nubie «pauvre» risquait d'être déjà bien mieux connue que l'Égypte dans ce domaine[2]. Désormais, les missions accordaient une grande place aux études ostéologiques, ce qui constituait une heureuse nouveauté[3].

Sur le plan culturel, il convenait de prêter une grande attention aux gravures rupestres qui forment une très vaste unité, de la mer Rouge à l'Atlantique. Ces traces ont été laissées par des couches culturelles successives, provenant de peuples chasseurs, pasteurs ou autres.

Le problème du peuplement de l'Égypte ancienne était considérable et ne

1. *Bulletin de la Société de géographie d'Egypte*, 31, p. 73-83, 1958.
2. Le professeur Leclant a cité les études de Nielsen, Strouhal, Armelagos, Rogalsky, Prominska, Chemla, Billy.
3. Voir D. P. van Gerven, D. S. Carlson et G. J. Armelagos, «Racial history and biocultural adaptation of Nubian archaeological populations», *Journal of African history*, vol. XIV, nº 4, 1973, p. 555-564.

pouvait être résolu, pour le moment, par une approche synthétique encore très prématurée. Il convenait de l'étudier par examens fractionnés et précis. Pour cela, le concours de spécialistes de disciplines non représentées au colloque était indispensable. Seuls étaient présents en effet des historiens «généralistes» capables de rassembler et de synthétiser les informations fournies par les spécialistes; et ces informations étaient, pour le moment, très insuffisantes.

En tout cas, il était archaïque de recourir à des autorités aujourd'hui totalement dépassées, telles que Lepsius ou Petrie. Si on peut leur rendre un hommage «historique», l'égyptologie a beaucoup progressé depuis leurs travaux.

Quant aux témoignages iconographiques, le seul problème était de savoir comment les Égyptiens se situaient eux-mêmes par rapport aux autres hommes. Ils s'appellent eux-mêmes *RMT* (Rame), c'est-à-dire «les hommes»; les autres constituent le chaos, réparti selon les quatre points cardinaux. Par exemple, les statues de prisonniers de Saqqarah (VIe dynastie, −2300) se répartissent entre gens du nord (Asiatiques, Libyens) et gens du sud (Nubiens, Nègres). Sous les sandales de Pharaon, des types stéréotypés d'hommes du nord (Blancs) et du sud (Nègres) confirment cette représentation.

Le professeur Ghallab a parlé des éléments successifs qu'on pouvait identifier dans le peuplement de l'Afrique, du Paléolithique au IIIe millénaire avant notre ère.

En Afrique du Nord-Est, pour le second âge pluvial, on trouve une grande quantité d'objets de pierre dans la vallée du Nil et les oasis. Le professeur Ghallab distinguait, au Mésolithique, au moins six groupes ethniques dans le peuplement égyptien, unis cependant par une culture homogène. Pour lui, à l'époque paléolithique, l'humanité était plus ou moins homogène et «caucasienne»; les premiers types nègres en Afrique étaient l'homme d'Asselar et celui d'Ondurman. Au Paléolithique tardif, la race noire s'est manifestée de l'Atlantique à la mer Rouge. Mais parmi les premiers Égyptiens, on a retrouvé la trace de San dont certaines caractéristiques étaient transformées par suite de leur adaptation à l'écologie méditerranéenne. Il reste encore des vestiges aujourd'hui de ce type San dans la population égyptienne. Une culture nègre n'est apparue vraiment qu'au Néolithique.

Le professeur Abdelgadir M. Abdalla a repris différents points de la communication du professeur Vercoutter et de l'exposé du professeur Diop. Il lui semblait peu important de savoir si les Égyptiens anciens étaient noirs ou négroïdes: le plus remarquable était le degré de civilisation auquel ils étaient parvenus. Il existait, a-t-il dit, des indices importants fournis par l'anthropologie physique concernant la présence de Noirs dans le peuplement ancien, mais il était abusif de généraliser et de dire que ce peuplement était entièrement noir ou négroïde. Pourquoi refuser l'idée qu'il y a eu aussi des «Caucasiens» et des «Blancs»?

Il fallait, a dit le professeur Abdalla, éviter d'aborder ces problèmes avec un réflexe «d'africaniste»: qu'on le veuille ou non, les Égyptiens détestaient les Nubiens.

L'iconographie montrait, que les créateurs de la culture de Napata n'avaient rien de commun avec les Égyptiens: les caractères anatomiques étaient tout à fait différents. Si les Égyptiens étaient noirs, qu'étaient alors les hommes de la culture de Napata?

Dans le domaine de la linguistique, *KM* (Kem) ne veut pas dire «noir» et ses dérivés ne se réfèrent pas à la couleur des individus. Le professeur Abdalla a fait

à son tour une démonstration linguistique pour illustrer sa thèse, différente de celle du professeur Diop. Il a conclu que la langue égyptienne n'était pas une langue africaine directe; elle appartenait à un groupe proto-sémitique, et de nombreux exemples pouvaient être cités à l'appui de cette définition. Pour le professeur Abdalla, les exemples linguistiques fournis par le professeur Diop n'étaient ni convaincants ni concluants et il était dangereux d'associer rigoureusement une langue à une structure ethnique ou à un individu. Il était équivoque d'effectuer la comparaison entre une langue morte et des langues vivantes; les similarités signalées étaient accidentelles et l'on ne connaissait pas encore l'évolution des langues africaines anciennes. Les preuves fournies de parenté plaidaient bien plus en faveur de la dispersion de l'égyptien ancien en Afrique que de sa parenté avec les langues africaines actuelles. Pourquoi n'y aurait-il de parenté qu'entre l'égyptien ancien et le wolof et pas entre l'égyptien ancien et le méroïtique par exemple? La langue de Napata et le méroïtique sont aux antipodes l'une de l'autre.

Le professeur Abdalla a souhaité que les études sur cette question soient pousuivies avec rigueur.

Selon lui, il était impossible d'établir une corrélation automatique entre un groupe ethnique, un système économico-social et une langue, ainsi que d'aboutir à des conclusions de valeur scientifique en travaillant à «grande échelle». L'histoire ne montre guère d'exemples purs de grandes migrations accompagnant de grandes transformations culturelles.

Le «Nègre» n'est pas une notion claire aujourd'hui pour l'anthropologie physique. Le squelette ne permet pas de savoir quelle était la couleur de la peau. Seuls les tissus et la peau elle-même sont importants.

Pour le professeur Abdalla, il était urgent de s'attaquer à l'étude de la paléopathologie et des pratiques funéraires.

Le professeur Sauneron est intervenu au cours d'une vive controverse d'ordre linguistique entre les porfesseurs Abdalla et Diop. Il a exposé qu'en égyptien *KM* signifie «noir»; le féminin *KMT* signifie «Noire»; le pluriel est *KMU* (Kemu), «noirs» ou *KMWT* «noires».

La forme *KMTYW*, a-t-il dit, ne peut désigner que deux choses: «ceux de *Kmt*», «les habitants de *Kmt*» (le pays noir). C'est un nisbé formé sur un terme géographique devenu nom propre; il n'est pas nécessairement «ressenti» avec son sens original.

Pour dire «les Noirs», les Égyptiens auraient dit *Kmt* ou *Kmu*, et non *Kmtyw*. Ils n'ont d'ailleurs jamais utilisé ce terme de couleur pour désigner les Noirs d'Afrique intérieure qu'ils ont connus à partir du Nouvel Empire; d'ailleurs, plus largement, ils n'ont pas employé les termes désignant des couleurs pour distinguer les peuples.

Le professeur Obenga[1] a repris la démonstration linguistique commencée par le professeur Diop.

Après avoir critiqué la méthode du professeur Greenberg, en s'appuyant sur les travaux récents du professeur Istvan Fodor[2], et noté que, depuis Ferdinand de

1. Le texte intégral de la communication écrite du professeur Obenga, figure aux p. 65 à 71.
2. Istvan Fodor, *The problems in the classification of the African languages*, Budapest, Center for Afro-asian Research of the Hungarian Academy of Sciences, 1966, 158 p.

Saussure, «il est acquis que pour relier deux ou plus de deux peuples culturellement, les preuves linguistiques sont les plus évidentes», le professeur Obenga a cherché à prouver l'existence d'une parenté linguistique génétique entre l'égyptien (ancien égyptien et copte) et les langues négro-africaines modernes.

Selon lui, il fallait, avant toute comparaison, se garder de confondre la parenté linguistique typologique, qui ne permet pas de retrouver l'ancêtre prédialectal commun aux langues comparées, et la parenté génétique. Par exemple, l'anglais moderne s'apparente, du point de vue typologique, au chinois; mais, du point de vue génétique, ces deux langues appartiennent à des familles linguistiques différentes. De même, le professeur Obenga a qualifié de non-sens linguistique la notion de langue mixte.

La parenté génétique cherche à établir les lois phonétiques découvertes en comparant les morphèmes et les phonèmes de langues rapprochées. A partir des correspondances morphologiques, lexicologiques et phonétiques ainsi retenues, il s'agit de restituer des formes antérieures communes. C'est ainsi que l'on a procédé, abstraitement, à la restitution d'un «indo-européen» théorique qui a servi de modèle opérationnel. Il est significatif d'une macrostructure culturelle commune à des langues qui ont ensuite évolué séparément.

Selon le professeur Obenga, le même traitement peut être appliqué aux langues africaines. L'égyptien ancien a joué dans ce cas le même rôle que le sanscrit pour les langues indo-européennes. La discontinuité géographique conduisait à exclure l'hypothèse de l'emprunt dans les temps anciens.

Ayant ainsi développé les préliminaires à sa démonstration, le professeur Obenga a fourmi plusieurs séries d'exemples. Tout d'abord, il a examiné des rencontres typologiques importantes d'ordre grammatical: le genre féminin formé à l'aide du suffixe *-t*, le pluriel des substantifs par suffixation d'un *-w* (*ou*, *u*). Puis il a analysé des formes complètes et noté des rencontres entre celles de l'égyptien ancien et de bon nombre de langues africaines; entre l'égyptien et le wolof, la superposition est totale. De cette série de démonstrations, le professeur Obenga a tiré la conclusion que les rencontres morphologiques, lexicologiques et syntaxiques obtenues constituaient une preuve péremptoire de la parenté étroite de l'égyptien ancien et des langues négro-africaines d'aujourd'hui. De telles rencontres étaient impossibles entre le sémitique, le berbère et l'égyptien.

En ce qui concerne le verbo-nominal «être», la forme archaïque commune du bantu est la même que celle de l'égyptien ancien le plus archaïque. L'analyse des morphèmes négatifs, du futur emphatique, des particules de liaison conduit aux mêmes conclusions que les comparaisons précédentes. Il est donc possible de retrouver une structure génétique commune.

Enfin, le professeur Obenga a fait d'autres comparaisons, qui lui semblaient plus significatives encore.

Ces comparaisons portaient sur les mots: palme, esprit, arbre, lieu. Et aussi sur de petits phonèmes: par exemple *KM* (Kem), noir, en égyptien ancien donne *kame*, *kemi*, *kem*, en copte; *ikama* en bantu (avec le sens de charbonné par excès de combustion), *kame*, en azer (cendre), *Romé*, homme en égyptien ancien, donne *lomi* en bantu... Les mêmes phonèmes ont les mêmes fonctions dans les diverses langues comparées. Le professeur Obenga a terminé son exposé par l'analyse du verbe «venir», qui se dit, en égyptien ancien, *iy*, en copte, *eyé* ou *eya*, en bini, *ya*, en bantu,

ya, dans la région de Congo-Niger, *wa*, dans le Bahr el-Ghazal, *ye*, et en sara, *i*. Le «y», spirante dorso-palatale sonore, se retrouve dans tous les cas.

Pour le professeur Obenga, ces comparaisons permettraient de dégager à l'avenir un «négro-égyptien» comparable à l'«indo-européen». C'est dans ce contexte, à partir de la certitude qu'existe un univers culturel commun entre toutes les langues considérées, que pourraient valablement se développer les enquêtes futures.

Mme Gordon-Jaquet a déclaré qu'on pourrait peut-être faire intervenir l'étude de la toponymie égyptienne pour étayer l'assertion suivant laquelle il ne s'est produit en Égypte aucune immigration ou invasion massive de populations étrangères depuis l'époque néolithique au moins. Les noms de lieu, c'est un phénomène bien connu, sont extrêmement vivaces et chacun des groupes linguistiques qui se succèdent dans une région y laisse sa marque sous la forme de toponymes, plus ou moins nombreux suivant l'importance numérique de ce groupe et la durée de sa prédominance dans la région. Tout apport permanent important qui serait venu s'ajouter de l'extérieur à la population égyptienne se serait forcément reflété dans la toponymie du pays. Or ce n'est pas le cas. La toponymie égyptienne est extrêmement homogène: elle se compose de noms dont l'étymologie peut, dans presque tous les cas, s'expliquer par la langue égyptienne elle-même. Ce n'est qu'à la période ptolémaïque et plus tard encore, après la conquête arabe, que des noms d'origine grecque et arabe sont venus s'ajouter au fonds de noms égyptiens, et c'est seulement dans les régions périphériques, Nubie, oasis occidentales et delta oriental, c'est-à-dire dans les régions qui se trouvaient directement en contact avec des peuples voisins parlant d'autres langues, qu'on trouve des noms dont l'étymologie peut se rattacher à ces langues étrangères.

Le professeur Devisse a abandonné un instant sa fonction de rapporteur pour communiquer au colloque les résultats inattendus d'une enquête iconographique[1].

L'examen de trois manuscrits[2] avait fourni des représentations d'Égyptiens noirs qui méritaient qu'on s'y arrêtât. Lorsqu'on éliminait la part de la tradition biblique (descendance de Cham) des représentations allégoriques antiquisantes (Hadès, la Nuit), il restait qu'une porportion variable des Égyptiens représentés l'était sous les traits et avec la couleur de Noirs. Certes, dans quelques cas, il s'agissait de serviteurs. Mais, et sur ce point les scènes retenues étaient extrêmement intéressantes, il s'agissait aussi d'Égyptiens libres. Certains — un tiers environ des participants — étaient à la table de Joseph qui offrait un banquet à ses frères israélites, placés à une autre table; d'autres participaient à la vente de Joseph à Putiphar, représenté, lui, comme blanc. Sans doute l'aspect le plus remarquable de cette iconographie, toujours très réaliste dans les détails, consistait-t-il dans le costume spécifique de ces Égyptiens noirs (en particulier dans l'*Octateuque* du XIe siècle). Nettement différenciés des Égyptiens porteurs de barbe et de turban, les Noirs portaient souvent la lance et étaient vêtus d'une «peau de panthère» qui laisse l'épaule droite nue. Ces

1. Cette très large enquête internationale donnera lieu à une publication en plusieurs volumes. Elle a été menée par la Fondation Menil (Houston, États-Unis) dont une antenne à Paris a centralisé une énorme documentation iconographique.
2. Paris, Bibliothèque nationale, nouvelles acquisitions: latin 2334 (VIe-VIIe ?), Vatican grec 747 (XIe); Vatican grec 746 (XIIe).

remarques étaient d'autant plus intéressantes, a dit le professeur Devisse, que les contacts entre Byzantins et Égyptiens étaient importants à l'époque fatimide, et que les représentations en cause étaient beaucoup plus réalistes, justement, pour cette époque que dans le cas du manuscrit plus ancien.

Discussion générale

Le débat général a fait ressortir, à des degrés divers, le désir de quelques participants de procéder, dans l'état actuel des connaissances, à des macro-analyses relatives à l'ensemble de l'histoire ancienne de l'Égypte, voire parfois à l'ensemble du continent africain; d'autres, au contraire, ont estimé qu'il conviendrait de développer encore les micro-analyses géographiques, par disciplines ou interdisciplinaires.

Analyse chronologique des résultats acquis

Le professeur Cheikh Anta Diop a amorcé la discussion sur ce point. Depuis le Paléolithique supérieur, a-t-il souligné, l'humanité a enregistré une disparition progressive de son homogénéité initiale; la population de l'Égypte n'a ni plus ni moins d'homogénéité que celle des autres zones du monde.

Il a rappelé que le Congrès panafricain de préhistoire de 1971 avait montré que les origines actuellement reconnues de l'humanité se situaient 5 300 000 ans avant l'époque actuelle et que cette origine était africaine. Pour lui, les découvertes signalées par le professeur Debono pouvaient se rattacher au groupe ancien, non différencié et monogénique qui caractérise l'olduvaien.

Vers −150000 est apparu l'*homo sapiens*. Celui-ci a peuplé progressivement toutes les parties alors habitables du bassin du Nil. La thèse du professeur Diop était que les hommes qui vivaient alors en Égypte étaient, d'après la loi de Gloger, de couleur noire comme les Olduvaiens eux-mêmes.

Rejetant la thèse opposée, rappelée par le professeur Vercoutter dans sa communication écrite et concernant le peuplement de l'Égypte à l'époque prédynastique, le professeur Diop a déclaré que les 33% d'Égyptiens «leucodermes à peau plus ou moins foncée pouvant aller jusqu'au noir» étaient en fait des Noirs, au même titre que les 33% de Métis; ajoutant les derniers 33% du Dr Massoulard, reconnus pour Noirs, le professeur Diop a considéré que l'ensemble de la population de l'Égypte était donc toujours noire au Proto-dynastique.

Il a rejeté de même l'idée que des Négroïdes auraient pu parvenir en Égypte par la péninsule Arabique (voir l'intervention du professeur Abu Bakr), et a réaffirmé sa thèse sur le peuplement noir et lentement métissé de l'Égypte.

A un autre moment du débat, le professeur Diop a précisé même qu'en Haute-Égypte, les Noirs n'avaient regressé qu'à partir de l'occupation perse.

Pour terminer, il a présenté deux remarques générales, l'une relative à l'emploi du mot négroïde, considéré comme inutile et péjoratif, et l'autre a l'argumentation qui lui était opposée et qu'il estimait négative, insuffisamment critique et non fondée sur des faits.

La thèse du professeur Diop a été refusée globalement par un seul participant.

Au cours du débat, le professeur Obenga a apporté d'importants compléments d'information et souligné l'intérêt des sources écrites antiques pour la connaissance de la population de l'Égypte. Hérodote, dans un passage relatif aux Colches que ni l'érudition moderne ni la critique comparative des manuscrits ne contestent, cherche à montrer par une argumentation critique que les Colches sont semblables aux Égyptiens: «ils parlent de la même manière qu'eux, ils sont les seuls à pratiquer, comme les Égyptiens, la circoncision, ils tissent le lin comme les Égyptiens»; ces ressemblances s'ajoutent à deux autres caractères communs, la couleur noire de la peau et les cheveux crépus.

Le professeur Leclant a soutenu que les auteurs anciens utilisaient l'expression «face brûlée» pour les Éthiopiens, les Nubiens et les Noirs, et non pour les Égyptiens.

Le professeur Obenga a répondu que les Grecs employaient le mot Noir *(melas)* pour les Égyptiens. Aucun des participants n'a explicitement déclaré qu'il soutenait l'ancienne thèse d'un peuplement «leucoderme à pigmentation foncée pouvant aller jusqu'au noir» dont le professeur Vercoutter avait rappelé l'existence dans la communication. Le consensus en faveur de l'abandon de cette thèse ancienne n'a été que tacite.

Des objections de deux types ont été faites aux propositions du professeur Diop. Elles ont révélé l'étendue d'un désaccord qui est demeuré profond même s'il ne s'est clairement exprimé.

Les remarques d'ordre méthodologique ont été les plus nombreuses. Tout en souhaitant qu'on abandonnât l'idée de race et qu'on parlât plutôt de peuple à propos de l'Égypte ancienne, le professeur Vercoutter a reconnu qu'il fallait renoncer aux estimations en pourcentages qui ne signifiaient rien, aucun élément statistique indiscutable ne permettant de les fixer. Il a souhaité qu'un ensemble de recherches fût entrepris, avant de conclure, sur les restes humains qui se trouvent dans les musées du monde entier et sur ceux qui avaient été dégagés lors des fouilles récentes. Il a suggéré aussi que soit établi chronologiquement et anthropologiquement le lien entre les gravures rupestres et ceux qui les ont faites, afin de fournir des jalons chronologiques précis pour l'étude de l'histoire du peuplement. Il lui paraissait dangereux de conclure, en ce qui concerne le peuplement de la très ancienne Égypte, alors que tant d'informations manquaient encore.

Le professeur Ghallab a formellement rejeté l'idée d'établir des pourcentages à l'intérieur de la population ancienne de l'Égypte. L'étude des cheveux lui paraissait plus importante que celle de la peau.

Le professeur Säve-Söderbergh a lui aussi déclaré qu'il était impossible pour les anthropologues d'établir des pourcentages «raciaux»: l'anthropologie moderne a de plus en plus abandonné la notion de «race». D'autre part, on peut définir le caractère homogène ou hétérogène d'une population. Les exigences de l'anthropologie physique actuelle sont fortes car elle fonde ses recherches sur la méthode statistique.

Le professeur Sauneron a estimé qu'en raison de la présence de galets aménagés dans les couches du Pléistocène ancien de la Montagne thébaine, on devait supposer que la présence humaine dans la vallée du Nil est très ancienne.

Pour le professeur El Naduri, le problème était plus facile à envisager si l'on partait du Néolithique, tant les renseignements étaient rares pour les époques antérieures. En −5000, des sédentaires étaient installés dans le nord-ouest du delta.

Des migrants seraient venus du Sahara au Néolithique, assurant, par leur provenance de toutes les régions du Sahara, un mixage humain. La discussion sur ce point devait être reprise au cours des débats sur le problème des migrations. Le professeur El Naduri a caractérisé ce double apport saharien par les épithètes de «hamite» et de «nègre». Cet élément mêlé était celui qui constituait la base du peuplement de l'Égypte depuis le Néolithique et il n'y avait pas discontinuité dans ce peuplement jusqu'à l'époque dynastique. Nagada II était en relation avec l'ouest. Pendant l'époque dynastique, un apport qualifié de sémitique était venu du nord-est. Le professeur El Naduri s'est déclaré frappé par le fait que, pendant la Ire dynastie, des fortifications furent construites à Abydos qui cherchaient probablement à empêcher l'immigration depuis le sud vers le nord.

Le professeur Debono a apporté des informations complémentaires. A l'est du delta, dans une région plus fertile alors qu'aujourd'hui, on a retrouvé un matériel épipaléolithique; ses utilisateurs communiquaient indiscutablement avec l'est. A l'ouest du delta, le vaste établissement néolithique de Mérimdé montrait un habitat très évolué sur une grande surface. Le site d'El Omari, enfin, se trouve à la pointe sud du delta. Sur ces points, lors d'une discussion ultérieure, le professeur El Naduri a précisé qu'à Mérimdé, l'abondant matériel archéologique était clairement stratifié et révélait une installation progressive de la population.

Le professeur Shinnie a admis l'installation de l'*homo sapiens*, sans mention de la couleur de sa peau, et daté d'environ 20 000 ans la sédentarisation de la population dans la vallée du Nil. Ensuite, des groupes humains différents étaient venus de diverses régions augmenter cette population et en modifier la composition.

Le professeur Ghallab, vivement critiqué par les professeurs Cheikh Anta Diop et Obenga, a soutenu que les habitants de l'Égypte, au Paléolithique, étaient des Caucasoïdes. Il a dit aussi que les fouilles récentes avaient montré l'existence de l'homme de type San dans la population de la période prédynastique. Le professeur Abu Bakr a insisté sur l'idée que les Égyptiens n'avaient jamais été isolés des autres peuples. Ils n'avaient jamais constitué une race pure et il n'était pas possible d'accepter l'idée qu'à l'époque néolithique, la population de l'Égypte était purement noire. La population égyptienne mêlait, à l'époque néolithique, des hommes venus de l'ouest et de l'est, improprement appelés hamitiques. Le professeur Abu Bakr a cité comme exemple de la présence de «non-Noirs» en Égypte le cas de la femme de Chéops aux cheveux jaunes et aux yeux bleus. Le professeur Cheikh Anta Diop a estimé qu'il s'agissait d'une exception. Quant aux Noirs, le professeur Abu Bakr a émis l'hypothèse qu'ils auraient pu arriver en Égypte en venant de la péninsule Arabique.

Le professeur Vercoutter a déclaré que, pour lui, l'Égypte était africaine dans son écriture, dans sa culture et dans sa manière de penser.

Le professeur Leclant a reconnu ce même caractère africain dans le tempérament et la manière de penser des Égyptiens. Cependant, l'unité du peuple égyptien, a-t-il dit, n'est pas d'ordre racial mais culturel. La civilisation égyptienne a été stable durant trois millénaires; les Égyptiens se sont définis eux-mêmes comme *REMET* (Romé en copte) en distinguant, spécialement par l'iconographie, les peuples du nord et ceux du sud. Le professeur Obenga a contesté que par le mot *REMET* les Égyptiens se seraient distingués sur le plan racial de leurs voisins; il s'agirait, pour lui, d'une

distinction semblable à celle qui avait conduit les Grecs à se différencier des autres peuples, désignés comme Barbares.

Le professeur Leclant a noté que des traits paléoafricains importants méritaient d'être étudiés dans la vie culturelle de l'Égypte. Il a cité par exemple le babouin du dieu Thot et la constance, dans l'iconographie, des peaux de «panthère» comme vêtement rituel lors du culte rendu par Horus à Osiris. Mais, pour lui, le peuple égyptien, culturellement stable pendant trois millénaires, n'était pas plus blanc que nègre.

Le professeur Vercoutter a exprimé sa conviction que le peuple qui a occupé la vallée du Nil avait toujours été mixte; en particulier, à l'époque prédynastique, les apports avaient été nombreux de l'ouest et de l'est.

Sur les sources antiques qui parlent des Égyptiens comme Noirs, en particulier Hérodote, seules des réserves de méthode de lecture et d'interprétation de ces textes ont été proposées, en particulier par le professeur Vercoutter qui a demandé dans quel contexte exact Hérodote avait défini les Égyptiens comme Noirs. Le professeur Diop a répondu qu'Hérodote en parle à trois reprises, à propos de l'origine des Colches, lorsqu'il évoque l'origine des crues du Nil et lorsqu'il parle de l'oracle de Zeus Amon.

Le professeur Diop estimait que les objections à sa thèse ne constituaient pas des critiques positives et argumentées.

La discussion n'a pu être menée plus loin dans ce domaine et le colloque n'a pu formuler aucune recommandation claire sur ce point à ce moment des débats.

Problème des migrations aux diverses époques

Cette question, qui est directement liée à la précédente, a été longuement discutée.

Les professeurs Shinnie, Säve-Söderbergh et Sauneron ont estimé que les grandes migrations n'avaient probablement pas joué, en Afrique plus qu'ailleurs, le rôle décisif qu'on leur attribuait un peu schématiquement il y a quelques décennies. Il n'y avait probablement pas eu, au cours des temps historiques, de grandes migrations qui aient influé de façon décisive sur le caractère physique de la population.

Mme Gordon-Jaquet, qui a recommandé que l'étude des mouvements de peuples soit liée à celle des toponymes, considérait elle aussi qu'il n'y avait probablement pas eu de fortes migrations, au moins à partir de l'époque dynastique. L'hypothèse suivant laquelle il y aurait eu d'importantes migrations entre la vallée du Nil et la Mésopotamie à l'époque prédynastique et au début de l'époque dynastique était contredite par l'absence totale d'échanges de mots d'emprunt entre les anciennes langues de l'Égypte et de Sumer, alors que de telles migrations auraient certainement entraîné des échanges de ce genre.

En revanche, une source historique égyptienne plus tardive, datant de la VIe dynastie (le texte de Herkuft à Assouan), témoigne d'une migration libyenne qui se serait opérée du sud vers le nord, c'est-à-dire vers l'habitat plus récent des Libyens.

Le professeur Holthoer estimait également qu'il ne pouvait pas y avoir eu d'importantes migrations entre Sumer et l'Égypte. En effet, on ne trouvait pas dans l'égyptien d'éléments ou de mots empruntés aux Sumériens, alors qu'à une date ultérieure, dans la période des Hyksos et plus tard, il s'était produit d'importants

mouvements de populations qui avaient laissé des mots d'emprunts sémitiques en Égypte, tels que *ssmt* (cheval), et, réciproquement, des mots d'emprunt égyptiens tels que *sabe pittâti* (< zry pà/m/Z) = archers et *hartibi* (< hryhlèt?) = diseuse de bonne aventure en égyptien.

S'il y avait eu une rencontre plus concrète entre les populations sumériennes et égyptiennes au cours de la période prédynastique, il y aurait également eu davantage d'échanges linguistiques.

Par contre, l'évidence de migrations depuis les régions immédiatement voisines de l'Égypte était fondée sur des sources égyptiennes mêmes. Le professeur Holthoer a repris l'argumentation faite sur le texte de la tombe de Herkuft à Assouan.

Par ailleurs, il était en gros d'accord avec l'idée exprimée par le professeur Leclant suivant laquelle les Égyptiens se situaient très bien par rapport aux gens du nord et aux gens du sud, créant ainsi un type de représentation stéréotypée, encore que les bas-reliefs du Pount (Deir el Bahri), qui représentent le souverain du Pount et ses courtisans, constituent une exception.

Selon Mme Blanc, il fallait tenir grand compte des facteurs géographiques et des étendues considérables du territoire africain sur lesquelles les migrations envisagées auraient eu lieu. Le professeur Grottanelli, membre du Comité scientifique international, invité par le président du colloque à faire connaître son avis en qualité d'observateur, a fourni plusieurs exemples de grandes migrations sur des distances importantes.

Le professeur Abdelgadir M. Abdalla a souhaité qu'en examinant la question des migrations du Soudan en Égypte, l'on tînt compte du fait que les obstacles géographiques (Ard al-Hajar et cataractes) ont pu jouer un rôle de frein à l'égard de ces migrations.

Ces considérations géographiques ont donné lieu à trois remarques. Le professeur Sauneron a insisté sur le fait que le territoire politique actuel de l'Égypte correspond mal aux réalités anciennes sur lesquelles il s'agissait de raisonner: la terre noire *(kemet)*, déposée par le Nil, était autrefois la seule zone de peuplement dense, partout où elle pouvait être occupée. Pour le professeur Obenga, il était artificiel de diviser la vallée du Nil en fonction des parallèles: c'était perpétuer l'une des causes des erreurs d'approche historique de l'unité de peuplement de la vallée du fleuve. Selon le professeur Diop, pour les peuples contraints à une migration, les obstacles géographiques étaient beaucoup moins réels qu'on ne l'affirme.

Les professeurs Säve-Söderbergh et Ghallab ont répété que le rôle des transformations écologiques était probablement décisif dans bien des cas pour expliquer les mouvements migratoires de divers types dont il était question. Le professeur Ghallab a précisé que l'écologie du nord de l'Afrique et du Sahara avait beaucoup varié et que ce facteur était certainement à l'origine des phénomènes migratoires qui ont intéressé la vallée du Nil.

Ces diverses discussions théoriques se rattachaient plus ou moins explicitement à deux idées: les migrations ont pu affecter, jusqu'à l'époque dynastique, la vie du peuple qui occupait la vallée du Nil; les apports humains de diverses origines ont été absorbés par l'«éponge» ethnique égyptienne et se sont fondus dans l'ensemble du peuple égyptien.

Il découlait de ce faisceau d'informations ou d'opinions que le substrat humain

de la vallée du Nil était au total stable et n'avait été affecté qu'assez faiblement par des mouvements migratoires durant trois millénaires.

L'examen des connaissances pour chaque période a révélé une grande disparité d'opinions.

Pour le Paléolithique, le professeur Cheikh Anta Diop a émis l'hypothèse que l'*homo sapiens* s'était progressivement installé dans la vallée jusqu'à la latitude de Memphis. Le professeur Abu Bakr a dit qu'on manquait d'informations pour cette période et que le nord de la vallée du Nil n'était peut-être pas du tout habité. Au contraire, le professeur Obenga a estimé que, du Paléolithique supérieur au Néolithique, il y avait eu continuité et unité du peuplement; les Égyptiens l'ont eux-mêmes souligné dans leurs traditions orales, en donnant les Grands Lacs comme origine de leurs migrations et la Nubie comme un pays identique au leur.

A la charnière du Mésolithique et du Néolithique pour le professeur Vercoutter, et au Néolithique pour les professeurs Habachi et Ghallab, des mouvements de groupes humains relativement importants avaient probablement eu lieu du Sahara vers la vallée du Nil. Le professeur Vercoutter a souhaité que ces mouvements, pour le moment très mal connus, soivent datés avec précision et que le matériel archéologique qui les concerne soit rassemblé et étudié. Sur ce point, le professeur Cheikh Anta Diop a fourni des éléments de réponse.

Pour le Sahara occidental, les datations obtenues par le carbone 14 indiquent une période humide allant des environs de −30 000 à −8 000, avec des alternances de sécheresse; de la même manière, la datation de la période sèche qui suit commence à se préciser. Il conviendrait d'effectuer les mêmes types de datation pour le Sahara oriental; en combinant les résultats obtenus avec les recherches sur les paléoclimats, les sépultures et les gravures, on obtiendrait les informations souhaitées par le professeur Vercoutter.

A l'hypothèse du peuplement venu du Sahara pour une large part à l'époque néolithique, le professeur Diop a juxtaposé celle d'un peuplement venu du sud vers le nord. Il est revenu sur l'idée plusieurs fois évoquée dans la discussion qu'au Capsien une vaste aire était couverte par cette culture du Kenya à la Palestine.

Les migrations sahariennes ont été admises sans réserve par le professeur Habachi sur la base des travaux déjà connus. Pour le professeur Säve-Söderbergh, la plupart des cultures néolithiques de la vallée du Nil appartenaient à un techno-complexe de cultures sahariennes et soudanaises; cependant, les mouvements migratoires auraient été intenses surtout avant et à la fin de la période subpluviale néolithique. Le professeur El Naduri a placé au Néolithique l'apport le plus important d'hommes vers la vallée du Nil et l'a réparti entre «hamites» et «nègres»; le matériel archéologique des oasis comparé à celui du groupe A conduisait à penser qu'il s'agissait des mêmes peuples. Des mouvements beaucoup moins importants ont amené de la zone syro-palestinienne ou de la péninsule Arabique, par infiltrations successives et graduelles, des groupes qui sont arrivés jusqu'à Hélouan.

La conclusion des experts qui n'admettaient pas la théorie d'un peuplement uniforme de la vallée du Nil des origines jusqu'à l'invasion perse, énoncée par les professeurs Cheikh Anta Diop et Obenga, a été que le peuplement de base de l'Égypte s'était mis en place au Néolithique, en grande partie en provenance du Sahara et qu'il avait uni des hommes venus du nord et du sud du Sahara et différenciés par leur cou-

leur. A cette théorie, les professeurs Diop et Obenga ont opposé la leur, qui soulignait l'unité du peuplement de la vallée par des Noirs et les progrès de ce peuplement du sud au nord.

Le professeur Abdelgadir M. Abdalla a appelé l'attention sur le fait qu'à mesure que la sécheresse s'est accentuée, deux types de migrations ont pu se produire au Soudan. L'une dans la région située au nord de Méroé, se serait effectuée à partir de l'est et de l'ouest vers la vallée du Nil. L'autre, dans la région située entre Méroé et la latitude de Khartoum, se serait effectuée vers le sud.

En ce qui concerne les époques proto- et prédynastiques, les professeurs Diop et Vercoutter ont été d'accord pour reconnaître l'homogénéité du peuple habitant la vallée égyptienne du Nil jusqu'aux limites sud du delta. L'accord était encore relatif entre ces deux experts au sujet de l'hypothèse de migrations du nord au sud, hypothèse que le professeur Vancoutter admettait difficilement et que le professeur Diop rejetait. Le désaccord est apparu lorsqu'il s'est agi de définir plus précisément ce peuple. Le professeur Diop a proposé d'y retrouver les Anou et de les identifier par l'image publiée par Petrie, le nom de toutes les villes habitées par ce peuple, dont la plus septentrionale est Héliopolis, comportant «On».

Le professeur Vercoutter a souligné que l'image présentée par Petrie n'était qu'un élément isolé d'appréciation du peuplement considéré et qu'il importait de rassembler d'autres informations iconographiques sur ce peuplement. Ces informations existaient en abondance, notamment sur les stèles des deux premières dynasties trouvées par le Dr Zaki Y. Saad à Hélouan.

Le professeur Diop a maintenu que, même unique, l'image découverte par Petrie était représentative du peuplement homogène de l'Égypte à cette époque, sans qu'on cherchât à caractériser cette image sur le plan racial.

Le professeur Sauneron a fait remarquer qu'on ne croyait plus désormais à l'existence des Anou.

Sur ce plan, la discussion n'a pas abouti.

Le professeur Sauneron a mis alors en cause la notion même d'homogénéité du peuplement, surtout si l'on parlait de cette homogénéité depuis la première apparition de l'homme en Égypte jusqu'à l'époque prédynastique. Dans l'état actuel des connaissances, l'hétérogénéité du peuplement de l'Égypte était a son avis indiscutable.

Le professeur Diop, tout en admettant que l'image qu'il avait présentée ne fût pas qualifiée sur le plan racial, a maintenu qu'elle était la seule qu'on pût présenter comme illustration de la population de cette époque. Cette image provenait du temple d'Adydos où l'a relevée Petrie et l'on ne pouvait donc pas l'ignorer purement et simplement.

Sur ce point encore, la discussion n'a abouti à aucune conclusion.

Pour l'époque dynastique, la stabilité de la population de la vallée égyptienne était attestée par celle de sa culture: le professeur Diop a montré que le calendrier égyptien était en usage depuis 4236 et possédait dès ce moment un rythme cyclique de 1 461 ans. Pour lui et jusqu'à l'invasion perse, cette stabilité n'a été mise en cause que par un séisme très puissant, survenu vers 1450; celui-ci a provoqué une série de migrations qui ont modifié, dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, l'équilibre des pays riverains. Les peuples de la mer ont alors attaqué le delta égyptien, en même temps que disparaissaient les Hittites et qu'apparaissaient les proto-Berbères

en Afrique septentrionale. En dehors de cette grande commotion, seule la conquête depuis le sud, du nord de l'Égypte par le pharaon unificateur Narmer, vers 3300, a constitué un épisode important dans la vie du peuple égyptien, même si elle ne s'est pas accompagnée d'une migration.

Cette analyse n'a pas été discutée. D'autres lui ont été opposées: le professeur Säve-Söderbergh a cherché à établir, à partir des fouilles de Nubie, à quels moments et dans quelles conditions l'Égypte pharaonique avait été coupée du sud. En Nubie, la culture la plus ancienne s'est effacée à la fin de la Ire dynastie, ou peut-être au début de la IIe. Le groupe C qui lui a succédé n'est pas apparu avant la VIe dynastie. Il y avait là un «trou chronologique» de cinq cents ans environ (de 2800 à 2300), sur lequel on ne possédait aucun renseignement. Il était évident que cette situation avait entraîné le destruction ou la disparition des contacts actifs entre l'Égypte pharaonique et le sud.

De même entre 1000 et l'époque du Christ, il n'existait aucune trace archéologique en Basse-Nubie. Des traces méroïtiques n'y apparaissaient que vers le Ier siècle de notre ère. Les échanges entre l'Égypte et le sud ont donc varié considérablement de −2800 à l'époque méroïtique.

Le professeur Vercoutter et le professeur Leclant ont noté l'apparition, à partir de la XVIIIe dynastie, d'un type de représentation du Nègre entièrement différent de celui qui existait auparavant (tombe de Houy ou tombe de Rekhmaré). Comment ces populations nouvelles apparaissaient-elles alors dans l'iconographie égyptienne? Était-ce par contact des Égyptiens avec le sud ou par des migrations d'habitants du sud vers la Nubie? Le professeur Shinnie a objecté que ces informations ne permettaient pas de penser à une migration du sud au nord qui aurait affecté le peuplement de l'Égypte.

Le professeur Sauneron a montré par quelques exemples comment se produisaient des infiltrations de groupes ethniques qui modifiaient localement l'aspect de la population et comment le point d'aboutissement en Égypte des routes caravanières venant d'Arabie ou de l'ouest s'est caractérisé par l'occupation lente de ces points par des étrangers. Le professeur Diop a répondu qu'il s'agissait là de phénomènes de détail qui ne mettaient pas en cause les explications d'ensemble relatives à la population de la vallée.

Le professeur Sauneron a fourni une série d'exemples précis de fixation volontaire de groupes ethniques en Égypte à des fins de colonisation agricole, dans le Fayoum, en particulier au Moyen Empire et à l'époque ptolémaïque. La population étrangère des villages créés a été parfois si homogène que le village a reçu son nom de ces étrangers: «Village des Nubiens», «Gens de Syrie». Dans tous les cas, l'assimilation de ces étrangers a été totale et rapide. Le professeur Sauneron a analysé, à partir d'exemples précis, le processus d'assimilation des étrangers par la population égyptienne.

Le professeur Leclant, en dehors du cas déjà signalé pour la XVIIIe dynastie, ne voyait aucun changement important à signaler avant la XXVe dynastie qui faisait apparaître les Kushites de la région de Dongola dans la vie de l'Égypte. Il pensait moins, d'ailleurs, à des migrations de peuples qu'au gonflement épisodique de telle ou telle influence dans la vie du peuple égyptien.

De la discussion d'ensemble relative aux migrations, il n'est pas sorti, en face

de la proposition du professeur Diop, visant à établir l'unité du peuplement de la vallée du Nil et à considérer ce peuplement comme essentiellement noir, une réponse unique et synthétique.

Deux constats surtout se sont imposés avec beaucoup d'évidence au cours des débats sans faire l'objet de vives contestations.

Premièrement le delta du Nil[1] en Basse-Égypte posait un double problème pour les époques préhistoriques.

D'une part, le professeur Debono a signalé que cette région était très mal connue, contrairement à la Haute-Égypte, les fouilles faites à Mérimdé, à El Omari et Meadi-Héliopolis n'étant pas encore achevées.

Pour ces époques et l'époque archaïque, les restes humains trouvés jusqu'ici se révélaient différents de ceux de la Haute-Égypte.

D'autre part, il paraissait évident que les phénomènes humains qui ont affecté la vie en Basse-Égypte ou dans le delta, pour autant qu'on les connaisse antérieurement à l'époque dynastique, n'avaient pas les mêmes caractéristiques que celles notées dans la vallée au sud de cette région.

Deuxièmement l'étude du substrat ancien de la population avait été rendue possible, en Nubie septentrionale, par l'intense recherche archéologique organisée sous les auspices de l'Unesco. Pour des raisons très diverses, il n'en était pas de même dans le reste de la vallée égyptienne du Nil, où les résultats de la recherche pour les époques prédynastiques et pour les cultures matérielles anciennes étaient beaucoup moins nombreux qu'en Nubie septentrionale. L'hésitation à conclure et les réserves de certains des experts s'expliquaient probablement en partie par là.

Il est certain aussi qu'un autre facteur a au moins contribué à compliquer une discussion qui, dans la forme, a souvent consisté en monologues successifs et opposés. Ce facteur a été rendu apparent par une phrase du professeur Obenga qui n'a cependant fait l'objet d'aucune remarque. Le professeur Obenga considérait comme une évidence qu'un substrat culturel homogène est nécessairement lié à un substrat ethnique homogène.

Les débats ont sans doute insuffisamment séparé l'analyse de chacune de ces deux idées, superposables ou non, et la netteté des conclusions en a souffert. La possibilité de voir apparaître des points d'accord en a probablement été affectée.

Dégagés de toute référence raciale, deux grands thèmes ont tout de même donné lieu, finalement, à un accord à peu près unanime, au moins comme hypothèses de travail.

Premièrement le Néolithique était probablement la période où les plus forts mouvements de peuples en direction de la vallée égyptienne du Nil avaient concerné le peuplement de celle-ci. Deux thèses étaient en présence: l'une faisait provenir ces peuples essentiellement de toute la partie orientale du Sahara, du nord au sud; l'autre faisait provenir ces mouvements du sud, par le Nil.

Deuxièmement la stabilité du peuplement de l'Égypte a été grande depuis le

1. Le professeur Holthoer a appelé l'attention sur l'ouvrage suivant: D. G. Réder, *The economic development of the Lower Egypt (Delta) during the archaic period (V-IV B.C.)*, recueil d'articles parus dans le *Journal de l'Egypte ancienne*, traduction du titre russe, Moscou, 1960.

Protodynastique. Des mouvements de natures diverses qui ont affecté la vie politique de l'Égypte, sa situation militaire, les conséquences qu'ont eues ses relations commerciales, les efforts internes de colonisation agricole ou les infiltrations depuis les régions voisines n'ont pas modifié fondamentalement la nature de ce peuplement. Cette stabilité ethnique s'est accompagnée d'une grande stabilité culturelle.

Le désaccord a été complet lorsqu'ont été débattues l'hypothèse, soutenue par le professeur Diop, d'un peuplement homogène, et celle d'un peuplement mixte, défendue par plusieurs experts.

Résultats de l'enquête d'anthropologie physique

A divers moments de la discussion, la nécessité est apparue de clarifier les termes utilisés jusqu'à présent en matière de description raciale. Cette nécessité avait d'ailleurs été soulignée par le professeur Vercoutter dans la communication écrite. Le professeur Devisse a appelé l'attention des participants sur le poids moral, la lourdeur et l'ancienneté de l'héritage culturel que véhiculent jusqu'à nos jours les termes de «Nègre» ou même les connotations culturelles du mot «Noir».

Le représentant du Directeur général de l'Unesco, M. Glélé, est intervenu pour rassurer ceux des experts qui préconisaient que soient bannis les termes de Nègre, Noir et négroïde, parce que le concept de race serait dépassé et parce qu'il faudrait travailler au rapprochement des hommes en répudiant toute référence à une race. M. Glélé a rappelé que l'Unesco, dont la mission est d'œuvrer à la compréhension et à la coopération internationales dans le domaine culturel, n'avait pas, en décidant la tenue du colloque, voulu susciter des tensions entre peuples ou races mais élucider, clarifier, en l'état actuel des connaissances le problème du peuplement de l'Égypte ancienne, du point de vue de son origine ethnique et de ses appartenances anthropologiques. Il s'agissait donc de confronter les thèses en présence en les étayant d'arguments scientifiques et de faire le point en soulignant le cas échéant les lacunes. Il a souligné qu'en tout état de cause, les concepts de Nègre, négroïde, Noir, ont été utilisés jusqu'à présent, qu'ils figurent dans toutes les études scientifiques, de même que le mot «hamite» ou «chamite», même si on les avait assortis de réserves au cours du colloque; que, de même, les rédacteurs de l'*Histoire générale de l'Afrique* useraient de ces mots auxquels les lecteurs étaient de leur côté accoutumés. Quoi qu'on en pense, aux niveaux les plus larges de la lecture des ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, ces mots gardaient une résonance plus ou moins significative, plus ou moins chargée de jugements de valeur implicites ou non. M. Glélé a confirmé les déclarations d'un expert relatives aux publications de l'Unesco sur les problèmes raciaux. L'Unesco n'avait pas répudié la notion de race; elle avait consacré un programme spécial à l'étude des relations raciales et multipliait ses efforts contre la discrimination raciale. Plusieurs travaux et ouvrages avaient été publiés sur cet important problème. Il était donc impossible, pour le colloque, d'examiner les problèmes relatifs au peuplement de l'Égypte ancienne en rejetant, sans autre forme de procès et sans aucune proposition nouvelle, la typologie classique de répartition des peuples entre Blancs, Jaunes et Noirs, typologie dont se servait l'Égyptologie classique pour situer le peuple d'Égypte. Au surplus, si le vocabulaire classique et courant en histoire devait être révisé, il devrait l'être non seulement pour l'histoire de l'Afrique mais pour le monde

entier; si la question retenait l'attention du colloque, elle pourrait être soumise, sur le plan international, à l'Association des historiens. En bref, et en attendant de nouvelles définitions, il faudrait préciser celles encore utilisées des mots «Noir», «Nègre», «négroïde» et «hamite».

Le professeur Vercoutter a introduit le débat sur ce point. Il a rappelé que le problème s'est posé à partir des travaux de Junker, lorsque ce dernier a employé le mot «Nègre» pour définir le type de représentations apparu à la XVIIIe dynastie et caricaturé par la suite par les Égyptiens. Junker a utilisé le mot «Nègre» essentiellement par référence à l'Afrique occidentale en insistant à la fois sur la couleur et sur certains traits caractéristiques du visage.

Dépassant cette vision ancienne, le professeur Vercoutter a demandé si des critères plus précis en matière de définition scientifique de la race noire n'étaient pas indispensables, en particulier un critère sanguin, quel rôle exact jouait la pigmentation plus ou moins forte de la peau et si, par exemple, les Nubiens devaient être considérés comme des Nègres.

Face à ces questions, diverses attitudes se sont dessinées. Plusieurs participants ont souhaité que l'on use avec prudence du mot race qui a suscité des drames récents. Le professeur Obenga leur a répondu que la notion de race était reconnue comme valide par la recherche scientifique et que l'étude des races pouvait théoriquement se poursuivre hors de tout racisme.

Pour le professeur Leclant, l'utilisation des termes «Nègre», «négroïde», «éthiopien» était une convention de langage; celle de «hamite» devait être plus prudente encore que celle des trois autres. Pour le professeur Sauneron, divers peuples d'Afrique, ayant une morphologie différente n'étaient pas classés, traditionnellement, dans le même ensemble nègre: les San et les Pygmées en étaient exclus au même titre que d'autres groupes de pigmentation beaucoup plus claire.

Les professeurs Säve-Söderbergh, Kaiser, Holthoer, Shinnie et Grottanelli ont fait observer que les archéologues ne sont pas de spécialistes du corps humain et des critères de distinction entre races. Le professeur Kaiser ne savait pas s'il était possible d'appliquer, en matière de race, la qualification de Nègres aux Égyptiens. Le professeur Holthoer a montré que ces termes ont été utilisés faute de meilleurs outils et «négroïde» n'était pas forcément péjoratif puisqu'on a forgé, de la même manière «caucasoïde». Le professeur Grottanelli a souhaité que soient en tout cas rejetés «hamite» ou «sémitique», qui appartiennent au domaine linguistique; au contraire, l'usage de «négroïde» lui semblait légitime puisque d'autres adjectifs comparables ont été forgés par les anthropologues, tels «caucasoïde» et «européide». Approuvé par un bon nombre de participants, le professeur Säve-Söderbergh a souhaité que la terminologie raciale soit soumise à des spécialistes de l'anthropologie physique moderne. Une définition scientifique rigoureuse serait utile non seulement pour l'Afrique, mais pour l'Asie peut-être plus encore, de même que devraient être précisés les concepts de population mélangée, population mixte, groupes de populations. L'Unesco avait déjà été saisie d'une demande de cette nature à propos des recherches effectuées en Nubie.

Mme Gordon-Jaquet a estimé que même l'utilisation des mots «Noir» et «Blanc» avait un effet polarisant vers les extrêmes qui risquait de faire oublier l'importance des éléments de transition entre eux. Le professeur Abdelgadir n'utilisait pas

les termes sur lesquels portait le débat. Lorsqu'il les rencontrait, il essayait, cas par cas, de comprendre dans quel sens ils avaient été employés et de leur trouver chaque fois un substitut plus adéquat et plus précis: par exemple, chaque fois que dans les livres d'histoire on applique aux rois de la XXVe dynastie ou à la population de la culture de Kerma la qualification de «Nègres», il remplaçait ce mot par «rois soudanais de la XXVe dynastie» ou «Kushites».

Le professeur Diop a repris la série des critères établis par les anthropologues pour caractériser le Nègre: peau noire, prognathisme facial, cheveux crépus, nez épaté (les indices facial et nasal étant très arbitrairement choisis par différents anthropologues), ostéologie nigritique (rapport des membres inférieurs et supérieurs), etc. Selon Montel, le «Nègre» a une face plate «horizontale». Le professeur Abu Bakr a fait remarquer que s'il en était bien ainsi, les Égyptiens ne sauraient en aucun cas être considérés comme des Nègres.

Le professeur Diop a précisé ensuite que les mesures crâniennes n'avaient jamais permis, statistiquement, d'établir qu'il existait un volume encéphalique caractéristique d'une race ou d'une autre.

Pour lui, «hamite» ne pouvait être défini par des caractères physiques. Sur ce point, le professeur Grottanelli avait déjà déclaré qu'il n'était pas convenable de retenir ce terme et le professeur Obenga a confirmé que les anthropologues l'avaient totalement abandonné, car il est dénué de toute validité raciale; il conviendrait, a dit le professeur Obenga de l'abandonner aussi sur le plan linguistique.

Pour le professeur Diop, le mot «négroïde» a été forgé pour caractériser les cas où l'on hésitait à définir clairement un personnage comme Nègre ou pour souligner qu'il ne possédait que quelques-uns des caractères distinctifs du Nègre; ce mot a pris, lui semblait-t-il, un sens péjoratif. Pour lui, il existe deux races noires, l'une à cheveux lisses, l'autre à cheveux crépus et lorsque la couleur de la peau est noire, la probabilité est faible de ne pas rencontrer aussi les autres caractéristiques fondamentales qu'il a rappelées plus haut. Enfin, si le groupe sanguin A_2 est caractéristique des Blancs, le groupe B l'est des Noirs, et, à un moindre degré, le groupe O.

Le professeur Obenga a émis l'opinion qu'il y a deux groupes à l'intérieur d'une seule race noire, l'un aux cheveux lisses, l'autre aux cheveux crépus. Il est revenu sur la question d'ensemble posée au colloque. Si la validité de la notion de race était reçue, si celle de race noire n'était pas niée, qu'en était-il des rapports de cette race avec les Égyptiens anciens? Le professeur Mokhtar pensait que ce problème n'était pas important, que ce qu'on cherchait à découvrir concernait le plus ou moins grand degré de relations de l'Égypte avec l'Asie et l'Afrique, et dans quelle mesure les régions entourant la vallée du Nil avaient contribué au peuplement de celle-ci.

Il est ressorti clairement de cette confrontation de points de vue que les experts hésitaient à user de mots certes habituels mais dont le contenu risquait toujours d'être chargé de jugements de valeur, au moins aux yeux des lecteurs, et aussi de mots dont la définition scientifique apparaissait comme singulièrement insuffisante et floue.

Quant à la pigmentation de la peau, le professeur Shinnie a demandé quel est le taux de mélanine qui conduit à classer un homme dans la race noire. Le professeur Diop avait lui-même signalé que les anthropologues fixaient arbitrairement les indices craniométriques qu'ils considéraient comme caractéristiques du Nègre. S'il admettait

l'idée que les divers facteurs énumérés doivent être rencontrés pour qu'on parle de race noire, il était difficile, dans l'état des connaissances qu'avaient les participants au colloque, de dire à partir de quels niveaux qualitatif et quantitatif cette convergence était ou non significative de l'appartenance à la race noire. Or ces facteurs étaient évidemment d'une grande importance pour l'enquête d'anthropologie physique.

M. Glélé a souligné que si les critères faisant d'un être un Noir, un Blanc ou un Jaune étaient aussi peu sûrs, si les notions dont il avait été débattu étaient aussi peu claires et peut-être aussi subjectives ou chargées de souvenirs culturels, il convenait de le dire nettement et de réexaminer, à partir de critères scientifiques nouveaux, l'ensemble de la terminologie de l'histoire mondiale afin que le vocabulaire soit le même pour tous, que les mots aient les mêmes connotations, ce qui éviterait les malentendus et favoriserait la compréhension et l'entente.

Pour ce qui est des résultats acquis par l'enquête anthropologique, le professeur Diop a estimé qu'ils étaient suffisants pour conclure. Le Grimaldi négroïde apparaît vers −32000, le Cromagnon, prototype de la race blanche, vers −20000, l'homme de Chancelade, prototype de la race jaune, au Magdalénien, vers −15000. Les Sémites constituent un phénomène social caractéristique d'un milieu urbain et d'un métissage entre Noirs et Blancs. Sa conviction était donc totale: les hommes qui ont d'abord peuplé la vallée du Nil appartenaient à la race noire, telle que les résultats actuellement reçus par les spécialistes de l'anthropologie et de la préhistoire la définissaient. Seuls, selon le professeur Diop, des facteurs psychologiques d'éducation empêchaient de reconnaître cette évidence.

Les recherches effectuées en Nubie, puisqu'elles participaient d'un à priori favorable à une conception universaliste étaient d'une faible utilité dans cette discussion. S'opposant à ce qu'on créât des commissions pour vérifier cette évidence, le professeur Diop a déclaré qu'il suffisait de la reconnaître: tout, pour lui, dans l'information disponible, même à travers les examens superficiels du XIXe siècle, convergeait vers l'idée que les Égyptiens les plus anciens étaient de peau noire et qu'ils l'étaient restés jusqu'à ce que l'Égypte perde définitivement son indépendance. Aux diverses questions qui lui ont été posées, le professeur Diop a répondu que l'échantillonnage déjà fourni par l'archéologie était suffisant pour étayer son argumentation. Il ne pouvait retenir la proposition du professeur Vercoutter de considérer comme caduque, pour insuffisance de rigueur scientifique, la documentation anthropologique antérieure à 1939 environ.

Ces vigoureuses affirmations du professeur Diop ont suscité de nombreuses critiques puis un certain nombre de questions ou de propositions

Pour le professeur Abu Bakr, la culture égyptienne avait dès ses débuts joint une population nord-africaine et centre-africaine: comment identifier ces populations originellement distinctes?

Le professeur El Naduri a insisté sur l'idée que la population ancienne de l'Égypte ne pouvait être considérée que comme mixte et non point appartenant à une race pure, quelle qu'elle fût; les découvertes archéologiques conduisaient à cette conclusion. Le professeur Grottanelli a souligné que c'est parce qu'elle a eu une population mixte que l'Égypte a créé une civilisation originale et puissante: s'il y a une tendance qui s'approche de la loi en ethnologie, c'est que les civilisations importantes apparaissent aux points de confluence des races, des cultures et des langues.

Le professeur Sauneron a exposé que l'estimation globale du nombre des hommes qui ont occupé la vallée du Nil entre le début de l'époque historique et les temps modernes portait, raisonnablement, sur plusieurs centaines de millions d'individus. Quelques centaines de sites ont été examinés et la disproportion était monstrueuse entre les résultats apportés par les quelque 2 000 corps qu'on a étudiés et l'ambition des conclusions générales qu'on voulait, en tout état de cause, en tirer. L'échantillonnage n'était pas du tout représentatif. Il fallait attendre qu'une enquête rigoureuse, incontestable pour tous, ait été faite sur des ensembles caractéristiques et assez nombreux.

Le professeur Diop a indiqué, enfin, qu'à l'heure actuelle la craniométrie était insuffisante, à elle seule, pour définir un type racial, mais que jointe à l'ostéologie elle permettait de conclure. La biologie moléculaire permettait de faire encore mieux. Le professeur Shinnie lui a répondu que les spécialistes américains qu'il avait consultés avant le colloque lui avaient dit que l'étude du squelette était un élément important mais non suffisant pour la détermination de l'appartenance raciale et que les critères définis comme suffisants par le professeur Diop ne l'étaient plus, à tort ou à raison, pour les spécialistes américains.

Validité de l'enquête iconographique

Dans ce domaine aussi, deux hypothèses se sont affrontées. Celle du professeur Diop, pour lequel les Égyptiens étant de couleur noire, leur iconographie peinte, dont il n'a d'ailleurs pas fait usage dans son argumentation, ne pouvait représenter que des Noirs. Pour le professeur Vercoutter, appuyé par les professeurs Liebib et Leclant, l'iconographie égyptienne, à partir de la XVIIIe dynastie, offrait des représentations caractéristiques de Noirs qui n'apparaissaient qu'à ce moment; ces représentations signifiaient donc au moins qu'à partir de cette dynastie, les Égyptiens avaient été en relation avec des peuples considérés comme différents d'eux par des caractères ethniques.

Le professeur Diop a rappelé qu'il avait présenté, dans son exposé, une série de représentations empruntées exclusivement au domaine de la sculpture. Pour lui, toutes représentaient des Noirs ou des traits caractéristiques des sociétés noires. Il a demandé que ces documents soient critiqués et que soient proposées, en regard, des représentations de Blancs en posture de dignité ou de commandement pour les périodes anciennes de l'époque pharaonique. Divers participants lui ont répondu qu'il n'avait jamais été question de découvrir en Égypte des représentations comparables à celles d'un Grec par exemple. Le professeur Vercoutter a dit, de son côté, qu'il était possible de produire de nombreuses représentations où l'homme est peint en rouge, et non en noir, mais qu'elles seraient refusées comme non noires par le professeur Diop. Le professeur El Naduri, à cette occasion, n'a pas nié qu'il y ait eu des éléments noirs dans la population égyptienne à l'Ancien Empire, mais a dit qu'il lui était difficile d'admettre que toute cette population était noire.

Un long débat a eu lieu sur ces questions, essentiellement entre les professeurs Vercoutter et Diop. Le professeur Shinnie et le professeur Grottanelli ont attiré l'attention sur le caractère relatif des interprétations à tirer de l'iconographie.

Le professeur Vercoutter a déclaré que la reproduction photographique du pharaon Narmer était considérablement agrandie et qu'elle déformait probablement

les traits; qu'en tout état de cause il s'agissait, lorsqu'on voyait en ce personnage un Noir, d'une appréciation subjective. Tel était aussi l'avis du professeur Säve-Söderbergh qui aurait volontiers reconnu dans la photo présentée un Lapon...

Le professeur Vercoutter n'a pas contesté qu'il y ait eu des éléments noirs à toute époque en Égypte et il a proposé lui-même quelques exemples complémentaires de leur représentation. Mais il contestait deux éléments dans le dossier présenté: il était sans distinctions ni références claires à travers toute l'époque pharaonique et il constituait un choix sélectif destiné à démontrer une thèse. Sur ce point, le professeur Diop a répondu qu'il avait tenu à ne présenter que des objets ou des scènes sculptés pour éviter un débat probable sur la signification des couleurs, mais qu'il avait été obligé de se servir de ce dont il disposait à Dakar. La liste n'était pas partielle; elle s'étendait depuis l'Ancien Empire jusqu'à la fin de l'époque pharaonique. Elle démontrait une thèse et rendait nécessaire la production d'une iconographie contradictoire d'Égyptiens «non Noirs».

Une longue discussion sur les couleurs a encore opposé les professeurs Vercoutter, Sauneron, Säve-Söderbergh, d'une part, et Diop, d'autre part. Elle n'a conduit ni les uns ni l'autre à faire des concessions au point de vue opposé. Le seul accord a paru être que la question méritait d'être reprise, en particulier avec l'aide de laboratoires spécialisés. Le professeur Diop n'avait pas voulu entrer dans ce débat, précisément parce qu'il comportait beaucoup d'éléments discutables. Il a souhaité que la discussion portât désormais davantage sur les études anthropologiques, en particulier sur l'examen des préparations de peau qu'il avait effectuées, que sur la question des représentations peintes.

Dans le domaine de l'iconographie, l'accord n'a donc été réalisé que sur quelques rares points entre les professeurs Diop et Vercoutter, plus spécialement concernés. Le second a admis — en proposant des exemples — qu'il y a, sous l'Ancien Empire, des représentations de Noirs dans la sculpture égyptienne. Mais il ne considerait pas qu'elles fussent représentatives de l'ensemble de la population égyptienne, également représentée d'ailleurs par des sculptures de même époque avec des traits différents.

Le professeur Vercoutter s'est demandé pourquoi, si les Égyptiens se percevaient comme Noirs. ils n'avaient pas utilisé le noir de charbon — ou très rarement — pour se représenter, mais une couleur rouge. Le professeur Diop a estimé que cette couleur rouge était significative de la race noire des Égyptiens et que la coloration des épouses de ceux-ci en jaune illustrait, elle, la loi mise en évidence par les anthropologues américains, que les femmes sont, dans plusieurs groupes raciaux étudiés, toujours plus claires que leurs époux.

Analyses linguistiques

Sur ce point, à la différence des précédents, un large accord s'est établi entre les participants.

La discussion a eu lieu à deux niveaux:

Contre l'affirmation du professeur Diop que l'égyptien n'est pas une langue sémitique, le professeur Abdalla a rappelé que l'opinion inverse a souvent été exprimée.

Une discussion grammaticale et sémantique a opposé le professeur Diop au

professeur Abdalla à propos de la racine que le premier interprétait comme *KMT*, qui viendrait de *KM* «Noir» et serait un nom collectif signifiant «Noirs, c'est-à-dire Nègres». Le professeur Abdalla adoptait l'interprétation admise de *KMTYW*, pluriel de *KMTY* «Égyptien», qui voudrait donc dire «Égyptiens» et qui serait un nisbé formé à partir de *KMT* « pays noir, c'est-à-dire Égypte ». Le professeur Sauneron a corroboré l'interprétation et la traduction du professeur Abdalla.

Le professeur Abu Bakr a demandé combien de fois on rencontrait la forme *KEMTI*. Le professeur Obenga a souligné que le mot Égypte n'avait pas été utilisé par les Égyptiens à l'époque pharaonique pour désigner leur pays.

Plus largement, le professeur Sauneron a souligné l'intérêt de la méthode proposée par le professeur Obenga après le professeur Diop. L'égyptien a été une langue stable durant au moins 4 500 ans. L'Égypte étant placée au point de convergence des influences extérieures, il était normal que des emprunts aient été faits à des langues étrangères; mais il s'agissait de quelques centaines de racines sémitiques par rapport à plusieurs milliers de mots. L'égyptien ne pouvait être isolé de son contexte africain et le sémitique ne rendait pas compte de sa naissance; il était donc légitime de lui trouver des parents ou des cousins en Afrique.

Mais, en bonne méthode, un hiatus de 5 000 ans est difficile à combler: c'est le temps qui sépare l'égyptien ancien des langues africaines actuelles.

Le professeur Obenga a rappelé que l'évolution libre d'une langue non fixée par l'écriture lui permet de conserver des formes anciennes; il en avait fourni des exemples dans sa communication.

Le professeur Sauneron, après avoir noté l'intérêt de la méthode utilisée puisque la parenté en ancien égyptien et en wolof des pronoms suffixes à la troisième personne du singulier ne peut être un accident, a souhaité qu'un effort soit fait pour reconstituer une langue paléo-africaine à partir des langues actuelles. La comparaison serait alors plus commode avec l'égyptien ancien. Le professeur Obenga a considéré comme recevable cette méthode. Le professeur Diop était d'avis qu'il est indispensable de tirer des comparaisons linguistiques une méthode de recherche, dont il a fourni un exemple précis. Pour lui, il y avait parenté ethnique et, à un moindre degré, linguistique entre les groupes dinka, nuer et shillouk et leurs langues, d'une part et le wolof d'autre part. Les noms propres sénégalais se retrouvent dans les groupes en question à l'échelle des clans. Plus précisément encore, le professeur Diop pensait avoir retrouvé parmi les Kaw-Kaw, repliés dans les montagnes de Nubie, le maillon le plus caractéristique des relations entre l'égyptien ancien et le wolof.

Le professeur Vercoutter a signalé incidemment que dans la tombe de Sebek-Hotep figurent trois Nilotes qui sont indiscutablement des ancêtres des Dinka ou des Nuer.

Développement d'une méthodologie inter- et pluridisciplinaire

Dans ce domaine, l'accord a été total sur la nécessité d'étudier le mieux possible toutes les zones périphériques à la vallée du Nil qui étaient susceptibles de fournir des informations nouvelles sur la question inscrite à l'ordre du jour du colloque.

Le professeur Vercoutter a estimé qu'il était nécessaire de prêter attention à une paléo-écologie du delta et à la vaste région appelée «le Croissant fertile africain» par le professeur Balout.

Le professeur Cheikh Anta Diop considérait qu'il convenait de suivre, du Darfour vers l'ouest, une migration de peuples qui, en deux branches, a gagné la côte de l'Atlantique par la vallée du Zaïre au sud et vers le Sénégal au nord en enfermant les Yoruba. Il a encore fait remarquer à quel point il pouvait être intéressant d'étudier plus précisément qu'on ne l'avait fait jusqu'ici les relations de l'Égypte avec le reste de l'Afrique et il a rappelé la découverte d'une statuette d'Osiris datant du VIIIe siècle avant notre ère dans la province du Shaba.

De même on pourrait prendre pour hypothèse de travail, que les grands événements qui ont affecté la vallée du Nil, par exemple le sac de Thèbes par les Assyriens ou l'invasion perse de — 525, ont eu de profondes répercussions, à plus ou moins longue échéance, sur l'ensemble du territoire africain.

Après une dernière discussion méthodologique, le professeur Obenga a signalé qu'en paléontologie humaine, un document bien établi suffit parfois pour conclure; le professeur Vercoutter a rappelé de son côté que les archéologues considèrent au contraire comme indispensables les séries statistiques cohérentes. Le professeur Mokhtar a enfin annoncé qu'un programme de grands travaux était prévu dans le delta.

Conclusion générale

La très minutieuse préparation des communications des professeurs Cheikh Anta Diop et Obenga n'a pas eu, malgré les précisions contenues dans le document de travail préparatoire envoyé par l'Unesco (voir Annexe 3), une contrepartie toujours égale. Il s'en est suivi un réel déséquilibre dans les discussions.

Celles-ci ont toutefois été très positives pour plusieurs raisons: dans nombre de cas, elles ont fait apparaître l'importance de l'échange d'informations scientifiques nouvelles; elles ont mis en lumière, aux yeux de presque tous les participants, l'insuffisance des exigences méthodologiques utilisées jusqu'alors dans la recherche égyptologique; elles ont fait apparaître des exemples de méthodologie nouvelle qui permetraient de faire progresser, de manière plus scientifique, l'étude de la question proposée à l'attention du colloque; en tout état de cause, cette première confrontation devrait être considérée comme le point de départ de nouvelles discussions internationales et interdisciplinaires, comme le point de départ de nouvelles recherches dont il est apparu qu'elles étaient nécessaires. Le nombre même des recommandations reflète le désir du colloque de proposer un programme futur de recherches; enfin, le colloque a permis à des spécialistes qui n'avaient jamais eu l'occasion de confronter leurs points de vue de découvrir d'autres approches, d'autres méthodes d'information et d'autres pistes de recherche que celles auxquelles ils étaient accoutumés. De ce point de vue aussi, le bilan du colloque a été incontestablement positif.

Recommandations

Le colloque a appelé l'attention de l'Unesco et des autorités compétentes sur les recommandations suivantes:

Anthropologie physique

Il est souhaitable:

Qu'une enquête internationale soit organisée par l'Unesco, soit par consultations universitaires dans un nombre suffisant de pays, soit par consultations individuelles d'experts internationalement réputés, soit par la réunion d'un colloque, en vue de fixer des normes très précises et aussi rigoureuses que possible relativement à la définition de races et à l'identification raciale des squelettes exhumés.

Que le concours des services médicaux de plusieurs pays membres de l'Unesco soit demandé aux fins d'observations statistiques, lors des autopsies, sur les caractéristiques ostéologiques des squelettes.

Qu'un nouvel examen de matériel humain déjà entreposé dans les musées du monde entier et l'examen rapide de celui qu'ont dégagé des fouilles récentes en Égypte, en particulier dans le delta, permettent d'enrichir le nombre des informations disponibles.

Que les autorités égyptiennes facilitent, dans toute la mesure possible, les enquêtes à entreprendre sur les vestiges de peau examinables, et qu'elles acceptent de créer un département spécialisé d'antrhopologie physique.

Étude des migrations

Il est souhaitable que soient entreprises:

Une enquête archéologique systématique sur les périodes les plus anciennes de l'occupation humaine du delta. Cette opération pourrait être précédée par l'analyse d'une «carotte» prélevée dans le sol de ce delta. L'étude et la datation de cette carotte géologique pourraient être effectuées simultanément au Caire et à Dakar.

Une enquête comparable dans les régions sahariennes proches de l'Égypte et dans les oasis. Cette enquête devrait consister en une étude simultanée des dessins et peintures rupestres et de l'ensemble du matériel archéologique disponible. Elle pourrait, là encore, être accompagnée de prélèvements géologiques à dater et à analyser.

Une enquête dans la vallée elle-même, comparable à celle qui a été menée en Nubie septentrionale et qui porterait sur les sépultures non pharaoniques et sur l'étude des cultures matérielles anciennes et en général sur la préhistoire de l'ensemble de la vallée

Une enquête sur les vestiges paléo-africains dans l'iconographie égyptienne et leur signification historique: les exemples du babouin et de la peau de léopard («panthère») ont été retenus déjà par le colloque. D'autres pourraient, sans aucun doute, être découverts.

Linguistique

Le colloque recommande qu'une enquête linguistique soit rapidement menée sur les langues africaines menacées de disparition prochaine: l'exemple du Kaw-Kaw a été proposé comme très significatif.

En même temps, la coopération des spécialistes de linguistique comparée devrait être mise à contribution sur le plan international pour établir toutes les corrélations possibles entre les langues africaines et l'égyptien ancien.

Méthodologie inter et pluridisciplinaire

Le colloque souhaite vivement que:

Des études interdisciplinaires régionales soient entreprises en priorité dans les régions suivantes: *a*) le Darfour; *b*) la région entre Nil et mer Rouge; *c*) la bordure orientale du Sahara; *d*) la région nilotique au sud du 10e parallèle; *e*) la vallée du Nil entre la 2e et la 6e cataracte.

Soit effectuée d'urgence une enquête interdisciplinaire sur les Kaw-Kaw, qui sont menacés de disparition rapide.

Deuxième partie
Le déchiffrement de l'écriture méroïtique

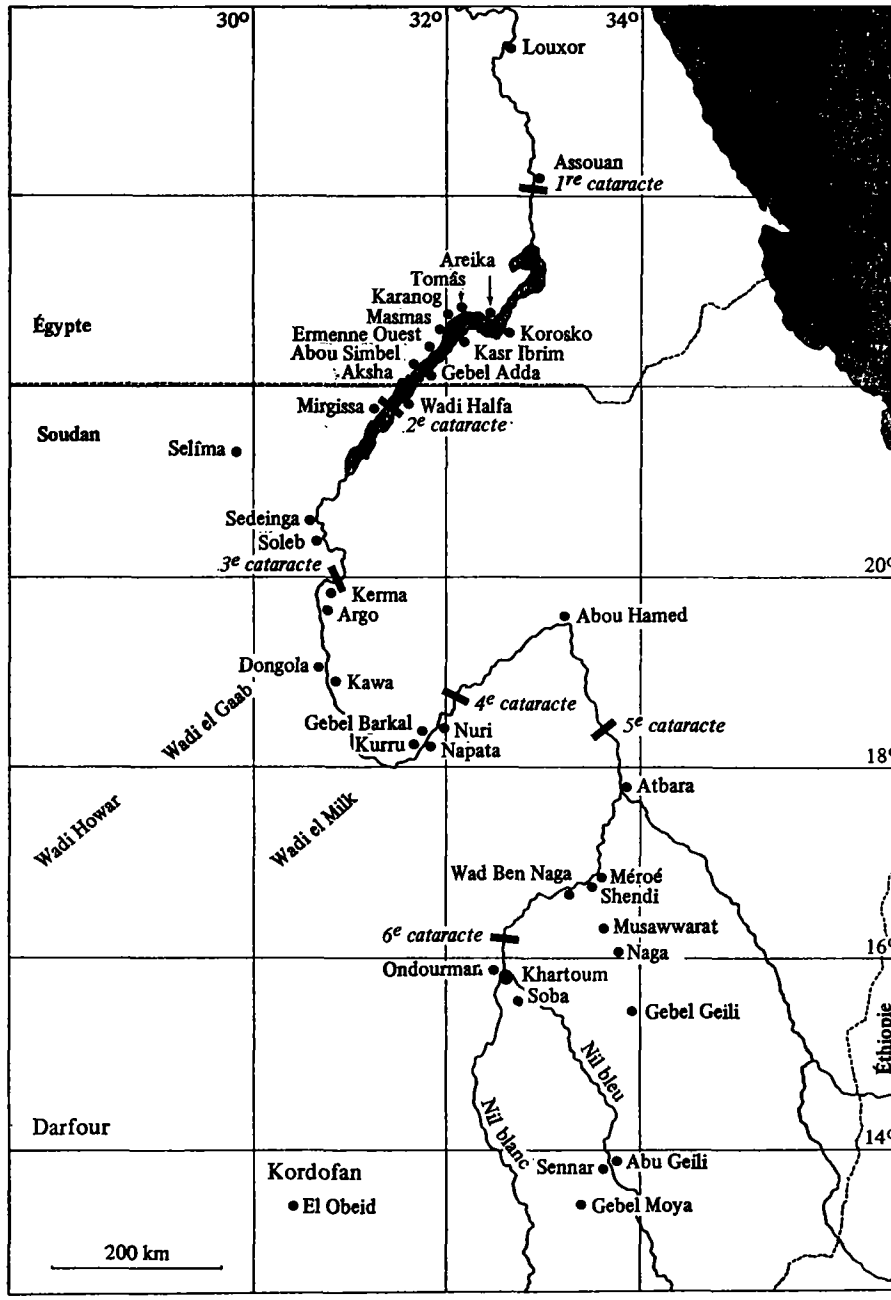

Carte d'ensemble des sites méroïtiques

Le déchiffrement de l'écriture méroïtique: état actuel de la question

J. Leclant

La civilisation méroïtique

Au sud de l'Égypte, sur le Nil moyen, entre le VIIIe siècle avant notre ère et le IVe après, s'est épanouie la civilisation de l'Empire méroïtique: c'est le *Kush* des textes égyptiens et bibliques, l'Éthiopie des auteurs classiques, soit la Nubie et le nord de l'actuel Soudan. Les deux capitales furent successivement Napata, un peu en aval de la 4e cataracte, puis Méroé, dans les steppes voisines de la 6e cataracte. Sur un fond proprement africain se sont développées les influences de l'Égypte pharaonique et, au-delà, celles de la Méditerranée, d'Alexandrie en particulier.

De cette civilisation originale nous sont parvenues quelques inscriptions dont on n'a pas encore découvert la signification.

En fait, la région n'a guère été l'objet de recherches systématiques jusqu'à ces toutes récentes années. Isolée par les verrous des cataractes, elle est soumise à un climat excessif. Les fouilles sont restées limitées à quelques grands sites. Relativement peu d'objets ont gagné Khartoum et les musées d'Europe et d'Amérique du Nord. L'archéologie méroïtique n'en est encore qu'à ses débuts.

Découverte des textes méroïtiques

C'est en 1819 que l'architecte F.-C. Gau, donnant le relevé de quatre petites lignes d'un texte copié par lui à Dakka en Basse-Nubie, publia la première inscription méroïtique, d'ailleurs incomplètement. Bientôt, en 1820, la campagne menée par Ismaïl Pacha, le troisième fils de Méhémet Ali, jusque vers le Haut-Nil, le Fazoql, devait ouvrir le chemin bien loin vers le sud. Ce furent alors les fameuses reconnaissances de Cailliaud et de Linant de Bellefonds. A ces noms illustres, il faut ajouter ceux d'autres intrépides qui, bravant les obstacles du climat et de la solitude, suivirent le cours du fleuve et traversèrent ses déserts, tout en prenant des notes et en dessinant: Waddington et Hanbury, lord Prudhoe, J. G. Wilkinson, G. A. Hoskins, les Français Cadalvène et Breuvery, puis Combes, le naturaliste Rüppell, le prince Pückler-Muskau et le

géologue autrichien Russegger. Il faut aussi tenir compte des aventuriers de toute sorte qui s'étaient joints aux troupes égyptiennes, se faisant souvent passer pour médecins ou pharmaciens; parmi eux, figura le célèbre Ferlini qui, en 1834, par une exploration de rapine, découvrit le fameux trésor des bijoux de Méroé (pyramide de la reine Amanishakhetê).

En 1844, l'Éthiopie d'alors, c'est-à-dire l'ancien royaume méroïtique et la Nubie, fut l'objet d'une enquête méthodique de l'expédition prussienne de Lepsius, qui fonda vraiment l'archéologie méroïtique. Aujourd'hui encore, le bilan du savant allemand, qui alors n'avait guère qu'une trentaine d'années, apparaît énorme, consigné sur les planches immenses de ses *Denkmäler* et dans les pages serrées, très rigoureuses, du volume de texte correspondant.

Après la longue coupure qu'imposa la Mahdiya (1885-1898), ce fut la construction du barrage d'Assouan, au début de ce siècle, qui incita à une exploration systématique de la Basse-Nubie: travaux de Reisner, reconnaissance de Breasted, fouilles de l'Université de Pennsylvanie (Karanog, Areika). Les découvertes épigraphiques de cette dernière expédition furent d'importance; c'est sur un lot de tables d'offrandes et de stèles recueillies, que Griffith établit immédiatement son déchiffrement du méroïtique (1909-1911), découverte philologique d'un mérite exceptionnel. Quant aux fouilles menées à Méroé même par Garstang (à partir de 1909), elles furent très limitées et la publication des résultats se borna à un premier volume et à des rapports sommaires.

Juste avant la première guerre mondiale, des travaux furent entrepris beaucoup plus au sud sur le Nil bleu, à Gebel Moya et à Abou-Geili par l'expédition de sir Henry Wellcome, dans des conditions assez particulières et relativement peu scientifiques, imposées par les circonstances; mais c'est longtemps après (1949 et années suivantes) que parurent leurs résultats, dont l'interprétation est parfois délicate.

Le second vrai fondateur de l'archéologie méroïtique sur le terrain fut G. A. Reisner qui, de 1916 à 1923, à la tête d'une importante expédition financée par l'Université Harvard et le Musée de Boston, s'attaqua aux immenses nécropoles de l'Empire méroïtique: autour de Napata (l'ancienne capitale demeurée centre religieux), celles de Kurru, Nouri et du Gebel Barkal; plus au sud, les très nombreuses pyramides réparties dans les trois grands cimetières de Méroé, Reisner put exploiter immédiatement certains de ses résultats pour proposer une chronologie des souverains kushites, d'ailleurs sujette à révision; mais il fallut attendre très longtemps la communication détaillée des résultats archéologiques[1].

A l'exception des fouilles considérables de Reisner, le Soudan reçut relativement peu d'attention entre les deux guerres. Des reconnaissances furent

1. Publication par D. Dunham, depuis 1950, de la série des «Royal Cemeteries of Kush».

menées par les autorités archéologiques et quelques amateurs. En Basse-Nubie les travaux de 1929-1931, provoqués pas l'exhaussement de la digue d'Assouan, n'apportèrent pour ainsi dire rien à l'archéologie méroïtique. Cependant, Griffith poursuivit tout au long du Nil, au nom de l'Université d'Oxford, des recherches fructueuses dont les résultats ont été publiés dans les *Annales de l'Université de Liverpool.* Ses études furent d'ailleurs d'ordre épigraphique plus encore que proprement archéologiques; dans la zone de Napata, il fouilla le site de Sanam; en aval de la 2e cataracte, Faras lui fournit un matériel épigraphique d'importance; enfin, dans le bassin de Dongola, le temple de Kawa livra plus de cent graffiti et quelques objets (la publication en est due à F. L. Macadam et L. P. Kirwan).

Après la deuxième guerre mondiale, le développement du Service des antiquités du Soudan (dirigé successivement par A. J. Arkell, L. P. Shinnie, J. Vercoutter, Thabit Hassan Thabit et Negm ed Din Mohammed Sharif) a mené à des résultats considérables. L'inventaire des sites a été établi, des reconnaissances ont été organisées, et des fouilles entreprises, limitées cependant par le manque de crédits. Des articles d'importance réunis dans la revue *Kush*, créée en 1953, attestent cet essor de façon évidente.

Les années 1958 et 1959 ont marqué une étape dans le développement vigoureux des recherches d'archéologie méroïtique. Le Service des antiquités du Soudan a entrepris la fouille de Wad ben Naga. Quant à la mission de l'Université Humboldt de Berlin dirigée par le professeur Hintze, elle a prospecté en détail la région du Butana, à l'est du Nil, s'intéressant particulièrement aux deux vastes sites de Musawwarat es-Sufra et de Naga. Depuis lors, de façon régulière, l'expédition allemande a étudié systématiquement les vastes ruines de Musawwarat: le dégagement du temple du Lion a fourni des résultats remarquables; l'étude du «grand complexe» monumental est désormais achevée.

Avant de disparaître sous les flots du haut-barrage d'Assouan (Sadd el-Ali), la Nubie jusqu'à la cataracte de Dal (au sud de la 2e cataracte) a retenu les soins de nombreuses missions. Il se confirme que l'occupation méroïtique n'a jamais été intense en Nubie. Cependant, il faut tenir compte des trouvailles faites par les missions espagnoles (d'une part à Masmas, en Nubie égyptienne, et d'autre part à Argin, en Nubie soudanaise), par les fouilles françaises (cimetières méroïtiques d'Aksha et de Mirgissa de la mission Vercoutter-Vila; stèle et table d'offrande de Bertêye de la mission Leclant-Lauer à Tomâs), enfin par les fouilles américaines d'Ermenné-Ouest (W. K. Simpson) et du Gebel Adda (N. Millet). Ces dernières ont permis de mettre en évidence plusieurs pyramides correspondant à des sépultures non proprement royales. C'est précisément l'usage de pyramides, et non pas de mastabas, qu'ont révélé l'exploration et la fouille par la mission Michela S. Giorgini de la nécropole de Sedeinga, située à une quinzaine de kilomètres au nord du grand temple de Soleb.

Actuellement (1972) sont à l'action, dans le domaine méroïtique, les

missions suivantes susceptibles d'apporter du nouveau matériel. A Kasr Ibrim, en Nubie égyptienne, les vestiges de la forteresse, de la cité et des nécropoles qui l'entourent, cernés par les eaux du haut-barrage, se trouvent de nouveau étudiés par la mission britannique de l'Egypt Exploration Society dirigée par le professeur M. J. Plumley. Au Soudan, au sud de la cataracte de Dal, une mission du Service des antiquités du Soudan, dirigée par A. Vila, progresse en direction de l'amont. Dans l'île de Saï, est installée la mission française du professeur Vercoutter. Quelques vestiges méroïtiques, récemment découverts dans l'île y laissent augurer un site de cette époque. La mission de Sedeinga (Giorgini, Robichon et Leclant) compte poursuivre la fouille de la vaste nécropole: plus de 200 tombes (des pyramides de briques crues) disposées en rangées parallèles témoignent de la présence en ce lieu de la métropole d'une province située entre la grande cité historique de Napata et la province tampon de Basse-Nubie; la nécropole dite de l'ouest a déjà livré de très nombreux vestiges de verreries. Une mission américano-suisse, dirigée par le professeur Maystre, travaille à Tabo dans l'île d'Argo; elle y a dégagé les restes de plusieurs temples et recueilli de nombreux fragments de textes. L. P. Shinnie a repris l'étude du site, évidemment très important, de Méroé. Quant à la mission de la République démocratique allemande (Hintze), elle a terminé ses travaux à Musawwarat es-Sufra; la publication des résultats est en cours[1].

Prospection future du domaine méroïtique

Pour l'avenir, on doit envisager tout d'abord la reconnaissance approfondie de la Haute-Nubie; si la Basse-Nubie est désormais recouverte par les eaux, en revanche les secteurs situés entre la 2e et la 4e cataracte — entre la 2e et la 3e cataracte surtout — requièrent une attention particulière; ils sont demeurés en effet une véritable zone de «silence archéologique», tant est resté longtemps difficile leur accès. En effet, du nord, à partir de la Basse-Nubie, il était relativement aisé de gagner la 2e cataracte, jusqu'au fameux rocher d'Abousir; mais plus loin, le Batn el-Hagar opposait une barrière terrible à tout essai de pénétration; aussi les pistes caravanières venant du nord, par la chaîne des oasis (Khargeh, Selimah), ne rejoignaient-elles le Nil qu'en amont de la 3e cataracte (bassin de Dongola). L'étude du secteur du Gebel Barkal doit être reprise totalement; le complexe de ses temples de diverses périodes mériterait des fouilles attentives menées sur une vaste échelle; le dégagement des énormes masses de déblais qui encombrent la base de la montagne sainte peut réserver encore des surprises importantes. A Méroé même, tout le secteur de la ville et

1. Voir Fritz Hintze, *Musawwarat es-Sufra*, vol. I, II, *Der Löwentempel*, Berlin, Akademie-Verlag, 1971, 109 planches; «Musawwarat es-Sufra, Vorbericht über die Ausgrabungen des Instituts für Ägyptologie der Humboldt-Universität zu Berlin, 1968, (Siebente Kampagne)», *Berliner Beiträge zur Ägyptologie und Sudanarchaologie*, p. 227-245, illus., 1971.

des temples doit faire l'objet de travaux méthodiques, portant en particulier sur les phases les plus anciennes. Plus au sud, le cours du Nil et de ses principaux tributaires mérite une étude minutieuse. Au sud de Khartoum, les investigations sont demeurées jusqu'à présent presque inexistantes; on ne dispose que de rares indications, en particulier sur le Gebel Moya et des découvertes fortuites au barrage de Sennar. Quant aux voies caravanières internes du royaume méroïtique, qui coupaient les boucles du Nil entre la Basse-Nubie et l'Atbara, ainsi qu'entre les deux capitales de Napata et de Méroé, elles exigent des recherches systématiques. Les abords de l'Empire, dans toutes les directions, vers la mer Rouge, vers l'Éthiopie, vers les savanes du sud ou en direction du Tchad, doivent être explorés: il faut repérer les sites, préciser l'extension de l'Empire et recueillir les témoignages de son commerce, assurément actif, ou de son influence. Dans le désert qui s'étend à l'ouest du Nil, il conviendra de suivre minutieusement le Darb el-Arbain, le Wadi el-Gaab et le Wadi Howar, ainsi que le Wadi el-Milk. Il faut étudier également la savane nilo-tchadienne et mener des investigations sur grande échelle dans le Kordofan et le Darfour.

Inventaire des textes méroïtiques

A la suite des recherches dont les principales étapes viennent d'être retracées, c'est un total de 900 textes environ dont le rassemblement et la publication sous la forme d'un répertoire d'epigraphie méroïtique (REM) est actuellement en cours au Groupe d'études méroïtiques (GEM) de Paris.

Pour la classification de ce matériel, nous n'avons pas voulu changer totalement les habitudes acquises. Afin de réserver des ensembles cohérents de documents déjà groupés, nous n'avons pas adopté de façon rigoureuse un principe de numérotation continue, suivant par exemple la succession chronologique de découverte ou de publication auquel nous avions d'abord songé.

En effet, demeure fondamental le premier bilan dressé en 1911 par F. L. Griffith qui, dans ses *Meroitic inscriptions*, avait présenté l'ensemble des textes méroïtiques alors connus. Ce bilan se complétait par les ensembles qu'il publiait alors indépendamment: textes des nécropoles de Karanog et Shablûl et textes récemment découverts à Méroé.

Nous avons également donné une place privilégiée aux grands ensembles de Faras (textes funéraires et ostraca), de Kawa (graffiti essentiellement) et des Royal Cemeteries of Kush.

En revanche, nous n'avons pas considéré comme des ensembles les deux groupes présentés par Monneret de Villard dans *Kush*, (vol. VII et VIII); il s'agit en effet le plus souvent de textes connus par d'autres publications. Afin de faciliter l'identification de ces documents, nos indications bibliographiques comportent, pour chacun d'eux, leurs numéros respectifs dans les deux essais de recueil *Iscr. Regione Meroe* et *Testi Nubia Sett.*

Dans ces conditions, l'enregistrement des textes méroïtiques se présente de la sorte:

REM 0001 à REM 0143	*Meroitic Inscriptions*
REM 0201 à REM 0387	Inscriptions de Karanog, auxquelles font suite des ostraca et fragments divers de Karanog ainsi que des inscriptions de Shablûl
REM 0401 à REM 0451	Méroé
REM 0501 à REM 0546	Faras
REM 0551 à REM —	Ostraca de divers sites
REM 0601 à REM 0707	Kawa
REM 0801 à REM 0859	*Royal Cemeteries of Kush.*

A partir de REM 1001, il s'agit de textes publiés isolément dans l'intervalle de ces grandes séries, ou postérieurement à elles. Le dernier numéro enregistré est REM 1137.

Interprétation et analyse des textes méroïtiques

Si le sens des textes méroïtiques demeure encore inconnu, un grand pas en avant a été fait par Griffith au début de ce siècle (1909-1911); en se servant de comparaisons de noms propres connus par l'égyptien hiéroglyphique, il a pu découvrir la valeur approximative des signes méroïtiques, tant des hiéroglyphes empruntés au répertoire égyptien (mais tournés en sens inverse, ce qui offrait une difficulté fondamentale au déchiffrement) que de la cursive dérivant dans l'ensemble du démotique égyptien.

Les signes sont au nombre de vingt-trois: il s'agit d'un alphabet avec cependant quelques bilitères, plus précisément quatre signes vocaliques (a, e, i, o), quinze signes consonantiques et quatre signes syllabiques (ne, se, te, to); il faut y ajouter un «séparateur» (deux points superposés, parfois trois), qui est de façon générale inséré entre plusieurs mots. Dans le cas particulier des inscriptions funéraires, il devenait possible de repérer des parties du texte où l'on invoque les divinités Isis et Osiris, où l'on nomme le défunt et ses parents, où l'on prononce des formules de «bénédiction».

Si l'on recueille ainsi des noms de personnes, de lieux, de divinités, des titres, la valeur sémantique des inscriptions nous échappe dès qu'on passe à des textes plus longs, textes dits «historiques». On peut seulement reconnaître, grâce au «séparateur», les différents mots et supputer la présence d'une segmentation du texte en groupes de mots, segments de textes qui ont été dénommés «stiches», appellation quelque peu conventionnelle qui ne préjuge pas la nature de la structure grammaticale ainsi dégagée.

Le méroïtique est ainsi un témoin, encore muet malheureusement, de

l'histoire de la Nubie et du Soudan septentrional: de cette première langue de l'Afrique interne qui ait été écrite, nous ne connaissons que la valeur approximative des signes, quelques formes grammaticales et des noms propres; pour le moment, nous ignorons sa nature profonde; le sens général nous en échappe.

Pour permettre la découverte de la structure de la langue, l'outil de base pour le moment est la comparaison: c'est en constatant qu'une suite de caractères se retrouve toujours en même temps, quel que soit le texte, qu'il est possible d'en induire des hypothèses sur la structure.

Dans une première étape, des fiches correspondant à chaque mot ont été faites; mais très rapidement, on s'est rendu compte que le mot isolé avait beaucoup moins d'intérêt qu'entouré de son contexte. On a été amené à considérer chaque mot à l'intérieur du «stiche» correspondant, segment de texte défini par des considérations structurales.

Si un «stiche» comportait cinq mots, il fallait donc établir cinq fiches identiques, une par mot; en plus du texte proprement dit, y étaient portées les indications du lieu de la découverte, du matériau supportant le texte, de ses références bibliographiques, etc., travail long et fastidieux, puisque répétitif.

C'est alors que le procédé de la photocopie se développant, il a été utilisé pour multigraphier les fiches d'une manière sûre et rapide: cela a permis de commencer à constituer un index où chaque rubrique correspondait à un mot et où il y avait autant de fiches que d'occurrences de ce mot dans l'ensemble des textes méroïtiques.

Comme le problème était bien défini et répétitif — et de plus fastidieux et si l'on procédait à la main (ce qui risquait d'entraîner des erreurs matérielles), il était normal de se tourner vers l'informatique pour le résoudre d'une manière encore plus rapide et plus sûre.

Enregistrement du méroïtique par les procédés de l'informatique

Conçu donc au départ pour fournir un instrument de travail, une «concordance» des textes méroïtiques, l'enregistrement par l'informatique ouvrait en outre d'autres possibilités:

A partir de l'enregistrement des textes, on pouvait présenter une édition qui soit facilement mise à jour par l'adjonction de nouveaux textes provenant de découvertes récentes.

De la même manière, la mise à jour de la concordance serait faite automatiquement après la mise en mémoire dans la machine de nouveaux textes.

On peut poser aux textes méroïtiques des questions d'ordre statistique afin d'envisager l'utilisation de procédures issues des recherches linguistiques (comptage des successions de lettres par exemple).

Comme on enregistre pour chaque texte divers ordres de renseignements, on peut réaliser rapidement et à la demande de n'importe quel chercheur

une édition des textes qui possèdent telle ou telle caractéristique spécifique. L'ensemble des textes méroïtiques peut ainsi être assimilé à une «banque de données» à laquelle on peut poser toutes sortes de questions.

Cependant, s'il ouvrait des possibilités, l'enregistrement par l'informatique entraînait aussi des contraintes:

Les signes méroïtiques devaient être rendus par des caractères de notre alphabet seuls compréhensibles par la machine. La correspondance, conventionnelle dans la majorité des cas quant à la prononciation, été établie: en essayant d'utiliser la transcription déjà utilisée auparavant par les spécialistes en méroïtique pour les éditions «classiques»; en se servant éventuellement de la ressemblance de forme entre un caractère latin et un signe méroïtique; en transcrivant chaque signe méroïtique par un seul caractère latin, quand bien même l'on sait que ce caractère méroïtique a la valeur de deux signes distincts.

Comme ou voulait établir une concordance où chaque mot soit cité avec son contexte, il fallait que l'ordinateur: puisse reconnaître la segmentation des mots; puisse faire le découpage en «stiches» (contexte).

Pour définir le contexte, on se sert donc de la notion déjà définie de «stiche»: un mot dans l'index devra être accompagné de l'ensemble du «stiche» dans lequel il se trouve, quelle que soit la longueur de celui-ci (de quelques mots à plusieurs lignes).

Pour définir les mots, dans la majorité des cas, il fallait effectuer une analyse du texte; on a donc décidé d'ajouter sous chaque ligne du texte (qui constitue un ensemble de données épigraphiques peu sujettes à variations) une ligne dite d'«analyse» qui donnerait des interprétations éventuellement révisables: quant à la segmentation en mots et à leur sens présumé (défini selon les catégories); quant à une division possible de chaque mot en préfixes et suffixes.

Il était enfin intéressant, puisqu'on se trouvait devant une langue non déchiffrée, lue sur des documents souvent altérés, de noter les cas où un signe était tout à fait incertain, ou même avait été restitué par le chercheur; on pouvait aussi tenter de noter les hésitations de lecture possibles (le chercheur demeure incertain entre telle lettre ou telle autre). On souhaitait que la machine donne autant de mots dans l'index que d'interprétations possibles; par comparaison avec d'autres occurrences, on pouvait cependant éliminer un grand nombre d'ambiguïtés et arriver à une édition plus sûre des textes. Tel demeure en effet un des buts du *Répertoire d'épigraphie méroïtique*.

Le *Répertoire d'épigraphie méroïtique* apparaît comme une collection de textes, accompagnés de diverses informations concernant leur segmentation en parties ou «stiches», la nature des caractères originaux ainsi que la disposition spatiale du texte sur son support, enfin le contenu de l'inscription quand il est repérable. Doivent de plus être intégrées, dans le corps du texte, outre la ponctuation, des indications sur les difficultés ou les ambiguïtés de lecture.

Il était ainsi nécessaire de construire un système de notation permettant d'enregistrer de façon précise et lisible l'ensemble de telles informations. Au prix d'une extension de ce système, on pouvait également prendre en compte la valeur grammaticale, et éventuellement le sens de chaque mot, ainsi que son découpage en préfixe, suffixe et racine.

Le stockage de ces descriptions sur un support accessible à un ordinateur permettait d'envisager la construction automatique d'une concordance, c'est-à-dire d'un dictionnaire où est fourni, pour chaque racine ou infixe, l'ensemble de ces occurrences dans les textes de répertoire. Ces textes devenaient ainsi disponibles sous une forme commode pour tout autre traitement automatisé: récurrences grammaticales, constitution d'un dictionnaire de schémas de phrase par exemple.

Accord international sur les principes de l'enregistrement du méroïtique par l'informatique

Avant que le Groupe d'études méroïtiques de Paris n'entame la phase opérationnelle de l'enregistrement des textes méroïtiques selon les procédures de l'informatique, on s'est entouré des garanties nécessaires en consultant les principaux centres européens: Liège, Gallarate, Milan, Pise, Nancy, Marseille, Darmstadt.

Des exposés suivis de confrontations ont été présentés par A. Heyler et J. Leclant aux réunions de Marseille (avril 1969) et de Darmstadt (juillet 1969)[1].

C'est à Khartoum, en décembre 1970, dans le cadre de la Second International Conference, Language and Literature in the Sudan, 7-12 décembre 1970 qu'ont été présentés les premiers résultats concrets: enregistrement de 110 textes et index correspondants, sous une forme développée (avec citations complètes des «stiches» de référence) et sous une forme simplifiée, de maniement plus facile. Les procédures de l'informatique entraînaient la substitution d'une transcription en *block-letters* à l'ancien système jadis proposé par Griffith. Celui-ci nécessitait des signes diacritiques, qui constituent toujours des sources d'erreurs. Et surtout, les signes empruntés par Griffith essentiellement à l'égyptologie ne s'appliquaient en fait que très imparfaitement à une langue d'un type à priori différent. D'une manière générale, l'approbation fut alors obtenue.

Celle-ci fut confirmée lors de la réunion de la Internationale Tagung für meroitistiche Forschungen, à Berlin, en septembre 1971. Plusieurs séances de travail furent consacrées à l'étude des premières réalisations obtenues par le Groupe d'études méroïtiques de Paris. Une discussion fructueuse marqua notre accord avec les grands spécialistes internationaux: le professeur Hintze

1. Voir Bibliographie, p. 117.

et le Dr Priese (Berlin), le professeur Abdelqadir (Khartoum), le professeur Trigger (Montréal) et le professeur Millet (Toronto). L'accord se fit sur le Système de transcription analytique des textes méroïtiques[1].

Tandis que se poursuivaient les travaux d'enregistrement, une nouvelle confrontation eut lieu en juin 1972 à Paris par un table ronde organisée sous l'égide du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) par Jean Leclant. De nouveaux enregistrements furent présentés et discutés[2].

Une seconde session de Journées internationales d'études méroïtiques, faisant suite à celles de Berlin de septembre 1971, a eu lieu à Paris en juillet 1973, immédiatement avant le grand Congrès international des orientalistes.

Tâches actuelles

Le *Bulletin d'informations méroïtiques (Meroitic newsletter)* s'étant avéré un instrument de travail d'une particulière efficacité, il a été décidé d'en poursuivre la publication régulière, bisannuelle. Étant donné le caractère provisoire de plus d'une hypothèse et le développement très rapide des enquêtes de notre domaine d'études, la forme très souple des *Meroitic newsletters*[3] est sans doute la meilleure — préférable à coup sûr à des ouvrages ou à des articles imprimés.

Les enregistrements se poursuivent, série par série. Au fur et à mesure sortent les index et tables de concordance correspondants.

Ces enregistrements sont immédiatement diffusés à partir de Paris aux principaux centres d'études méroïtiques: Khartoum, Berlin, Moscou, Montréal, Toronto, Calgary, Cambridge, Göttingen.

Toutes améliorations de lecture ou toutes nouvelles interprétations de classement des vocables méroïtiques peuvent être immédiatement discutées et portées aussitôt au bénéfice de l'enregistrement.

On prévoit l'établissement: d'une liste des noms propres méroïtiques (amorce d'un recueil d'onomastique auquel avait travaillé A. Heyler); d'une liste des titres méroïtiques (actuellement en cours de discussion à l'École pratique des hautes études, Ve section); d'une liste des mots méroïtiques pour lesquels un sens a déjà été proposé, avec le degré de probabilité qu'on peut envisager.

1. Voir Annexe 1.
2. Prirent part aux travaux: professeur Fr. Hintze, Dr K. H. Priese, Dr St. Wening, professeur Abdelqadir, professeur N. B. Millet, professeur J. M. Plumley, Dr W. Schenkel, professeur W. Vycychl, professeur J. Desanges, Mme H. Gordon-Jaquet, Dr G. P. Zarri, professeur J. Leclant, professeur J. Vercoutter, professeur J. Yoyotte, Dr D. Meeks, M. G. Roquet, Mme J. Duda, M. Ph. Cibois, Mlle C. Berger.
3. Il est possible de se procurer les numéros du *Bulletin d'informations méroïtiques* auprès de Jean Leclant, 77, rue Georges-Lardennois, 75019 Paris (France).

Bibliographie sommaire des études méroïtiques

ÉTUDES RÉCENTES AVEC BIBLIOGRAPHIE

LECLANT, J. L'archéologie méroïtique. Recherches en Nubie et au Soudan. Résultats et perspectives. *Actes du Ier Colloque international d'archéologie africaine. Fort Lamy, 1966. (Études et documents tchadiens*, Mémoire I, 1969), p. 245-262.

BIBLIOGRAPHIES

GADALLAH, F. F. A comprehensive Meroitic bibliography. *Kush*, vol. XI, 1963, p. 207-216.

HILL, R. L. *A bibliography of the Anglo-Egyptian Sudan, from the earliest times to 1937*. London, Oxford University Press, 1939.

NASRI, Abdel Rahman el. *A bibliography of the Sudan 1938-1958*. London, Oxford University Press, 1962.

PORTER, B.; MOSS, R. L. B. *Topographical bibliography of ancient Egyptian hieroglyphic texts, reliefs and paintings*, vol. VII. Oxford, Clarendon Press, 1951.

PRATT, I. *Bibliography, New York Public Library*, t. I, 1925; t. II, 1942.

ÉTUDES GÉNÉRALES

ARKELL, A. J. *A history of the Sudan from the earliest times to 1821*. London, Athlone Press, 1re éd. 1955; 2e éd. 1961.

HINTZE, F.; HINTZE, U. *Alte Kulturen in Sudan*. Leipzig, 1967. (Traduction française: *Les civilisations du Soudan antique*, s.d.)

HOFMANN, I. *Die Kulturen des Niltals von Assuan bis Sennar, vom Mesolithikum bis zum Ende der christlichen Epoche*. Hamburg, 1967.

——. *Studien zum meroitischen Königtum*. Bruxelles (FERE), 1971.

KATZNELSON, I. S. *Napata i Meroe*. Moscou, 1970. (En russe.)

LECLANT, J. Études méroïtiques, état des questions. *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, 50, déc. 1967, p. 6-15, pl. I-III.

——. *Problèmes et méthodes d'histoire des religions*, (EPHE), Ve section, p. 88-92, 1968.

——. La religion méroïtique. *Encyclopédie de la Pléiade, Histoire des religions*. I, *Les religions antiques*, p. 141-153, Paris, 1970.

——. *Annuaire de l'École pratique des hautes études, Ve Section, Sciences religieuses*, LXXIII, p. 87-89, 1965; LXXIV, p. 92-94, 1966; LXXV, p. 115-118, 1967; LXXVI, p. 126-128, 1968; LXXVII, p. 194-207, 1969; LXXVIII, p. 180-185, 1970; LXIX, p. 200-201, 1971.

——. *Bulletin d'informations méroïtiques, (Meroïtic newsletter)*, nº I, oct. 1968; nº 2, avril 1969; nº 3, oct. 1969; nº 4, avril 1970; nº 5, oct. 1970; nº 6, avril 1971; nº 7, juillet 1971; nº 8, oct. 1971; nº 9, juin 1972; nº 10, juillet 1972.

SHINNIE, P. L. *Meroe, a civilization of the Sudan*. New York, Praeger, 1967.

RECUEILS ET PUBLICATIONS DE TEXTES MÉROÏTIQUES

BAKR, Mohammed. Meroitische Inschriften aus der Umgebung von Aniba. *Kush*, XIV, 1966, p. 336-345, 7 fig., pl. XLVI-LIII.

DUNHAM, D. *Royal cemeteries of Kush*, I-V, Cambridge, Mass. Publié pour le Museum of Fine Arts par Harvard University Press, 1950-1962.

GIORGINI, M. S. Sedeinga 1964-1965. *Kush*, XIV, 1966, p. 244-258, pl. XXX-XXXIV.

GRIFFITH, F. L. Dans: D. Randall Maciver et C. L. Woolley (dir. publ.), *Areika*, vol. I, Philadelphie, 1909. (Eckley B. Coxe Jr Expedition to Nubia.)

——. *Karanóg, The Meroitic inscriptions of Shablûl and Karanóg*, vol. VI, Philadelphia, 1911. (Eckley B. Coxe Jr Expedition to Nubia.)

——. Meroitic inscriptions, I. Dans J. W. Crowfoot (dir. publ.), *The Island of Meroe*. London, 1911. (Archaelogical Survey of Egypt. Memoirs, n° 19.)

——. Meroitic inscriptions, II. London, 1912. (Archaelogical Survey of Egypt. Memoirs, n° 20.)

——. Meroitic studies, III. *Journal of Egyptian archaeology*, 4, 1917.

——. Meroitic funerary inscriptions from Faras. *Recueil J.-F. Champollion*, p. 565-600, 1922.

HINTZE, Fr. Die meroitische Stele des Königs Tanyidamani aus Napata. *Kush*, VIII, 1960, p. 125 et suiv.

LECLANT, J.; HEYLER, A. Répertoire d'épigraphie méroïtique (REM). *Bulletin d'informations méroïtiques*.

MACADAM, M. F. L. *The temples of Kawa*. I: *The inscriptions*. Oxford, Oxford University Press, 1949.

MONNERET DE VILLARD, U. Inscrizione della regione di Meroë, *Kush*, VII, p. 93 et suiv., 1959.

——. Testi meroitici della Nubia Settentrionale. *Kush*, VIII, p. 88 et suiv., 1960.

TRIGGER, B. G. *The late Nubian settlement at Arminna West*, p. 71-77, pl. IX-XXXV. New Haven, Philadelphia, 1967.

——. *The Meroitic funerary inscriptions from Arminna West*. New Haven, Philadelphia, 1970.

ÉTUDES SUR LA LANGUE ET LA CHRONOLOGIE DE MÉROÉ

HEYLER, A. Les «articles» méroïtiques. *Comptes rendus du Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques*, XI, 1966-1967, p. 105-134.

HINTZE, Fr. Die sprachliche Stellung des Meroitischen. *Afrikanistiche Studien*, p. 355-372. Berlin, 1955.

——. *Studien zur Meroitischen Chronologie und zu den Opfertafeln aus den Pyramiden von Meroe*. Berlin, Akademie Verlag, 1959.

——. Die Struktur der «Descriptionsätze» in den Meroitischen Totentexten. *Mitteilungen d. Inst. für Orientforschung*. (Berlin), IX, I, 1963, p. 1-29.

MACADAM, M. F. L. Queen Nawidemak. *Allen Memorial Art Museum*, XXIII, 2, Winter 1966, p. 42-71.

MEINHOF, C. Die Sprache von Meroë. *Zeitschrift für Eigeborenensprachen*, XII, 1922.

MILLET, N.; HEYLER, A. A note on the particle Be-s. *M.N.L.*, n° 2, avril 1969, p. 2-9.

PRIESE, K.-H. Notizen zu den meroitischen Totentexten. *Wissenschaftliche Zeitschrift der Humboldt-Universität zu Berlin, Ges.-Sprachw.*, R. XX, 1971, 3, p. 275-285.
ST. WENIG. Bemerkungen zur Chronologie des Reiches von Meroe. *Mitteilungen d. Inst. für Orientforschung.* (Berlin), XIII, 1967, p. 1-44.
TRIGGER, B. G. Meroitic and Eastern Sudanic. A linguistic relationship? *Kush*, XII, 1964, p. 189-193.
——. Two notes on Meroitic grammar. *M.N.L.*, n° 1, oct. 1968, p. 4-8.
VYCYCHL, W. The present state of Meroitic studies. *Kush*, VI, 1958, p. 74-81.
ZYHLARZ, E. Das meroitische Sprachproblem. *Anthropos*, XXV, 1930, p. 409-463.
——. Zum Typus der Kaschitischen Sprache. *Anthropos*, LV, 1960, p. 739-752.

ENREGISTREMENT DES TEXTES MÉROÏTIQUES PAR L'INFORMATIQUE

HEYLER, A.; LECLANT, J.; MARETTI, E.; ZARRI, G. P. Problèmes relatifs à l'enregistrement et au traitement des documents épigraphiques rédigés dans une langue très imparfaitement connue, le méroïtique. *Archéologie et calculateurs, Problèmes sémiologiques et mathématiques, Marseille 7-12 avril 1969*, p. 123-143. Paris, CNRS, 1970.
LECLANT, J. L'enregistrement par l'informatique du *Répertoire d'épigraphie méroïtique. BSFE*, 63, mars 1972, p. 45-50.
——; HEYLER, A. La constitution du *Répertoire d'épigraphie méroïtique* (REM), et l'enregistrement des textes par les voies de l'informatique. *Dokumentation ägyptische Altertümer*, p. 31-47, hgg.v.A. Schwab-Schlott, Darmstadt, 1970.

Colloque sur le déchiffrement de l'écriture méroïtique

Compte rendu des débats

Ce thème d'étude, demandé par le Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique, s'inscrivait à la fois dans la réalisation en cours de l'Histoire générale de l'Afrique et dans la politique de soutien accordée depuis plusieurs années par l'Unesco aux équipes qui avaient entrepris de déchiffrer l'écriture puis la langue méroïtique et, plus largement encore, aux équipes de chercheurs travaillant sur les langues africaines.

Le professeur J. Leclant a ouvert la discussion sur le sujet. La langue méroïtique utilisée par les cultures de Napata et de Méroé, a-t-il dit, n'était pas toujours comprise, même si l'écriture était déjà décriffrée.

L'historique des recherches sur le méroïtique montrait que les inscriptions recueillies au fur et à mesure au hasard des fouilles n'avaient fait l'objet de recherches systématiques que ces dernières années. Au niveau de la recherche archéologique, on pouvait s'attendre à une augmentation future du nombre des inscriptions disponibles; la région entre la 2e et la 4e cataracte n'en avait guère fourni jusqu'alors; il en était de même des zones de passage vers la mer Rouge, les grandes vallées de l'ouest, le Kordofan et le Darfour.

Il aurait été d'autant moins bon de renoncer à l'archéologie que l'espoir de découvrir une inscription bilingue était raisonnable.

Le professeur Leclant a résumé le bilan des études sur les inscriptions elles-mêmes et sur les méthodes de travail et leurs résultats récents.

La publication complète des résultats était assurée par le *Bulletin d'informations méroïtiques*, parvenu alors au numéro 13, qui permettait la diffusion rapide des résultats parfois encore provisoires. Des réunions régulières de spécialistes avaient eu lieu à Khartoum en décembre 1970, à Berlin en septembre 1971 et à Paris en juin 1972 puis en juillet 1973; sur cette dernière, le bilan des résultats avait été présenté dans la *Note d'information* n° 34 du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique[1].

Un travail d'analyse du méroïtique par l'informatique était mené depuis plusieurs années. Les résultats avaient permis, dans ce domaine, des progrès considérables et rapides.

Le répertoriage des «stiches» avait permis de commencer les analyses de struc-

1. On peut se procurer cette *Note d'information* auprès du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique, Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.

ture de la langue. L'index des mots enregistrés comportait 13 405 unités et le langage de l'interrogation de la machine était trouvé.

A partir de là, on avait cherché à utiliser les mots qui avaient une signification connue ou supposée et tenté la comparaison avec l'égyptien ou le nubien.

Le professeur Leclant a achevé son exposé en montrant dans quelles voies s'orientait la recherche: le professeur Hintze travaillait sur les structures; le professeur Schaenkel, lui, améliorait les données à fournir à l'enregistrement informatique; le professeur Abdalla développait une enquête (voir ci-après) dont il dirait quelques mots et dont les résultats étaient concordants avec ceux de l'équipe internationale.

On cherchait désormais à comparer le méroïtique avec d'autres langues africaines et à découvrir la place qu'il tenait dans un ensemble de langues africaines, en particulier par rapport au nubien; des comparaisons étaient faites aussi avec les langues des bordures du domaine éthiopien. Il était souhaitable, enfin, d'entreprendre la comparaison avec l'ensemble des langues africaines.

Discussion générale

Le professeur Abdalla a confirmé son adhésion au système de transcription du méroïtique adopté et à la méthode d'enregistrement des textes. Il a souligné les lacunes des connaissances présentes: ignorance presque complète du système des pronoms, du jeu des pronoms démonstratifs, de la nature des préfixes et suffixes, et la nécessité de connaître l'appartenance linguistique du méroïtique.

Le professeur Abdalla estimait qu'il conviendrait de procéder à une sorte de dissection et à la recherche des composants. Il a souligné la mobilité des éléments composant les noms de personnes. Dans les noms de personnes, ces éléments présentent un aspect social: les mêmes éléments mobiles se retrouvent dans les noms de plusieurs membres d'une même famille; certains enfants sont nommés d'après les éléments empruntés au nom de leur mère et de leur père; certains noms constituent des titres; d'autres contiennent des noms de lieux.

Le professeur Shinnie a exprimé sa satisfaction à l'égard des résultats obtenus. Il s'agissait désormais de poursuivre le travail avec les moyens nécessaires. Il y avait trois méthodes d'approche possibles: la découverte d'un texte bilingue, l'analyse interne de la structure de la langue, l'étude comparée avec d'autres langues africaines.

La comparaison directe entre les deux principales langues non arabes du nord Soudan et celle du groupe M n'avait donné aucun résultat: peut-être le méroïtique pourrait-il aider à cette comparaison.

Le professeur Kakosy, observateur, a souligné à quel point était nécessaire l'étude documentaire. Il a signalé la présence à Budapest de fragments de tables d'offrandes provenant d'un site proche d'Abou Simbel, fragments qu'il a proposé d'intégrer, dès à présent, dans le *Répertoire d'épigraphie méroïtique*.

Le professeur Cheikh Anta Diop s'est déclaré satisfait des progrès accomplis. En attendant l'éventuelle découverte d'un bilingue, il a proposé que l'on s'inspire des méthodes qui ont permis le déchiffrement partiel des hiéroglyphes maya par l'équipe de Leningrad, dirigée par le professeur Knorossov, grâce à l'utilisation de l'ordinateur. La plupart des écritures ont été déchiffrées à l'aide de textes bi- ou multi-

lingues. La bonne méthode consisterait, dans le cas du méroïtique, à combiner le plurilinguisme à la puissance de la machine de la manière suivante:

Postuler, par une démarche purement méthodique, une parenté du méroïtique avec les langues négro-africaines, ce qui était une manière de retrouver le multilinguisme.

Puisqu'on disposait de 22 000 mots méroïtiques de lecture plus ou moins certaine, sur cartes perforées, établir un vocabulaire de base de 500 mots par langue pour 100 langues africaines judicieusement choisies par une équipe de linguistes dûment composée. Les mots retenus pourraient caractériser, par exemple, les les parties du corps, les relations de parenté, le vocabulaire religieux, les termes relatifs à la culture matérielle, etc.

Imposer des conditions appropriées à la machine, par exemple: trois consonnes identiques, deux consonnes identiques, etc.

D'après les résultats obtenus, comparer les structures des langues ainsi apparentées. Cette méthode était plus rationnelle que celle qui consisterait à comparer au hasard les structures des langues, d'autant que l'on ne connaissait pas encore suffisamment la grammaire du méroïtique. Elle était encore plus efficace que celle qui consisterait à attendre un résultat de l'étude de la structure interne du méroïtique, indépendamment de tout comparatisme. On pouvait ainsi espérer lever plus rapidement le doute qui pesait sur la lecture de certains mots du méroïtique.

Le coût de l'opération était très modique. Par exemple, le coût de l'enregistrement pour un mot par carte était de l'ordre de 0,33 franc français en 1973. Le coût total de l'opération pour 500 mots serait d'environ 165 francs français.

Le professeur Leclant s'est rallié à cette procédure investigatoire et opérationnelle susceptible de fournir des indices très précieux. Il pensait qu'étaient utiles les concordances non seulement des présences, mais aussi des exclusives (absences de certaines structures ou de certaines séquences).

Le professeur Abdalla estimait, quant à lui, qu'il fallait comprendre d'abord le méroïtique de l'intérieur avant de procéder à des comparaisons. De toute façon, il s'agirait de comparer un langage mort et des langues vivantes. Le professeur Obenga lui a répondu que plusieurs méthodes comparatives pouvaient être simultanément utilisées; en particulier, il faudrait faire appel aux comparaisons typologiques.

Le professeur Diop est revenu sur l'idée que les langues africaines étaient relativement stables et recélaient des formes anciennes «en conserve».

Mme Gordon-Jaquet a parlé de ses propres enquêtes sur les inscriptions monumentales de Tabo (île d'Argo au Soudan), et des ostraca d'Abdallah Nirki (près d'Abou Simbel).

Le professeur Leclant pensait que les inscriptions des ostraca pourraient être lues immédiatement grâce à l'ordinateur à partir du *Répertoire d'épigraphie méroïtiques* (REM).

M. Glélé a demandé dans quelle mesure les méthodes de déchiffrement utilisées pour d'autres langues pourraient servir pour percer le mystère de la langue méroïtique. Le professeur Leclant a indiqué qu'on avait procédé à un très large examen de la question à l'occasion de réunions tenues à Paris et à Londres durant l'été 1973.

On n'en était encore qu'à de simples hypothèses de travail, tant pour l'écriture de Mohenjo-Daro que pour le maya.

Le professeur Diop a néanmoins émis le vœu qu'on ne renonçât pas à utiliser les méthodes du comparatisme tout en poursuivant l'étude des structures. Sa proposition a été approuvée par le professeur Sauneron, qui a saisi cette occasion pour souligner l'importance du travail déjà accompli par le Groupe d'épigraphie méroïtique.

La discussion a été ensuite consacrée plus spécialement aux langues du Soudan. Le professeur Säve-Söderbergh a insisté sur l'importance que présentait leur étude. Au-delà même de la comparaison avec le méroïtique, leur connaissance permettrait de faire progresser la linguistique africaine. Il a souligné aussi que même avec des sommes peu importantes, il était possible d'installer un secrétariat efficace et d'accélérer la collecte du matériel, son traitement par l'informatique et la redistribution de l'information.

Enfin, la discussion a porté sur le contenu de la recommandation présentée par le professeur Säve-Söderbergh. Le professeur Diop a souhaité que l'excellent travail fourni par le Groupe d'études méroïtiques soit poursuivi en pleine collabaration internationale, qu'une collecte systématique du vocabulaire soit effectuée au Soudan, et qu'une collecte identique soit effectuée dans d'autres régions de l'Afrique avec la collaboration du professeur Obenga. Le professeur Sauneron a approuvé l'ensemble de ces propositions. Dans l'incertitude de l'apport qu'en définitive elle pourrait fournir au déchiffrement du méroïtique, il a souhaité que l'enquête sur les langues africaines, pour garder sa valeur propre, se développe de manière autonome, même si elle était partiellement intégrée au projet d'ensemble. Elle risquait d'être très longue; il était indispensable de définir, au départ, une méthode très sérieuse après un examen critique sévère. Le professeur Obenga a souscrit à cette idée. Il a suggéré de faire un relevé des caractéristiques grammaticales du méroïtique actuellement connues. Le professeur Leclant a estimé que cette proposition était dès maintenant réalisable. Le professeur Habachi a souhaité que ne soit pas oubliée la nécessaire enquête archéologique.

A la suite d'une proposition de méthode du professeur Obenga, M. Glélé a déclaré que les méthodes devraient être fixées lorsque l'équipe internationale responsable serait définitivement composée. Il a précisé que l'Unesco encourageait les enquêtes entreprises à Khartoum dans le domaine des langues soudanaises et pouvait fournir des bourses d'études, selon ses procédures normales. L'Unesco finançait et dirigeait un programme de linguistique africaine; elle venait d'adopter un plan décennal à cette fin.

Recommandations

Le colloque se déclare satisfait des travaux accomplis par le Groupe d'études méroïtiques de Paris en collaboration avec des érudits de nombreux autres pays; il estime que ces travaux reposent sur des bases solides et promettent de donner de bons résultats.

Le colloque décide à l'unanimité de proposer les mesures suivantes pour poursuivre le projet:

Accélérer les travaux d'informatique en dégageant des crédits supplémentaires et

communiquer les informations, sous une forme révisée et améliorée, aux principaux centres d'études méroïtiques.

Établir des listes de noms de personnes et, partout où c'est possible, de noms de lieux et de titres méroïtiques, et une classification des structures linguistiques, et poursuivre la collaboration avec les spécialistes de linguistique africaine.

Rassembler et publier une somme complète des textes méroïtiques, avec bibliographie, photographies, fac-similés et transcriptions, en se fondant sur la documentation existante *(Répertoire d'épigraphie méroïtique)*.

Établir un vocabulaire critique complet du méroïtique.

Étant donné que le projet a donné jusqu'ici des résultats scientifiquement valables qui laissent prévoir une suite heureuse et que le plus gros des dépenses a déjà été couvert par des fonds provenant de sources diverses, le colloque considère qu'il est impératif de le poursuivre et de le mener à terme en ouvrant des crédits en vue d'assurer: *a*) les frais de secrétariat et de personnel pour la documentation et la publication scientifique des travaux; *b*) les frais de recherches dans les collections et musées; *c*) les frais de voyage des spécialistes; *d*) les frais de perforation des cartes et d'utilisation d'ordinateur.

Ces frais peuvent être évalués à 15 000 dollars des États-Unis par an pendant trois ans[1].

La prochaine étape de la recherche devrait être constituée par des études structurales et lexicographiques comparées des langues africaines et, en premier lieu, des langues du Soudan et des régions limitrophes de l'Éthiopie, dont certaines sont maintenant en voie d'extinction. La meilleure solution à cet égard serait de donner une formation linguistique à des étudiants soudanais de l'Université de Khartoum, de préférence à ceux qui ont l'une de ces langues pour langue maternelle.

Cette formation serait également précieuse à bien d'autres points de vue. Pour appliquer ce projet, qui viendrait compléter les travaux intéressants déjà en cours au Soudan, il faudrait entamer des négociations avec l'Université de Khartoum, et dégager des crédits pour accorder les bourses nécessaires.

En outre, il conviendrait d'entreprendre une étude linguistique plus large de toutes les langues africaines en vue de recueillir les mots clés. Cette étude devrait être effectuée en collaboration avec le Groupe d'études méroïtiques et sous la direction de spécialistes choisis par l'Unesco en coopération avec le Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. La liste devrait se limiter à quelque 500 mots d'un certain nombre de catégories pris dans une centaine de langues.

Une fois mise en mémoire, elle constituerait un outil précieux, non seulement pour déchiffrer le méroïtique mais aussi pour résoudre de nombreux autres problèmes linguistiques de l'Afrique moderne.

1. Ce projet est mis à exécution par l'Institute of African and Studies de l'Université de Khartoum et le Centre de recherches égyptologiques de la Sorbonne, avec l'aide financière de l'Unesco.

Annexes

1. Système de transcription analytique des textes méroïtiques

Les lignes de notre transcription analytique sont couplées: la ligne impaire donne la translittération proprement dite du texte, la ligne paire en fournit une analyse sommaire.

La marge

Elle est constituée par les 16 premières colonnes.

Colonnes 1 à 4 (sur deux lignes), numéro du REM.

Colonne 5 (sur les deux lignes), lettre indiquant, éventuellement, les différentes parties du texte.

Colonnes 6 à 8 (sur les deux lignes), numéro du «stiche». Quand le même numéro est répété sur deux ou plusieurs couples de lignes, le «stiche» continue sur la ligne suivante ou, encore, le passage a fait l'objet de plusieurs analyses.

Colonne 9 (ligne impaire), H: texte ou fragment de texte en hiéroglyphique méroïtique.
(ligne paire), C: texte en colonne.

Colonne 10 (ligne impaire), C: texte inscrit dans un cartouche.
D: texte d'autel dextrogyre.
(ligne paire), D: texte se lisant de gauche à droite.

Colonne 11 (ligne impaire), chiffre 1.
(ligne paire), chiffre 2.

Colonne 12 (ligne impaire), chiffre indiquant, si possible, la partie du texte, généralement funéraire, auquel appartient le «stiche» (1 = invocation; 2 = nomination; 3 = description; 4 = bénédiction).

Colonne 13 (ligne impaire), lettre indiquant, le cas échéant, le contenu sémantique du texte:

A: présentation d'un personnage.
B: présentation d'un ascendant maternel.
C: présentation d'un ascendant paternel.
D: présentation d'autres parents du premier degré: enfants, frères, sœurs ou épouses.
E: présentation de personnalités masculines parentes *(yetmle)*.
F: autre «stiche» de structure nettement régressive.
G: titres et qualifications diverses du personnage présenté en A.
H: passage dont le sens et la structure sont encore indéterminés.

Le chiffre 4 (voir colonne 12, impaire) sera suivi, de la même façon, des lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K ou L en référence aus types de formules de bénédiction telles qu'elles ont été inventoriées par Griffith, *Karanog* (1911).

Colonne 15 (ligne impaire), éventuellement, numéro d'interprétation du «stiche», lorsque le texte peut en suggérer plusieurs.

Colonne 16 (sur les deux lignes), C: le «stiche» se poursuit sur la paire de lignes suivante.

Colonne 12 à 15 (ligne paire), numéro d'exemple, de type ou de groupe selon Fr. Hintze, *Struktur* (1963). Le chiffre des unités du numéro d'exemple se trouve en colonne 14. Le numéro du type ou de groupe s'aligne en revanche sur la colonne 15, à droite. Le numéro d'exemple de Fr. Hintze est reproduit dans la mesure ou sa structure a été retenue, même si notre lecture diffère de celle adoptée par cet auteur.

Le corps du texte

Dans les colonnes 17 à 80, nous trouvons le texte proprement dit avec sa transcription en ligne impaire et son analyse en ligne paire.

Le texte

Nous translittérons signe pour signe. A chaque signe alphabétique, consonantique ou syllabique du texte original, correspond, dans la transcription, un symbole unique. Ainsi notre transcription reste purement graphique et indépendante de toute interprétation phonétique du texte. Le clavier des machines automatiques est réduit: cela nous a obligé à contrarier les habitudes des méroïtisants et nous les prions de nous en excuser.

ḫ est rendu par G, ẖ par X, š par Z, les syllabiques ñ par J, te par V, tê (to) par U. F est le signe de valeur inconnue qu'on trouve dans REM 1044.

Les symboles ↑ et ⁑ essentiellement connus par les ostraca sont rendus par ! et ? respectivement. Ils sont considérés comme des mots indépendants et analysés M (voir les conventions exposées ci-dessous).

Un nombre représenté par une suite de barres verticales est rendu par un séquence de 1, un nombre représenté par une suite de points est rendu par une séquence de 0 (zéro). Les nombres inspirés, au contraire, du démotique égyptien ont la forme 5, 50, 500, etc. La fraction 1/2 est rendue par %.

Les deux ou trois points superposés des séparateurs de fin de «mots» sont rendus par des virgules.

Lorsqu'un signe hiéroglyphique pharaonique apparaît dans un texte écrit en hiéroglyphes méroïtiques, il est précédé du signe &. Un signe visible, mais non reconnaissable, est rendu par un point. Un signe de lecture douteuse est obligatoirement précédé d'un astérisque: c'est l'équivalent du point placé sous la lettre, tel qu'il est employé par les papyrologues.

(G/W), signifie «j'hésite entre G et W».
(G = W), signifie «le scribe écrit G à la place de W».
(()), indique une lacune de longueur non précisée. Des points ou des lettres insérées peuvent préciser la longueur ou le contenu restitué de cette lacune.
((.)) (()), placé au début ou à la fin d'un mot indique qu'un nombre indéterminé de signes manque au début ou à la fin de ce mot. Il s'agit d'une notation artificielle mais nécessaire. L'analyse automatique supprime, en effet, toutes les parenthèses indiquées dans la transcription. Le point, seul subsistant au début ou à la fin du mot, permettra de reconnaître, lorsque celui-ci aura été intégré dans l'index lexicographique, qu'il ne s'agit pas d'un terme complet mais partiellement en lacune.
(((G))), signifie «je restitue un G non écrit sur la pierre».
((())), équivaut à des chevrons.
K'G', remarque que la lettre K qui figure dans le texte est issue de G, plus ancien ou plus habituel.
V'TE' ou V'SLE' indique qu'il est nécessaire, aux fins d'analyse, de dissocier ce syllabique V en deux ou trois éléments selon le cas.

L'analyse du texte

En ligne paire, on numérote les lignes, les colonnes ou les cartouches du texte original. Les lettres d'analyse se placent sous l'initiale du mot ou de la séquence transcrite. Les = se placent sous la première lettre suivant un terme en proclise apparente, le — sous la première lettre d'un terme en enclise. Sauf dans les textes de structure très connue, ces segmentations, nécessaires, sont arbitraires. Nous les avons cependant rendues aussi cohérentes et homogènes que possible.

Non contentes d'indiquer les débuts de mots ou de séquences traitées comme tels, les lettres souscrites indiquent également leur sens et parfois leur valeur grammaticale:

A = adjectif en position d'épithète, e.g. LX, «grand».
C = nom de chose e.g. AU, «eau».
D = nom de divinité, e.g. AMNI, «Amon».
E = nom d'être humain, e.g. ABR, «homme».
G = terme grammatical, apparemment non enclitique.
I = nom abstrait, e.g. VWISTI, «proscynème».
L = nom de lieu, e.g. ATIYE, «Sedeinga».
M = signe de mesure (sous un ! ou un ? en ligne impaire).
N = nom ne pouvant être défini ni par A, ni par C, ni par D, ni par E, ni par G, ni par I, etc.
P = nom propre de personne.
R = nom de personnage royal, roi, reine ou prince.
T = titre, qui est parfois un adjectif employé comme tel.
V = verbe, c'est-à-dire terme, en principe, à enclises et proclises et de fin de proposition.

W = terme de nature A, E, N situé en fin de «stiche» régressif et précédé de ses compléments.
X = terme n'entrant dans aucune des catégories précédentes, ou dont la nature exacte ne peut être déterminée.
$ = nombre.

Ce système de transcription et d'analyse des textes méroïtiques a été élaboré à partir d'entretiens qui ont eu lieu à Darmstadt, Liège, Milan, Nancy, Paris et Strasbourg avec des maîtres et des collègues que nous sommes ici dans l'impossibilité de remercier individuellement, dans la présente notice, mais auxquels va toute notre reconnaissance.

Alphabet		Transcription	
hiéroglyphique	cursif	traditionnelle	informatique
		a	A
		e	E
		ê = o	O
		i	I
		y	Y
		w	W
		b	B
		d	D
		ḫ	G
		ḥ	X
		k	K
		l	L
		m	M
		n	N
		p	P
		q	Q
		r	R
		š	Z
		t	T
		ñ (= n + e)	J (= N + E)
		s (= š + e)	S (= Z + E)
		te	V (= T + E)
		tê = to	U (= T + O)
		⸰or⸰	„or„

2. Liste des participants au colloque

Professeur Abdelgadir M. Abdalla (Soudan), Lecturer, Department of History, University of Khartoum.

Professeur A. Abu Bakr (Égypte), professeur à l'Université du Caire, Street 16, House 40, Maadi, Le Caire.

Mme N. Blanc (France), École pratique des hautes études, 50, boulevard Arago, 75013 Paris.

Professeur F. Debono (Malte), expert de l'Unesco, Centre de documentation sur l'Égypte ancienne, 18, avenue Baron Empain, Héliopolis, Le Caire.

Professeur J. Devisse (France), Université Paris VIII, 14, avenue de la Porte de Vincennes, 75012 Paris.

Professeur Cheikh Anta Diop (Sénégal), directeur du Laboratoire de radiocarbone, Université de Dakar, IFAN, Boîte postale 206, Dakar.

Professeur G. Ghallab (Égypte), Institute of African Research and Studies, Université du Caire.

Professeur L. Habachi (Égypte), Oriental Institute, University of Chicago, Louxor.

Professeur R. Holthoer (Finlande), Assistant Lecturer in Egyptology, University of Helsinki, Section of Egyptology, Helsinki.

Professeur S. Husain (Égypte), To Egyptian Organization of Antiquities, 4, Ramsès Street, Le Caire.

Mme J. Gordon-Jaquet (États-Unis d'Amérique), c/o Institut français d'archéologie orientale, 37, rue Mounira, Le Caire.

Professeur W. Kaiser (République fédérale d'Allemagne), Director, German Institute of Archaeology, 22 Gezira el Wusta, Le Caire.

Professeur J. Leclant (France), professeur à l'Université Paris-Sorbonne, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 77, rue Georges-Lardennois, 75019 Paris.

Professeur G. Mokhtar (Égypte), 22, Murad Street, Giza.

Professeur R. El Naduri (Égypte), Dean, Faculty of Arts, University of Alexandria, Alexandrie.

Professeur Th. Obenga (Congo), Ministère des affaires étrangères, Brazzaville.

Professeur S. Sauneron (France), directeur de l'Institut français d'archéologie orientale, 37, rue Mounira, Le Caire.

Professeur T. Säve-Söderbergh (Suède), professeur d'égyptologie, Université d'Uppsala, Gustavianum, 75220 Uppsala.

Professeur P. L. Shinnie (Canada), University of Calgary, Department of Archaeology, Calgary, Alberta.
Professeur J. Vercoutter (France), 25, rue de Trévise, 75009 Paris.

Observateurs

Professeur V. L. Grottanelli (Italie), directeur de l'Institut d'ethnologie, Faculté des lettres, Université de Rome, 00185 Rome.
Professeur S. Hable Selassie (Éthiopie), Department of History, Haile Selassie I University, P.O. Box 1176, Addis Ababa.
Professeur Fawzia Helmy Hussein (Égypte), National Research Center, Department of Physical Anthropology, Cairo.
Professeur L. Kakosy (Hongrie), Department of Ancient Oriental History, Université de Budapest, 1052 Budapest V, Pesti Barnabàas U 1.
Papa Amet Diop (Sénégal), Journaliste au journal *Le Soleil*, Dakar.

Représentants de l'Unesco

M. Glélé, Spécialiste du programme, Division des études des cultures.
Mme Melcer, Division des études des cultures.

3. Colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique

Document de travail

Conformément aux recommandations du Comité scientifique international pour la rédaction d'une histoire générale de l'Afrique, le colloque portera à la fois sur «Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique».

Le présent document constitue un ordre du jour annoté, car le document de travail proprement dit est présenté dans les trois documents suivants élaborés à la demande de l'Unesco par trois experts en la matière: *a*) «Peuplement de l'Égypte ancienne», document établi par le professeur J. Vercoutter; *b*) «Peuplement de la vallée du Nil au sud du 23e parallèle», document établi par Mme N. Blanc; *c*) «Le déchiffrement du méroïtique», document établi par le professeur J. Leclant.

A partir de ces trois rapports, les experts invités au colloque prépareront de brèves communications écrites afin de faciliter les débats.

Peuplement de l'Égypte ancienne

Les documents *a* et *b* cités plus haut fournissent un schéma qui, sans être rigide, pourrait servir de cadre de discussion, faciliter un large échange de vues et permettre, d'une part, la mise au point de certains chapitres des volumes I et II de l'*Histoire générale de l'Afrique* et, d'autre part, l'établissement d'un programme de recherches à moyen et long terme.

Point sur nos connaissances actuelles

Les experts sont invités à présenter leurs avis et amendements sur les rapports présentés comme base pour une discussion générale. Ils devront, au terme des débats, faire avec le maximum de rigueur scientifique le point (en 1973) des connaissances sur le peuplement de l'Égypte et ses relations historiques avec le reste de l'Afrique.

Thèses en présence

Ici également, les deux rapports fournissent un cadre de travail qui laisse aux experts invités le soin d'exposer clairement leurs thèmes et d'apporter tous les arguments à leur appui. L'un des principaux objectifs de ce colloque est de fournir l'occasion à une confrontation constructive entre les différentes thèses en présence concernant non seulement les populations de l'Égypte ancienne en Égypte même, mais également

leurs relations avec le reste de l'Afrique. Ici, le travail devrait être facilité par le fait que le colloque réunit des spécialistes en archéologie, en anthropologie, en linguistique et en d'autres disciplines susceptibles d'aider à comprendre le problème du peuplement de l'Égypte ancienne.

Le Comité scientifique international susmentionné attend beaucoup de ce colloque dont il a fortement recommandé la convocation non seulement en vue de la mise au point de certains chapitres des volumes I et II de l'*Histoire générale de l'Afrique* mais également en vue de l'élaboration d'un programme de recherches futures.

Axes de recherches

Les deux documents *a* et *b* ont suggéré quelques axes de recherches. Il revient toutefois aux experts présents au colloque d'examiner ces propositions et, compte tenu des conclusions auxquelles les débats auront abouti, de dégager des thèmes et un programme de recherches à moyen et à long terme. Il s'agit, en fait, de continuer le dialogue amorcé au Caire. Ce dialogue devrait aboutir à jeter plus de lumière sur l'Égypte ancienne, d'une part, et, d'autre part, sur les relations de cette dernière avec le monde extérieur et plus particulièrement avec l'Afrique.

Déchiffrement du méroïtique

Étant donné que désormais il n'est plus besoin de démontrer la nécessité et la possibilité de déchiffrer le méroïtique, la tâche des experts consistera essentiellement à examiner les différentes méthodes mises au point et les moyens nécessaires pour mener à bien cette entreprise. Concrètement, il s'agira de suggérer aux organismes susceptibles d'y apporter leur concours financier: *a*) les équipes qui, à ce jour, sont le mieux préparées intellectuellement et techniquement pour réaliser ce projet; *b*) la durée du travail; *c*) les estimations concernant le coût du financement du projet.